



INSET Angers - Avril 2015

SERVICE DOCUMENTATION INSET ANGERS

LES POLITIQUES D'AUTONOMIE

DOSSIER DOCUMENTAIRE

Elaboré par le service documentation
et le Pôle Autonomie

LES POLITIQUES D'AUTONOMIE

+.....INTRODUCTION : VERS DES POLITIQUES DE CONVERGENCE ?

PARTIE 1 : DEVELOPPER LA PREVENTION EN FAVEUR DU BIEN-VIEILLIR

I - ADAPTER L'HABITAT ET LE CADRE DE VIE	p 7
A - VIEILLIR CHEZ SOI : bien vieillir dans son logement	p 7
A1 - L'adaptation du logement.....	p 8
A2 - Les Innovations Technologies au service de l'autonomie	p 9
B - VERS DE NOUVELLES FORMES D'HABITAT	p 11
B1 - Le logement intergénérationnel	p 13
B2 - L'habitat groupé, partagé, auto-partagé ou coopératif.....	p 14
C - VIVRE ENSEMBLE	p 15
D - RAPPROCHER LES POLITIQUES DU VIEILLISSEMENT ET DE L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE : penser la ville pour tous	p 17
II - L'AIDE A DOMICILE	p 19
A - UN SECTEUR EN CRISE	p 19
B - LE DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI DANS LES SERVICES A LA PERSONNE	p 20
C - LES METIERS DE L'AIDE A DOMICILE	p 21
D - LA DEMARCHE QUALITE DES SERVICES D'AIDE A DOMICILE	p 25

**III - ORGANISER UN PARCOURS DE SOINS COORDONNE
DE LA PRISE EN CHARGE DE LA PERSONNE** p 26

**A - COORDINATION HOPITAL - DOMICILE/ETABLISSEMENT SOCIAL ET
MEDICO-SOCIAL** p 29

B - L'EVALUATION DE LA PERTE D'AUTONOMIE p 30

**C - LES MAISONS POUR L'AUTONOMIE ET L'INTEGRATION DES
MALADES D'ALZHEIMER** p 31

IV - SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES AIDANTS p 33

**PARTIE 2 : LES POLITIQUES PUBLIQUES EN DIRECTION DES PERSONNES
EN SITUATION DE HANDICAP**

**I - BILAN LEGISLATIF : loi du 11 février 2005, loi HPST de juillet
2009** p 40

II - LES ACTEURS DE LA POLITIQUE TERRITORIALE p 41

A - LES DIFFERENTS ACTEURS p 41

A1 - L'Etat dans les territoires p 41

A2 - Le département p 43

B - L'ARTICULATION DES DISPOSITIFS ET DES ACTEURS p 45

III - VIVRE AVEC UN HANDICAP : de la naissance au grand-âge ... p 47

A - LA PETITE ENFANCE p 47

A1 - Modes de garde p 47

A2 - Ecole	p 49
B - VIE QUOTIDIENNE	p 51
B1 - Accessibilité	p 51
B2 - Logement	p 53
B3 - Loisirs et Tourisme	p 54
C - FORMATION ET L'EMPLOI	p 58
C1 - Le milieu ordinaire	p 59
C2 - L'emploi dans la Fonction publique	p 61
C3 - L'emploi protégé (ESAT / EA)	p 62
C4 - La formation	p 63
D - SEXUALITE / INTIMITE	p 64
E - PARENTALITE	p 67
F - CITOYENNETE	p 68
G - RETRAITE ET VIEILLISSEMENT	p 69

.....INTRODUCTION : VERS DES POLITIQUES DE CONVERGENCE ?

Projet de loi "Autonomie" : handicap et vieillissement se rapprochent

Gazette sante social (la), n° 106, 04/2014, p. 8-9

Les maisons départementales de l'autonomie créées dans une trentaine de départements devraient obtenir un cadre légal dans le projet de loi "autonomie". Couvrant le vieillissement et le handicap, elles absorbent les maisons départementales des personnes handicapées, non sans inquiétudes.

- En Mayenne, une fusion menée tambour battant
- Le Cantal peaufine la couverture de son territoire

Mayenne : la perte d'autonomie prise en charge par un guichet unique

Gazette des communes, des départements, des régions (la), n° 2225, 09/06/2014, p. 33

La Mayenne ouvre une maison départementale de l'autonomie à destination des publics en perte d'autonomie, qu'ils soient âgés ou en situation de handicap. Un guichet unique conçu et mis en place dans la concertation.

Un guichet unique communal

Gazette sante social (la), n° 103, 01/2014, p 26

La maison de l'autonomie de Rueil-Malmaison apporte une réponse globale à tout habitant en difficulté du fait de son âge ou d'un handicap.

Maisons de l'autonomie. Quel guichet unique ?

Direction(s), n° 117, 02/2014, p. 4-5

La loi sur l'adaptation de la société au vieillissement ouvrira-t-elle la porte à la généralisation des maisons de l'autonomie ? Un dispositif dont les possibles modalités de mise en œuvre divisent les acteurs.

Maisons départementales : un pas vers la convergence ?

Travail Social Actualités, n° n° 41, 04/2013, p. 10-12

Un guichet départemental unique accueillant personnes âgées et handicapées : l'idée séduit beaucoup d'acteurs de terrain. Sauf les associations du handicap, qui craignent un nivellement par le bas. Car après la mutualisation de l'accueil, la mise en place d'outils d'évaluation communs et la réflexion sur l'équité entre les allocations serait inévitable.

Dépendance et Handicap - Quand le principe de convergence devient réalité

Journal de l'action sociale (Le), Suppl au n°172, 12/2012, 4 p.

Zoom sur le Conseil général de la Manche qui vient d'ouvrir officiellement le 3 septembre dernier sa maison de l'autonomie. Retour sur les enjeux et les défis relevés pour en arriver là.

"Du soutien à la dépendance au soutien à l'autonomie" - La décentralisation de l'accueil, de l'information, de l'orientation et de l'évaluation des personnes âgées dépendantes et des personnes handicapées / LESUEUR Didier, SANCHEZ Jean-Louis, JANICOT Marie

Observatoire Départemental de l'Action Sociale, 07/2011, 30 p.

La question de la prise en charge des personnes âgées dépendantes est au cœur du débat sur le 5ème risque, sans que soit toutefois réaffirmée une des avancées de la loi du 11 février 2005 sur le handicap : la notion de convergence entre les politiques en faveur des personnes âgées et celles concernant les personnes handicapées. Cette convergence s'est-elle cependant déjà concrétisée sur le terrain, modifiant ainsi la perception du vieillissement et du handicap ? C'est ce que l'Odas a cherché à savoir en menant, avec le soutien de la CNSA et de la DGCS, une enquête quantitative auprès de l'ensemble des Départements enrichie par une approche qualitative sur « l'accueil, l'information, l'évaluation et l'orientation des personnes âgées dépendantes et des personnes handicapées ». Cette recherche a été menée avec la participation active des membres du groupe de travail autonomie. Les résultats font l'objet de ce cahier de l'Odas.

http://www.fegapei.fr/images/stories/Communication/Essentiels_Memos/2011/Septembre/cahiers_odas_juillet_2011.pdf

+.....INTRODUCTION

Dix mesures pour adapter la société française au vieillissement / BROUSSY Luc

Dunod, 2014, 228 p.

D'ici à 2050, la proportion de personnes âgées de plus de 60 ans devrait passer dans les pays développés de 20 % à 33 % de la population. Si l'allongement de l'espérance de vie est un extraordinaire progrès de civilisation, Il pose aussi de redoutables défis. L'enjeu est de permettre ce vieillissement dans les meilleures conditions possibles, pour les personnes concernées et leur entourage. Certains pays, comme le Japon ou l'Allemagne, sont engagés dans cette voie de longue date. En France, tout reste à faire. Ce qui se décide aujourd'hui est capital pour éviter une crise du vieillissement dans vingt ans. Cet ouvrage, issu d'un rapport remis en 2013 au gouvernement, s'appuie sur une analyse élargie de la question du vieillissement pour proposer 10 mesures concrètes et efficaces à prendre pour relever ce défi.

Anticiper pour une autonomie préservée : un enjeu de société / AQUINO Jean-Pierre, GOHET Patrick, MOUNIER Céline

Documentation française, 02/2013, 132 p.

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/134000175-comite-avancee-en-age-prevention-et-qualite-de-vie-anticiper-pour-une-autonomie>

Dans le cadre de la préparation de la loi d'adaptation de la société au vieillissement, annoncée par le Président de la République, trois groupes de travail ont été mis en place afin d'apporter des réponses aux enjeux du vieillissement de la société. Deux grands sujets ont été retenus : l'anticipation et la prévention de la perte d'autonomie, objets du présent rapport réalisé par le Dr Jean-Pierre Aquino, président du Comité « Avancée en âge ». Ce dernier propose de développer une culture de prévention et de mieux dépister et traiter les fragilités. Le second sujet porte sur l'adaptation de la société au vieillissement de sa population, présenté dans un rapport distinct par Luc Broussy. Enfin, le troisième groupe de travail, dirigé par Martine Pinville, a été chargé d'identifier et de comparer au plan international les pratiques jugées intéressantes et innovantes en matière d'anticipation-prévention et d'adaptation de la société au vieillissement.

Relever le défi politique de l'avancée en âge. Perspectives internationales / PINVILLE Martine

Documentation française, 10/2012, 81 p.

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/134000174-relever-le-defi-politique-de-l-avancee-en-age-perspectives-internationales>

Dans le cadre de la préparation de la loi d'adaptation de la société au vieillissement, annoncée par le Président de la République, trois groupes de travail ont été mis en place afin d'apporter des réponses aux enjeux du vieillissement de la société. Deux grands sujets ont été retenus : l'anticipation et la prévention de la perte d'autonomie, à travers un rapport réalisé par le Dr Jean-Pierre Aquino, président du Comité « Avancée en âge ». Le second sujet porte sur l'adaptation de la société au vieillissement de sa population, abordé dans un rapport distinct réalisé par Luc Broussy. Enfin, dans le rapport présenté ici, le troisième groupe de travail, dirigé par Martine Pinville, a été chargé d'identifier et de comparer au plan international les pratiques jugées intéressantes et innovantes en matière d'anticipation-prévention et d'adaptation de la société au vieillissement.

Prévention et vieillissement : modèles, expérimentations et mise en œuvre

IMBERT Geneviève (dir), Gérontologie et Société - 2012 - Hors-série - 283 p.

Actes du Colloque Prévention et vieillissement : modèles, expérimentations et mise en œuvre organisé par la FNG le 3 février 2012.

- Prévention et vieillissement : de quoi parle-t-on ?
- Données de cadrage
- Enjeux sociétaux
- Quels modèles pour quelles actions ?
- Retour d'expériences
- Quelle efficacité, évaluation et pérennité ?
- Conférence de clôture

I - ADAPTER L'HABITAT ET LE CADRE DE VIE

A - VIEILLIR CHEZ SOI : bien vieillir dans son logement

Vivre chez soi

Sciences humaines, n° 269, 04/2015, p. 46-47

Plutôt que la maison de retraite, des alternatives émergent pour continuer à vivre dans un logement autonome.

Vieillir chez soi. Les nouvelles formes du maintien à domicile / NOWIK Laurent, THALINEAU Alain
Presses Universitaires de Rennes, 2014, 236 p.

Avant d'être confrontés à des pertes d'autonomie, des hommes et des femmes choisissent un « habitat intermédiaire », c'est-à-dire un ensemble immobilier composé de logements privés proposant généralement des espaces partagés et divers services. Ce livre invite à ne pas opposer la promotion de ces habitats et la politique du maintien à domicile, mais à les appréhender comme une double logique pour vivre chez soi le plus longtemps possible. Il s'adresse aux personnes concernées, à titre personnel ou professionnel, par la question du maintien à domicile des personnes âgées.

Le développement des services à la personne et le maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie

Cour des comptes, 07/2014, 190 p.

<http://www.ccomptes.fr/Publications/Publications/Le-developpement-des-services-a-la-personne-et-le-maintien-a-domicile-des-personnes-agees-en-perte-d-autonomie>

La Cour des comptes rend public, jeudi 10 juillet 2014, un rapport sur le développement des services à la personne et le maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie. Cette enquête a été demandée par le Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques de l'Assemblée nationale en application de l'article L. 132-5 du code des juridictions financières. La Cour constate l'existence d'une dualité d'objectifs entre plusieurs dispositifs dont le coût a plus que doublé entre 2003 et 2013. Elle observe que l'effet de ces dispositifs a eu un impact sur l'emploi limité. La Cour insiste sur l'enjeu de la professionnalisation et de la structuration des activités ainsi que sur le ciblage nécessaire des aides. La Cour assortit son rapport de 12 recommandations.

Prévention, aidants, coordination : comment passer du maintien au soutien à domicile des personnes âgées ? / ALBEROLA Elodie, GALDEMAR Virginie, PETIT Mélissa

Cahier de recherche (CREDOC), n° 310, 12/2013, 67 p.

<http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C310.pdf>

Le CREDOC a souhaité questionner les enjeux et les déterminants d'un maintien à domicile de qualité des personnes âgées, afin de proposer des pistes de réflexion et d'orientation pour les politiques publiques dédiées à l'accompagnement du vieillissement. Il s'agit notamment de discuter la notion communément admise de « maintien » à domicile, qui semble faire référence à l'idée de personnes davantage « contenues » à domicile, dans l'attente d'une hypothétique entrée en établissement, que « soutenues » dans leur perte d'autonomie à domicile. Il s'agit plus largement d'examiner les conditions d'un « soutien » à domicile qualitatif permettant d'accompagner au mieux les personnes âgées dans leur choix de rester « chez soi », mais également les aidants familiaux et les professionnels nécessairement engagés dans ce soutien à domicile.

L'avenir à domicile ? / GUILLAUD Gilles, VILLEZ Alain, ENNUYER Bernard, BASSI Valérie

Documents CLEIRPPA, n° 52, 11/2013, p. 3-20

<http://www.cleirppa.fr/UserFiles/File/documents-cleirppa-n-52-.pdf>

- "Le Spasad est un atout considérable pour le secteur" (Interview de Philippe Hédin)
- L'expérimentation d'un SSIAD de nuit -La nécessaire fluidification des allers retours domicile / hébergement
- Une nouvelle réponse : les PAERPA
- Quel "maintien à domicile" demain ?

Investir dans le domicile est-il pertinent ?

EHPAD magazine, n° n° 15, 07/2013, p. 13-20

Parcours de santé, personne âgée au centre du dispositif, continuum de prise en charge : toutes ces formules, utilisées jusqu'à plus soif dans la littérature médico-sociale, convergent vers la même idée qui veut que l'avenir s'oriente résolument vers les plates-formes de services. Domicile et Ehpad ne feront-ils un jour plus qu'un ? Si beaucoup s'accordent sur le diagnostic, on n'en est pas encore au mariage d'amour.

- Expérimentation : parenthèse à domicile

Une plate-forme de services portée par l'Ehpad Le Villâge des Aubépins de Maromme, en Seine-Maritime, a convaincu les usagers comme leur famille, les professionnels et les autorités de tarification.

A1 - L'adaptation du logement

Les bailleurs s'engagent pour les seniors

Moniteur des travaux publics et du bâtiment (le), n° 5752, 21/02/2014, p. 92

La ville de Lyon et une vingtaine de bailleurs sociaux ont signé une charte visant à "mieux prendre en compte le vieillissement dans le parc social, en intégrant l'adaptation et l'évolution du bâti dans un cadre de vie adapté à la perte progressive d'autonomie".

Vieillesse : les clés de l'habitat adapté

Moniteur des travaux publics et du bâtiment (le), n° 5750, 07/02/2014, p. 10-12

Le maintien à domicile des personnes âgées ne saurait se faire sans une vaste politique publique d'adaptation des logements. Un chantier gigantesque et complexe que des pionniers explorent déjà.

Hausse de 17% en 2013 pour les aides de l'Anah à l'adaptation du logement à la perte d'autonomie

Localtis.info, 20/03/2013

Alors que le débat sur le projet de loi relatif à la prise en charge de la dépendance devrait s'engager en 2013, l'Agence nationale de l'habitat (Anah) a présenté, le 19 mars, un bilan de sa politique d'adaptation des logements du parc privé à la perte d'autonomie. Elle rappelle au passage que ce parc abrite 85% des ménages de plus de 60 ans. Dans cette tranche d'âge, 86% des intéressés sont propriétaires de leur logement et 82% vivent dans des maisons individuelles. Il s'agit le plus souvent de ménages modestes, dont 12,5% vivent sous le seuil de pauvreté. De même, 52% des propriétaires occupants de plus de 60 ans sont éligibles aux aides de l'Anah.

<http://www.localtis.info/cs/>

Adaptation des logements pour l'autonomie des personnes âgées / ANAH, CNAV

Ministère des affaires sociales et de la santé, 2013, 88 p.

En matière de logements adaptés au vieillissement, la France se trouve face à un paradoxe. Une majorité de Français exprime le souhait de pouvoir vieillir chez eux, à leur domicile. Or, on ne compte aujourd'hui que 6% de logements adaptés à l'avancée en âge sur l'ensemble du parc. L'Agence nationale de l'habitat (Anah) évalue, quant à elle, à deux millions le nombre de logements qui auraient besoin d'être adaptés du fait de l'avancée en âge de leurs occupants, alors que cette question touche une population de plus en plus nombreuse

http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_Anah_Cnav_decembre_2013_V2.pdf

Des constructeurs revisitent leurs logements

Gazette Santé Social (la), 05/2012, n° 85, p. 37

Le département du Rhône propose aux constructeurs de s'engager à produire un minimum de logements adaptés aux personnes en perte d'autonomie.

Vivre chez soi - Comparaison franco-britannique des adaptations de l'habitat et du logement

Les cahiers de la CNAV, 04/2012, 106 p.

Sur la base d'une démarche comparative des contextes français et britannique, cette recherche met en évidence des pratiques, dans l'habitat et le logement, susceptibles de soutenir et d'assurer l'autonomie des personnes âgées à domicile. Le Royaume-Uni a intégré, plus vite qu'en France, la nécessité d'associer les besoins d'une société vieillissante aux politiques de l'habitat et du logement. Néanmoins, il reste que dans les deux pays, les dispositifs d'aides et de soutien se concentrent surtout dans le domaine des aides humaines à destination d'un public qui n'est plus autonome physiquement

<https://www.lassuranceretraite.fr/cs/>

Habitat - Adapter les logements au vieillissement de la population.

Gazette des Communes (la), 09/04/2012, n° 15, p. 25-30

- renforcer et harmoniser les aides
- réhabiliter le parc immobilier
- professionnaliser le service à domicile
- rattraper le retard et anticiper l'augmentation des besoins
- la domotique et le numérique s'ajoutent à la rénovation
- "un nouveau concept, la ville à domicile"... Témoignages.

Communauté de communes Val de Sèvre-Deux -Sèvres - "Mon village", un logement social adapté

Maires de France, 01/2012, n° 287, p. 48-49

La construction d'habitats regroupés pour personnes âgées et handicapées autonomes a reçu un prix.

<http://www.prix-collectivites-accessibles.fr>

A2 - Les innovations technologiques au service de l'autonomie

Autonom@dom : vers un domicile 10 % connecté

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2895, 30/01/2015, p. 33

En Isère, le dispositif Autonom@dom préfigure une nouvelle façon d'envisager le maintien à domicile : un bouquet d'aides techniques reliées au réseau des acteurs sanitaires et médico-sociaux. Cet article est issu d'un dossier : Les nouvelles technologies, un enjeu pour le travail social

<https://www.isere.fr/social/personnes-agees/autonomadom/>

CCAS de Lattes (34) - Aides techniques NTIC alliées du maintien à domicile

Actes : actions et territoires du social, n° 450-451, 09/2014, p. 43

A Lattes, œuvrer pour de bonnes conditions de maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie est une priorité de la commune et de ses élus. Depuis 2009, le CCAS a développé un lieu ressource unique en France, baptisé "l'Etape", destiné à informer, conseiller et tester des techniques et des technologies innovantes pour faciliter l'autonomie des personnes âgées ou handicapées.

Haute-Savoie : téléalarme 74 sécurise le maintien à domicile

Gazette des communes, des départements, des régions (la), n° 2222, 19/05/2014, p. 40-41

Le conseil général de la Haute-Savoie a mis en place un service de téléalarme qui compte aujourd'hui plus de 6 000 abonnés. Devant le succès que rencontre ce dispositif, la collectivité souhaite le développer auprès des personnes handicapées, et rajeunir sa « clientèle » d'abonnés.

La technologie au service des personnes âgées

Cahiers de la FNADEPA (les), n° 123, 09/2013, p. 36-37

Permettre aux personnes âgées de rester le plus longtemps possible chez elles, c'est tout l'enjeu des innovations technologiques. Présentation de quelques-unes d'entre elles.

Maintien à domicile : un appartement témoin intelligent

Gazette des communes, des départements, des régions (la), n° 2182, 15/07/2013, p.33

Le conseil général du Loir-et-Cher a ouvert un appartement témoin concentrant près de 200 dispositifs, solutions techniques, équipements de sécurité au service du maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées.

Les technologies au service des séniors

Gazette sante social (la), n° 93, 02/2013, p. 29

Dans le Bas-Rhin, le projet Demeter favorise le maintien à domicile de personnes âgées.

Les technologies de l'aide à domicile pour les personnes en perte d'autonomie / PIOUS Olga, BUCHER Karine, CLEIRPPA, 07/2012, 15 p.

L'enjeu de la diffusion des technologies au service des personnes âgées est d'une part, dans la sensibilisation des industriels et des diffuseurs à la réalité d'un champ regroupant des personnes fragiles et toujours en risque de situation d'abus de faiblesse et, d'autre part, la mise en garde des personnes et de leur entourage par rapport à des technologies qui paraissent innovantes mais qui, dans la réalité, ne sont pas toutes pertinentes, notamment au regard du rapport bénéfices/coût, telle est la conclusion de l'étude du Cleirppa sur ce sujet.

<http://www.cleirppa.fr/UserFiles/File/les-technologies-de-l-aide-a-l-autonomie-cleirppa.pdf>

Le projet « Bien Vivre son Autonomie Chez Soi » (Bivacs) pour rapprocher la demande de santé et d'autonomie à domicile de l'offre technologique. Une réflexion et une action partagées sur des réponses technologiques

Agevillage.com, 02/05/2012

Face aux obstacles que je rencontre au quotidien, je cherche des solutions ...Les technologies sont-elles pour moi ? Qu'existe-t-il ? Comment et que choisir ? Qui peut m'aider et me conseiller ? Qu'en pensent les autres ? Comment les financer ?

<http://www.agevillage.com/actualite-7897-1-le-projet-bien-vivre-son-autonomie-chez-soi-bivacs-pour-rapprocher-la-demande-de-sante-et-d-autonomie-a-domicile-de-l-offre-technologique.html>

Les gérontechnologies pour mieux vieillir chez soi ?

Actes : actions et territoires du social, 04/2012, n° 427, p. 14-18

Accompagnant les personnes âgées dans leur autonomie ou soulageant les aidants familiaux et professionnels, des innovations technologiques s'invitent de plus en plus dans le quotidien de nos aînés et contribuent par là au maintien au domicile. Tour d'horizon.

Viellissement et nouvelles technologies. Rester connecté à l'autonomie

Journal de l'Action Sociale (le), 01/2012, n° 163, p. 26-27

La technologie envahit de plus en plus l'univers des personnes âgées en perte d'autonomie soucieuses de rester le plus longtemps possible à domicile. Et ces dernières années, la recherche s'est particulièrement développée, avec notamment le soutien de la CNSA, pour explorer de nouvelles formes d'aide à l'autonomie. Exemple avec le projet européen AAL "HOPEs", Quality of life is contagious".

<http://www.hopes-project.org>

B - VERS DE NOUVELLES FORMES D'HABITAT

Les habitats de demain pour les aînés

Vie et vieillissement, n° 12-2, 2015, 64 p.

Au sommaire :

- Mobilité au quotidien lorsqu'on vit en résidence pour aînés à Pointe-aux-Trembles et à Montréal-Nord
- Les petits et les grands défis des déplacements en ville durant la vieillesse : l'expérience des personnes ayant recours à des aides à la mobilité
- Vieillir chez soi : avantages, inconvénients et pistes de solutions
- Trois modèles novateurs d'habitation et de services de soutien destinés aux aînés : portrait et implication pour le vieillir chez soi
- Processus d'adaptation des aînés à leur nouvelle résidence : portrait d'une réussite
- Bien vieillir en ville : améliorer l'accessibilité au centre commercial pour une meilleure participation sociale
- La certification des résidences privées pour aînés et la réponse aux besoins des retraités
- L'habitation dans un contexte de vieillissement : une problématique dans une problématique

Entre logement privé et institution : les habitats intermédiaires sont courant en Europe

Actes : actions et territoires du social, n° 452, 11/2014, p. 39-42

Expériences européennes de structures innovantes en termes d'hébergement des personnes âgées.

Il invente la maison familiale d'accueil communale

Maires de France, n° 311, 03/2014, p. 54-55

Pour offrir un accueil à des personnes âgées aux revenus très modestes qui ne peuvent plus vivre seules, le maire de Chasseneuil a mis en œuvre, en partenariat avec le département, un projet de maison d'accueil familiale. Chaque famille d'accueil, agréée par les services sociaux, a un bail locatif avec la commune et sous-loue un espace de vie autonome aux bénéficiaires.

Logement intermédiaire sénior : comment faire les bons choix ?

Actes : actions et territoires du social, n° 445, 02/2014, p. 17-22

Certaines formules de logement intermédiaire sont encadrées, d'autres en voie de l'être. Le choix pour l'une ou l'autre tient compte de nombre de facteurs. Mais une chose est certaine : ces solutions ont le vent en poupe pour répondre à la demande des personnes âgées encore valides mais en quête d'un environnement plus sécurisant et animé. Si l'offre privée - et chère - se multiplie, la garantie qu'une offre soit également accessible aux plus modestes repose encore essentiellement sur les collectivités.

Accueil temporaire : du répit pour tous

Journal de l'action sociale (le), n° 184, 02/2014, p. 30-31

Alors que l'hébergement temporaire pourrait constituer un atout majeur du maintien à domicile, en offrant des possibilités de répit aux aidants familiaux et professionnels, l'offre se développe encore lentement et ne suscite pas toujours l'enthousiasme des premiers concernés, les personnes handicapées ou âgées et leurs proches. L'occasion, comme l'a fait un groupe de travail de la CNSA, de se pencher sur les raisons de ces réticences et d'évoquer quelques pratiques inspirantes.

Vues du Québec : des logements pour toutes les étapes de la vie dans un ensemble immobilier de Montréal

Mairieconseils.net, 26/08/2013

Au nord-est de Montréal, deux organismes de logements sociaux et communautaires proposent au sein d'un ensemble d'immeubles, différentes formules de logements locatifs pour personnes âgées autonomes ou dépendantes, ainsi qu'une coopérative d'habitation pour familles ou personnes seules. Ouvert en 2009, l'ensemble regroupe aujourd'hui quelque 200 habitants.

<http://www.localtis.fr/cs/>

La maison des Babayagas, précurseur de l'habitat participatif et autogéré

Gazette des communes, des départements, des régions (la), n° 2180, 01/07/2013, p. 32

La création de la maison des Babayagas, imaginée par une association de retraitées avec l'aide, notamment de la ville de Montreuil, a été un terrain d'expérimentation de l'habitat participatif.

Des lieux de vie collectifs à (ré)inventer

Travail Social Actualités, n° 42, 05/2013, p. 15-22

Entre le maintien à domicile et l'établissement médicalisé émerge une troisième voie, celle de l'habitat intermédiaire pour personnes âgées. Formules connues comme les logements-foyers ou les résidences-services, plus récentes tels les béguinages... Mais ce type d'habitat tient-il la route, lorsque la perte d'autonomie survient ?

Hébergement des personnes âgées : enjeux et perspectives

Géroscopte pour les décideurs en Gérontologie, n° 29, 02/2013, p. 11-17

Entre réglementation et attentes des personnes âgées ou vieillissantes, l'offre d'hébergement cherche un juste équilibre. Les logements-foyers attendent une volonté politique, les EHPAD se spécialisent sur la grande dépendance. Dans ce contexte, les résidences-services marquent clairement les points.

Rapport sur l'habitat collectif des personnes âgées autonomes

Ministère des personnes âgées et de l'autonomie, Direction générale de la cohésion sociale, 2013, 102 p.

Des habitats regroupés avec services se développent pour les personnes âgées autonomes depuis les années 60, prenant au fil du temps diverses formes : logements foyers, résidences services, résidences en parc social... Elles rencontrent un écho favorable auprès des personnes âgées bénéficiaires mais souffrent d'un manque de visibilité et de reconnaissance. Cette offre de logement propose pourtant aux âgés une réponse jugée pertinente à leurs besoins quand ils sont confrontés à l'apparition des premiers signes de fragilité : accessible, sécurisé, accompagné. Afin d'encourager ces dispositifs, compte-tenu des enjeux démographiques à venir, la ministre en charge des personnes âgées et de l'autonomie a installé un groupe de travail qui a eu pour mission de formuler des pistes d'évolution à partir des axes de réflexion suivants: missions des logements foyers, profil des populations accueillies (seuils de GMP et de GIR), prestations fournies, contrat de séjour ; insertion de ces structures dans l'offre et la coordination gérontologiques et rôle de prévention; éventualité d'un forfait autonomie ; cadre réglementaire technique contribuant à la sécurité des résidents ; point sur les autres offres de logement intermédiaire pour personnes âgées (existant, cadre juridique, perspectives).

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/144000017/>

Faciliter la "coloc" des seniors

Actes : actions et territoires du social, 09-10/2012, n° 430-431, p. 10-11

La colocation des seniors a le vent en poupe. Au-delà, la tendance révèle un vrai problème : des retraités valides cherchent à échapper au spectre financier et moral de la maison de retraite, tout en se souciant d'épargner leurs enfants. Quels sont les atouts et les inconvénients ? Comment les CCAS peuvent-ils aider les seniors dans le choix de leur nouveau mode de vie ?

Expérience : L'art et la manière : la première "coloc" du CCAS de Caen

Les habitats intermédiaires pour personnes âgées / THALINEAU Alain, NOWIK Laurent, HERPIN

Laurine

Pouvoirs locaux, 03/2012, n° 92, p. 25-30

Après une présentation des initiatives prises par les pouvoirs publics locaux en région Centre pour répondre à une demande d'habitats spécialement conçus pour des personnes âgées non dépendantes, cet article présente ce qui conduit les élus locaux à s'engager dans la réalisation de ce type d'habitat que nous nommerons "habitats intermédiaires pour personnes âgées". Il met l'accent sur l'implication personnelle de l'élu et sur les dynamiques sociales propres au territoire, ce qui interroge en conclusion le sens d'une politique départementale dans ce domaine.

B1 - Le logement intergénérationnel

Le lien intergénérationnel, pilier de la diversification

Direction(s), n° 128, 02/2015, p. 16-18

Legé (Loire-Atlantique). Historiquement consacrée à la prise en charge médicalisée des personnes âgées dépendantes, l'association Beauséjour a multiplié les modalités d'accueil et élargi son public cible dans les années 2000 en ouvrant notamment une résidence service. Une stratégie construite autour de la logique de parcours, qui permet aussi de sécuriser financièrement l'organisation.

Vaucluse : dans un logement-foyer, une guinguette unit résidents et jeunes

Gazette des communes, des départements, des régions (la), n° 2217, 14/04/2014, p. 32

Le projet de construction, coordonné par la maison de l'autonomie du conseil général du Vaucluse, a décroché en 2013 le prix Intergénération, décerné par le ministère des Affaires sociales et de la santé.

Le vivre ensemble, clé pour l'autonomie

Travail Social Actualités, n° 57, 11/2014, p. 29-31

A Lyon, la Maison Christophe Mérieux est une résidence pas comme les autres, où plusieurs générations apprennent à vivre ensemble. Jeunes mères, jeunes travailleurs, étudiants, personnes âgées : dans cette auberge espagnole, le vivre ensemble permet de favoriser l'autonomie.

Souvigny-de-Touraine : bien vieillir et bien grandir ensemble

Diagonal, n° 190, 03/2014, p. 18-19

Loger les aînés, scolariser les enfants. Pour répondre à ces besoins a priori bien éloignés, un village d'Indre-et-Loire fait le choix original de regrouper les deux entités dans un même ensemble, en créant de surcroît un espace public jusqu'alors inexistant.

Vieillir en bonne compagnie / LEMONIER Marc

Diagonal, n° 190, 03/2014, p. 13-15

La transformation du baby-boom en papy-boom appelle l'émergence d'un habitat intermédiaire entre le maintien à domicile et l'hébergement dans une structure spécialisée. Le logement intergénérationnel est de ce type qui, outre de répondre aux besoins spécifiques des personnes âgées, permet, au bénéfice de tous, de faire cohabiter plusieurs générations.

L'intergénérationnel, une pratique à cadrer

Gazette Santé Social (la), 10/2012, n° 89, p. 30-31

Encore peu répandue, la cohabitation de jeunes et de personnes âgées doit faire l'objet d'un suivi assidu, afin de porter ses fruits.

L'habitat intergénérationnel : vers une nouvelle forme de mixité ? / ARGOUX Dominique

In "Vivre" et habiter un territoire, Pouvoirs locaux, 09/2012, n° 94, p. 103-106

L'intergénération a le vent en poupe. Elle apparaît comme un moyen de renforcer le lien social de proximité. Elle constitue également un moyen pour favoriser la mixité entre les générations dans une société qui a tendance à séparer les âges au nom d'une logique privilégiant l'occupation fonctionnelle des espaces. Dans cette perspective, sont nées des initiatives pour concevoir des quartiers et des habitats faisant une place centrale aux relations intergénérationnelles et au « vivre-ensemble ». Néanmoins, on peut se demander s'il s'agit là d'un simple effet de mode ou d'une transformation à venir des façons de « vivre » les territoires. En tout cas, l'analyse des expériences en cours témoigne des ambiguïtés et des nombreux obstacles qui se dressent pour que les territoires et les modes d'habitat soient plus propices à la consolidation d'un lien social intergénérationnel.

CCAS de Six fours Les Plages (83) - Un logement-foyer intergénérationnel

Actes : actions et territoires du social - 06/2012 - n° 429 - p. 35

Pour pallier les difficultés de logement, en majorité celles des jeunes de moins de 30 ans, et valoriser la mixité sociale, le CCAS a décidé de créer une résidence sociale au sein de la Résidence Mistral.

Le logement intergénérationnel : une réalité dans plusieurs pays européens

Actes : actions et territoires du social - 06/2012 - n° 429 - pp. 29-32

Toutes les villes et les villages sont confrontés au vieillissement de leur population. Remettre en place des échanges entre anciens et jeunes, ouvrir les établissements d'accueil sur l'extérieur, remplacer les liens familiaux par des liens de solidarité lorsque les premiers ont disparu. C'est un enjeu important de tout responsable local. Tour d'Europe des expériences.

B2 - L'habitat groupé, partagé, auto-partagé ou coopératif, les résidences-services

Les résidences avec services pour personnes âgées / DUPAYS Stéphanie, PAUL Stéphanie, VOYNET Dominique

Documentation française, 03/2015, 57 p.

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/154000179-les-residences-avec-services-pour-personnes-agees?xtor=EPR-526>

Le projet de loi relatif à l'adaptation de la société au vieillissement, adopté par l'Assemblée nationale en première lecture le 17 septembre 2014, comporte un article 15 qui modifie les dispositions relatives aux résidences avec services. Les ministres chargés des affaires sociales et de la santé, du logement et de l'égalité des territoires et de la famille, des personnes âgées et de l'autonomie ont demandé à l'IGAS et au CGEDD de conduire une mission portant sur les « résidences services », consistant à « identifier et quantifier les éventuelles difficultés que les résidents et usagers peuvent rencontrer actuellement », à « évaluer l'utilité de leur basculement progressif vers le nouveau modèle défini par le projet de loi » et à « proposer les modalités de transition qui paraissent les plus adaptées ». La mission s'est employée à caractériser les différents types de résidences avec services, à dresser les avantages et inconvénients des différents modes d'organisation, à identifier les points de vigilance et de fragilité pour chacun des modes d'organisation, et à formuler des recommandations susceptibles d'y remédier.

Chez soi, l'accompagnement en plus.

Travail Social Actualités, n° 60, 03/2015, p. 28-29

Proposer un intermédiaire entre l'habitat individuel et la maison de retraite : tel est l'objectif des résidences accompagnées qu'à lancées le conseil général de Meurthe-et-Moselle.

Les résidences-seniors bousculent les codes

Mensuel des maisons de retraite (le), n° 176, 12/2014, p. 19-24

D'un côté, des ouvertures de nouveaux lits d'EHPAD au point mort et des maisons de retraite qui se spécialisent de plus en plus dans la prise en charge de la grande dépendance. De l'autre, des logements-foyers qui peinent à se moderniser. Les résidences-seniors sont-elles l'avenir des premiers ou des seconds ? Ni l'un, ni l'autre. Bien plus qu'un effet de mode, c'est une petite révolution qui est en train de se jouer sous nos yeux. Une étude du cabinet EHPA Conseil revient sur ce phénomène et fait plusieurs propositions pour accompagner le développement des résidences-seniors en France.

http://www.silvereco.fr/wp-content/uploads/2014/12/rapport_residence_seniors_ehpa.pdf

Une zone de logement et de soins pour favoriser le maintien à domicile

Gazette sante social (la), n° 113, 12/2014, p. 42

La commune flamande de Wervik (Belgique) développe une zone de logement et de soins pour permettre aux personnes âgées de rester à domicile plus longtemps. Un projet qui active tous les leviers de l'autonomie.

Personnes âgées : nouveau souffle promis pour les logements-foyers

Maires de France, n° 312, 04/2014, p. 21

Le projet de loi sur l'adaptation de la société au vieillissement comprend des mesures pour redéployer les logements-foyers rebaptisé « résidences autonomie ».

Faciliter l'habitat partagé pour personnes âgées

Direction(s), n° 120, 05/2014, p. 46-47

Afin de répondre aux attentes des personnes âgées à faibles revenus, les Petits Frères des pauvres avec neuf organisations du secteur proposent des pistes de solutions pour développer un habitat solidaire et groupé. Contribuant ainsi au débat sur le projet de loi Autonomie.

Les résidences services et les logements alternatifs / VALLES Annabelle

Cahiers de la FNADEPA (les), n° 124, 12/2013, p. 15-18

Les deux formes traditionnelles d'hébergement pour personnes âgées - le domicile et l'établissement spécialisé - ne sont plus adaptées à la société française de 2013. Ce système bicéphale s'appuie sur des solidarités familiales qui s'effritent et ne laisse aucune place au profil du sénior de demain : octogénaire autonome mais fragile. Les structures intermédiaires, type résidences services ou habitat groupé, apparaissent comme des alternatives crédibles, entre encadrement léger et maintien de la sociabilité entre anciens. Mais elles peinent à convaincre des élus peu enclins à se tourner vers ce type de solutions hybrides.

C - VIVRE ENSEMBLE

Un dispositif pour briser l'isolement. Les visiteurs du lien social

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2900, 06/03/2015, p. 22-26

Pour rompre la solitude des aînés, le conseil général de l'Oise a créé un service qui propose le passage, chaque semaine, à leur domicile de « visiteurs de convivialité » : des jeunes recrutés en emplois d'avenir et formés au métier d'animateur en gérontologie.

Monalisa : premier bilan, un an après

Actes : actions et territoires du social, n° 456, 03/2015, p. 9

Pour Monalisa, 2014 aura permis la construction des coopérations (75 réunions se sont tenues) tandis que 2015 doit être l'année de la concrétisation de ces coopérations et de la "contagion" de l'engagement citoyen. Comment appuyer les initiatives pour passer à une vitesse supérieure

<http://www.monalisa-asso.fr/actualites>

Rapport MONALISA - Préconisations pour une MOBilisation NAtionale contre

l'ISolement social des Agés (2013), Ministère des affaires sociales et de la santé, 2013, 144 p.

Concernant la situation des personnes âgées, chacun s'accorde à constater l'importance du phénomène d'isolement et de solitude en nombre de personnes concernées aujourd'hui et au regard des prévisions mais aussi par la dimension critique des situations rencontrées et la difficulté de les prévenir. Chacun fait le constat que l'isolement et la solitude sont des facteurs majeurs d'accélération des pertes d'autonomie et de risque de maltraitance, qu'il y a convergence entre rupture sociale et inégalité sociale. La lutte contre l'isolement constitue aujourd'hui l'une des trois premières préoccupations des élus locaux. MONALISA a comme défi de remobiliser les solidarités d'engagement et de proximité dans le cadre d'une ambition nationale. La mobilisation nationale se concrétisera par un nouveau mode de coopération entre les acteurs publics et le monde associatif et plus largement avec l'environnement direct des personnes concernées.

<http://www.social-sante.gouv.fr/documentation-publications,49/rapports,1975/personnes-agees,2021/rapport-monalisa-preconisations,16014.html>

Personnes âgées. Solidaires entre voisins, face à la solitude

Travail Social Actualités, n° 47, 11/2013, p. 29-31

Porté par les petits frères des Pauvres, le réseau social Voisin-Age permet à tout voisin volontaire de faire connaissance avec une personne âgée de son quartier. Objectif : contrer la solitude et les ennuis de santé qui apparaissent avec l'âge, tout en créant du lien social.

Papot'âge et part'âge...les jeunes s'ouvrent aux personnes âgées isolées, avec livres et tablettes

Mairies Conseils, 07/10/2013

<http://www.mairieconseils.net/>

Depuis fin 2012, dans le territoire des Portes du Morvan, des personnes âgées en grand isolement font "Compagnie, Papot'âge et part'âge" avec des jeunes venant les visiter à domicile, leur apporter des livres prêtés par la bibliothèque, les accompagner pour une sortie. S'ajoute depuis plusieurs mois le prêt gratuit de tablettes numériques qui les aident à se relier au monde extérieur. Un pari osé qui semble réussi grâce à un bon accompagnement.

Personnes âgées isolées : campagne nationale, approches rurales

Maires de France, n° 304, 07/2013, p. 38-40

Thème récurrent des ministres chargés des personnes âgées, la lutte contre l'isolement des aînés doit faire l'objet de prochaines annonces pour une mobilisation nationale. Dans les territoires ruraux aussi, on commence à s'en préoccuper.

- expériences : La question qui se pose est celle de la vie sociale, Pays de Lafayette (Haute-Loire) ; De la veille sociale aux questions d'habitat, Communauté de communes entre Aire et Meuse (Meuse) ; Faire compagnie avec bénévoles et tablettes, Communauté de communes des Portes du Morvan (Nièvre)

Personnes âgées : comment lutter contre l'isolement ?

Cahiers de l'évaluation (les), n° 8, 04/2013, 8 p.

Au-delà de l'adaptation du logement et de l'aide à la vie quotidienne des personnes âgées, la Ville a fait de l'isolement un axe prioritaire de sa politique publique en faveur des personnes âgées, pour leur permettre de prendre toute leur place dans la vie sociale. Qu'est-ce que l'isolement ? Comment repérer les personnes qui en souffrent ? Comment le prévenir ? Que faire pour y remédier ? L'expérimentation à l'échelle de micro-quartiers et son évaluation ont été le moyen choisi pour répondre à ces questions. L'expérimentation a ainsi mis en évidence la nécessité d'aborder la question de manière partagée avec tous les acteurs concernés, elle a aussi confirmé que l'isolement n'est pas seulement une question d'âge.

<http://www.nantes.fr/home/a-vous-nantes/dialogue-citoyen/mises-en-debat-des-politiques-pu/cahiers-de-levaluation.html>

D - RAPPROCHER LES POLITIQUES DU VIEILLISSEMENT ET DE L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE : penser la ville pour tous

Quand les villes imaginent le bien vieillir

Maires de France, n° 320, 01/2015, p. 34-39

Dossier incluant les articles suivants :

- "Petits détails à ne pas négliger et grandes questions à se poser"
- "Repenser (aussi) l'environnement social"
- "L'intergénérationnel à l'épreuve du temps"

Aménagement - Ces villes qui s'adaptent au vieillissement des habitants.

Gazette des communes, des départements, des régions (la), n° 2206, 27/01/2014, p. 28-30

Pourquoi ? L'adaptation de la ville à ses habitants vieillissants est une nécessité que le Centre d'analyse stratégique a soulignée dans une étude, en 2013. La question de leur habitat doit être une priorité.

Pour qui ? L'action de villes pionnières montre que cette adaptation demande une collaboration transversale autour d'un tandem-pilote : la direction de l'autonomie ou des personnes âgées et le service d'urbanisme.

Comment ? Il convient d'établir d'abord un diagnostic partagé. Cet état des lieux permet de cibler les opérations d'adaptation pour éviter une déperdition des efforts ainsi que les investissements inutiles.

Guide français des villes amies des aînés : bonnes pratiques à l'intention des acteurs locaux / CHAPON

Pierre-Marie, LEFEBVRE Pierre-Olivier

Documentation française, 2014, 133 p.

Le Réseau francophone des villes amies des aînés a été créé en 2010. Il s'agit d'un programme lancé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), dirigé par François Rebsamen, ancien sénateur-maire de Dijon (et actuel ministre du Travail et de l'Emploi). L'initiative a démarré avec le recensement des caractéristiques essentielles de l'environnement urbain propice à un vieillissement actif et en bonne santé. Des travaux de recherche menés dans 33 villes ont confirmé l'importance pour les personnes âgées de l'accès aux transports publics, aux espaces de plein air, aux bâtiments, ainsi que la nécessité de logements adaptés, d'un tissu social et de services médicaux. Ils ont mis en évidence la nécessité de favoriser les liens permettant à cette population d'être participante active de la société. Le Réseau a depuis sollicité de nombreuses villes à le rejoindre et l'OMS a été submergée de réponses. Ainsi l'année 2014 devrait voir entrer plusieurs grandes villes françaises. Des programmes nationaux sont actuellement en cours de mise en place et cet ouvrage s'inscrit pleinement dans cette actualité.

<http://www.rfvaa.fr/>

Adapter la ville pour répondre au défi du vieillissement

Techni.Cités, n° 257, 23/10/2013, p. 12-13

L'allongement de l'espérance de vie nécessite d'adapter l'espace urbain au vieillissement. Il en va de la prévention des pertes d'autonomie. Tandis que plusieurs villes étrangères ont intégré ce questionnement, les initiatives restent timides en France. La loi sur l'autonomie attendue à la fin de l'année pourrait donner le coup d'envoi d'une démarche plus systématique.

Vieillir en ville. Enjeux et stratégies. / CHAPON Pierre-Marie, CODACCIONI Marion, RENARD Florent

Etudes foncières, n° 164, 08/2013, p. 29-35

La ville et les logements doivent s'adapter au vieillissement de la population et à la perte d'autonomie. L'intégration des zones favorables au vieillissement dans les plans d'urbanisme commence à voir le jour mais le modèle est encore à créer.

Villes amies des aînés : De la voirie aux espaces verts, l'avenir est à l'intergénération

Gazette des communes, des départements, des régions (La), n° 2186, 02/09/2013, p. 72

Des vélos-taxis de Lyon aux logements sociaux adaptés de Rennes, ce sont des initiatives innovantes que sont venus chercher les quelque 150 participants à la première rencontre du Réseau francophone des villes amies des aînés (RFVAA). Cet événement qui était organisé à Dijon le 1er juillet, annonçait dans son intitulé le grand défi à relever : « Demain une ville pour tous les âges : habitat, transports, culture... une démarche transversale à inventer. »

Les seniors, un enjeu pour les politiques de mobilité.

Techni.Cités, n° 246, 23/03/2013, p. 18-19

Le vieillissement de la population constitue un enjeu fort en matière de politiques de déplacements, d'aménagement de l'espace public mais aussi d'un point de vue social. Tour d'horizon des pratiques de déplacement des seniors et des enjeux qui en découlent.

Viellissement et espace urbain. Comment la ville peut-elle accompagner le vieillissement en bonne santé des aînés ?

Centre d'Analyse Stratégique, Note d'analyse, n° 323, 02/2013, 12 p.

Le défi du vieillissement nécessite des adaptations de l'espace urbain. Une ville qui répond aux besoins d'une population vieillissante contribue au maintien en bonne santé des aînés, mais aussi à la qualité de vie pour tous.

<http://www.strategie.gouv.fr/content/vieillissement-espace-urbain-na-323>

Adapter les villes au vieillissement. Enjeux d'aménagement et de gouvernance / CHAPON Pierre-Marie

ICADE, Centre d'Analyse Stratégique, 2013, 96 p.

L'étude « Adapter les villes au vieillissement: enjeux d'aménagement et de gouvernance » a été coordonnée par Icade et réalisée pour le Centre d'Analyse Stratégique. Elle porte sur l'adaptation des villes au vieillissement dans un contexte de prise de conscience encouragée notamment par l'union européenne et l'Organisation Mondiale de la Santé. Des exemples de bonnes pratiques de villes françaises et étrangères reconnues par ces institutions ou par des associations partenaires telles que l'American Association of Retired Persons (AARP) ou encore Ageplatform ont été sélectionnés pour étayer la réflexion. Deux thèmes majeurs ont été dégagés : le premier est l'aménagement, qui regroupe la planification, l'habitat, les transports. Le deuxième est la gouvernance qui inclut la participation citoyenne, la communication, la transversalité. Ils reprennent, en les agrégeant, des domaines d'action du protocole de Vancouver pour le programme « villes et communautés amies des aînés » de l'OMS. Certaines villes sont déjà parvenues à des projets très aboutis, d'autres ont des initiatives en voie d'expérimentation. Au-delà des différences géographiques, politiques, sociales, de ces villes mais aussi des différences culturelles selon les pays, on retrouve des démarches et des pratiques assez proches.

<http://www.inventerdemain.fr/images/etude-icade.pdf>

Les défis territoriaux face au vieillissement / CHAPON Pierre-Marie

Documentation Française, 2012, 183 p.

Cet ouvrage propose un ensemble de réflexions sur l'adaptation de l'environnement physique et social au vieillissement de la population. Son intérêt réside dans la pluridisciplinarité des angles d'analyse développés sur les territoires de vie. Les auteurs proposent une série de réflexions originales sur les territoires à partir des pratiques spatiales et sociales des personnes âgées. Ils livrent également un regard critique sur les interactions plus ou moins abouties entre ces publics et les interfaces politiques, administratives, sociales et économiques sensées répondre à leurs besoins. Il invite enfin, en troisième partie, à un dialogue constructif, en ouvrant de manière originale un débat avec des acteurs opérationnels publics et privés, premiers concernés par l'organisation des espaces, des réseaux et des territoires gérontologiques.

II - L'AIDE A DOMICILE

A - UN SECTEUR EN CRISE

Fin du FRAD : une bonne ou mauvaise nouvelle ?

Journal du domicile (le), n° 66, 01/2015, p. 11-14

Le 17 décembre dernier, Laurence Rossignol annonçait sa volonté de supprimer le Fonds de restructuration de l'aide à domicile (FRAD). Une mesure diversement accueillie par les acteurs du secteur alors que la loi d'Adaptation de la société au vieillissement ne sera appliquée qu'en janvier 2016.

Aide à domicile : « Encourager les structures à mutualiser leurs services »

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2886, 05/12/2014, p. 19

L'Union nationale des centres communaux d'action sociale (Unccas) a signé pour trois ans, le 26 novembre, un accord-cadre avec la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) visant à moderniser les services d'aide et d'accompagnement à domicile de son réseau. Explications avec Benoît Calmels, délégué général de l'union.

Se regrouper pour enrichir son offre

Travail Social Actualités, n° 56, 10/2014, p. 24-26

A Paris, cinq structures d'aide et de soins à domicile ont choisi de mutualiser des moyens et des compétences. Ensemble, elles peuvent ainsi étendre leur offre et multiplier les projets à destination des personnes confrontées au handicap ou à la perte d'autonomie.

Premières étapes d'une refondation de l'aide à domicile

Actes : actions et territoires du social, n° 449, 06/2014, p. 22-28

Premiers retours des expérimentations engagées dans une dizaine de départements entre des conseils généraux et des services à domicile, pour construire un nouveau modèle de relation à partir d'une nouvelle tarification. Premiers retours d'expérience.

Aide à domicile : Innover, pour mieux s'adapter

Gazette sante social (la), n° 108-109, 06/2014, p. 12

Retour sur le congrès de l'UNA organisé à La Rochelle les 15 et 16 mai 2014.

La thématique choisie : peut-on miser sur les innovations, pour adapter le secteur de l'aide à domicile aux évolutions auxquelles il est confronté ?

Aide à domicile : dynamiser la modernisation du secteur

Journal de l'action sociale (le), n° 188, 06/2014, p. 38-39

La CNSA s'apprête à publier dans les prochains jours une étude sur l'aide qu'elle apporte aux départements dans la professionnalisation et la modernisation de leurs services à domicile. L'occasion de dresser un bilan du travail accompli avec les principaux acteurs et d'esquisser les pistes d'une efficacité renforcée.

L'aide à domicile auprès des publics fragiles : un système à bout de souffle à réformer d'urgence; Rapport d'information fait au nom de la commission des affaires sociales sur l'aide à domicile / WATRIN Dominique, VANLERENBERGHE Jean-Marie
Sénat, 2014, 82 p.

<http://www.senat.fr/rap/r13-575/r13-575.html>

Réforme de la tarification de l'aide à domicile : les modalités de l'expérimentation sont révisées

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2844, 24/01/2014, p. 38

Les modalités de l'expérimentation relative à la tarification des services d'aide et d'accompagnement à domicile sont modifiées par un arrêté du 6 janvier. Pour mémoire, ces expérimentations ont été prévues par la loi de finances pour 2012 dans l'objectif de remédier aux importantes difficultés financières que connaît le secteur et en préfiguration d'une réforme de leur tarification. Un arrêté du 30 août 2012 fixant le cahier des charges des expérimentations a donné un cadre juridique à celles qui avaient déjà commencé dans plusieurs départements sous l'égide de l'Assemblée des départements de France (ADF) et du Collectif de l'aide à domicile et ouvert une deuxième possibilité d'expérimentation. Rappelons encore que les expérimentations peuvent porter sur les activités d'accompagnement soit des personnes âgées, soit des personnes handicapées, soit des deux publics.

Arrêté du 6 janvier 2014 - NOR : AFSA1328967A - JO du 16-01-14

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do>

Une nouvelle tarification pour les prestations d'aide à domicile ?

Actes : actions et territoires du social, n° 435, 02/2013, p. 7

En octobre dernier, la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) a lancé une concertation avec les fédérations du secteur (dont l'UNCCAS) à propos de la réforme de son tarif d'aide à domicile. Présentation des premières pistes de réflexion.

Les services d'aide à domicile gérés par les CCAS/CIAS

UNCCAS, 02/201, 24 p.

Les services d'aide à domicile constituent l'une des principales interventions des CCAS/CIAS adhérents à l'UNCCAS. Cette étude, visant à mieux connaître les détails de l'implication quotidienne des services relevant du droit d'option a permis de mettre à jour ou de conforter plusieurs éléments essentiels, que ce soit en termes de volumes d'intervention (30,4 millions d'heures à domicile en 2010 auprès d'environ 204 000 bénéficiaires), de nature des publics concernés (plus de la moitié des heures à domicile réalisées au titre de l'APA, un quart au titre des caisses de retraite), ou encore de qualification des professionnels concernés (40% des aides à domicile diplômées). Les difficultés financières qui marquent ce secteur s'y trouvent en outre confirmées avec plus de la moitié des services ayant connu un déficit entre 2008 et 2010 et plus de la moitié des gestionnaires déplorant une pénurie d'agents sociaux territoriaux et des difficultés de recrutement.

<http://www.unccas.org/services/docs/enquetes-observations-sociales3.pdf>

B - DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI DANS LES SERVICES A LA PERSONNE

Les services à la personne en 2013. Un fort recul de l'emploi direct accentue la baisse de l'activité du secteur

DARES analyses, n° 10, 02/2015, 12 p.

En 2013, l'activité dans le secteur des services à la personne recule de 3,5 %. Cette baisse, plus marquée que les années précédentes, résulte d'un fort repli des heures rémunérées par les particuliers employeurs (-5,8 %), tandis que l'activité des organismes prestataires, qui progressait régulièrement ces dernières années, marque le pas. Le nombre de salariés des particuliers employeurs baisse de 3,8 % et s'établit à 959 000 au 2e trimestre 2013. Au contraire, les effectifs des organismes prestataires continuent de croître (+1,7 %), pour atteindre 435 000 intervenants au 2e trimestre 2013. Au sein des organismes prestataires, les entreprises privées continuent leur progression. Leur nombre d'heures d'intervention à domicile croît fortement en 2013 (+8,3 %) et leurs effectifs sont en hausse de 11,8 %. À l'inverse, l'activité et l'emploi des associations et des organismes publics prestataires diminuent encore.

<http://travail-emploi.gouv.fr/etudes-recherches-statistiques-de>

CCAS de Villeparisis. L'insertion professionnelle dans l'aide à domicile

Actes : actions et territoires du social, n° 449, 06/2014, p. 33

Le CCAS de Villeparisis a développé en mars 2012 un dispositif d'insertion destiné aux bénéficiaires du RSA souhaitant découvrir le secteur de l'aide à domicile. Cette immersion sous forme de stage permet de s'essayer aux visites de convivialité et à l'animation au domicile d'usagers du service d'aide à domicile (SAAD) les plus isolés, pour confirmer un projet professionnel.

Transformations de l'aide et des services à domicile : migrations, travail et mobilités professionnelles / LADA Emmanuelle, CONDON Stéphanie

DREES, Document de travail, n° 210, 2014, 106 p.

Ce document fait suite à une étude européenne sur les migrants travaillant dans l'aide et les services à domicile. L'analyse des matériaux recueillis (données issues de la statistique publique, entretiens, observations, analyse documentaire) a permis de rendre compte de la contribution des migrant(e)s à l'organisation mais aussi aux développements et recompositions de l'aide et des services à domicile en France métropolitaine.

<http://www.ined.fr/fr/publications/document-travail/transformations-aide-services-domicile/#tabs-2>

Les services à la personne. Davantage sollicités dans les zones rurales et âgées

INSEE première, n° 1461, 07/2013, 4 p.

En 2010, 1,8 million de salariés, hors assistantes maternelles, ont travaillé au domicile de particuliers pour des services à la personne. Représentant près de 5 % des salariés en France, ils sont davantage sollicités dans le Sud-Ouest, dans les zones rurales, âgées et dans celles où la proportion de cadres est élevée. 90 % des salariés des services à la personne sont des femmes ; 24 % ont plus de 55 ans. Près d'un salarié sur trois travaille également en dehors du secteur des services à la personne. Le faible nombre d'heures travaillées chez les particuliers incite à cumuler les employeurs, le plus souvent à proximité : un tiers des salariés de particuliers-employeurs résident dans la même commune que leur(s) employeur(s).

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1461

Les services à la personne en 2011 : une baisse globale de l'activité et de l'emploi

DARES analyses, n° 25, 04/2013, 11 p.

Avec 876 millions d'heures rémunérées au domicile des particuliers, l'activité du secteur des services à la personne dans son ensemble baisse pour la première fois en 2011 (-1,8 %), après une quasi-stabilité en 2010. Cette baisse est le fait du repli de l'emploi direct, dont le volume d'heures rémunérées par des particuliers employeurs a perdu 3,8 %, après -1,2 % en 2010. L'activité des organismes prestataires continue en revanche de progresser, mais à un rythme ralenti (+2,2 % après +3,2 % en 2010).

<http://travail-emploi.gouv.fr/etudes-recherches-statistiques-de-76>

C - LES METIERS DE L'AIDE A DOMICILE

La qualification au coeur du projet managérial

Direction(s), n° 128, 02/2015, p. 12-14

Nice (Alpes-Maritimes). Un dispositif de formation innovant pour former des aides à domicile au métier d'aide-soignant. L'initiative portée par la Fédération ADMR a déjà permis à une dizaine de professionnels d'obtenir leur diplôme. Et de construire ainsi une nouvelle carrière.

De l'ombre à la lumière : quelle reconnaissance pour l'aide à domicile aujourd'hui ?

Journal du domicile (le), n° 110, 09/2014, p. 11-15

"L'aide à domicile vit dans l'ombre du soignant et du grand frère sanitaire, dans l'ombre de l'employé de ménage, avec qui on la confond souvent, dans l'ombre de machines encensées par la silver économie et enfin, à l'ombre de son ancêtre oublié et pourtant encore bien présent ici et là, la domesticité. Pour apporter quelques éléments de réponse à ce malaise diffus, dans un secteur lui aussi un peu confus, enquête sur des expériences et modèles qui marchent.

Aides à domicile : la formation améliore-t-elle l'emploi ? / TRABUT Loïc

Formation emploi, CEREQ, n° 127, 01/09/2014, 71-90

"Quel est l'effet de la mise en place du diplôme d'Etat d'Auxiliaire de vie sociale (DEAVS) sur la qualité de l'emploi du secteur de l'aide à domicile ainsi que sur les critères de recrutement ? Fondé sur une enquête ethno-statistique menée auprès d'une association d'aide à domicile, cet article montre que la valorisation symbolique et salariale se réalise au détriment des conditions d'emploi. La norme hétéronome de flexibilité, à l'origine de la mauvaise qualité d'emploi, est indépendante de la professionnalisation par la formation.

Aide à domicile : un système inadapté à la réalité des pratiques

Travail Social Actualités, n° 52, 05/2014, p. 6-7

Pourquoi les salaires des aides à domicile sont-ils si bas ? C'est l'une des questions sur lesquelles s'est penchée une équipe de sociologues, via une longue enquête ethnographique. A l'arrivée : un ouvrage qui décrypte finement les rouages du secteur et ses dysfonctionnements. Entretien avec Loïc Trabut, co-directeur de l'étude.

Entretien avec Florence Weber : "La revalorisation des salaires et l'amélioration de la formation sont de vraies priorités"

Journal du domicile (le), n° 60, 05/2014, p. 14-15

Une enquête titanesque menée entre 2008 et 2012 par trois sociologues et impliquant plus de 13 chercheurs, fait le point sur la situation des différents acteurs de l'aide à domicile. Publié en mars, "Le salaire de la confiance" aborde les questions des bas salaires et de la précarité ? Co-auteur de cet ouvrage, et directrice du département de sciences sociales de l'Ecole normale supérieure, Florence Weber revient sur ce travail de fourmi.

Le CDG des Landes prend soin des aides à domicile

Gazette des communes, des départements, des régions (la), n° 2220, 05/05/2014, p. 56

Face aux particularités du métier, et de son territoire, le centre de gestion (CDG) des Landes a décidé, en partenariat avec le conseil général, d'apporter aux aides à domicile un accompagnement renforcé. « Leur lieu de travail change très souvent, les personnes à aider sont diverses, avec notamment des situations de fin de vie. Notre département est, en outre, très rural, ce qui entraîne de longs déplacements pour ces personnels », énumère Xavier Fortinon, chef du service de modernisation des services publics d'aide à domicile....25 CIAS existent dans les Landes. Le département est couvert à plus de 90 % par des centres intercommunaux d'action sociale, qui ont presque tous pris la compétence « aide à domicile ».

<http://www.cdg40.fr/>

Métiers du domicile : une vraie reconnaissance enfin ?

Journal du domicile (le), n° 58, 03/2014, p. 6

Décryptage de l'accord-cadre national et du plan pour les métiers de l'autonomie.

Aides à domicile : leur nécessaire formation en gérontologie

Journal du domicile (le), n° 56, 01/2014, p. 16-17

Le plan Alzheimer a tenu à l'écart les titulaires de DEAVS des formations en gérontologie : cela nuit à la continuité d'intervention avec les équipes spécialisées Alzheimer (ESA). Mais il existe des solutions pour combler ce manque, dont l'initiative du cabinet Brigitte Croff.

Le salaire de la confiance : l'aide à domicile aujourd'hui / WEBER Florence, TRABUT Loïc, BILLAUD

Solène, Editions rue d'Ulm, 2014, 365 p.

Pourquoi les salaires des aides à domicile sont-ils si bas ? Une équipe de jeunes sociologues a mené l'enquête auprès des femmes qui font ce métier, mais aussi auprès des acteurs économiques dont elles dépendent – employeurs contractuels (associations ou entreprises), clients (les personnes âgées dépendantes et leur famille), financeurs (les conseils généraux). C'est un secteur qui manque de main d'œuvre, c'est un travail qui exige du savoir-faire et du doigté. Pourtant les salaires restent proches du salaire minimum horaire, les temps de travail sont morcelés et chacun croit que les aides à domicile font du ménage, alors qu'elles assument en solitaires un rôle de surveillance sanitaire. Pourquoi la prise en charge de la dépendance ne relève-t-elle pas de l'assurance maladie ? Ce livre permet de comprendre comment la société française contemporaine traite les personnes âgées et ceux dont elles dépendent pour leur survie.

Les aides à domicile : un autre monde populaire / AVRIL Christelle

La Dispute, 2014, 288 p.

Plus de cinq cent mille femmes travaillent comme aides à domicile en France ; ce chiffre ne cesse d'augmenter face aux besoins croissants des personnes âgées et des familles. Mais qui sont ces femmes – parce que ce sont essentiellement des femmes – et quelles sont leurs conditions d'existence ? Sait-on vraiment en quoi consiste leur travail quotidien ? Que signifie pour elles travailler auprès de personnes âgées ? Christelle Avril, sociologue, maîtresse de conférences à l'université Paris-XIII et chercheuse au laboratoire IRIS, travaille sur l'articulation entre classe, genre et « race » dans une perspective résolument empirique et en multipliant les méthodes d'enquête et d'analyse. Elle éclaire l'univers des femmes des milieux populaires en partant, de façon inédite, de la scène professionnelle. L'auteure révèle ainsi parmi ces travailleuses du bas de l'échelle sociale de profondes divisions qui différencient les attitudes de classe, opposent immigrées et non immigrées, ou encore distinguent les conceptions de l'identité féminine. Fondé sur une enquête de terrain extrêmement riche et sur des données chiffrées, cet ouvrage, dont Olivier Schwartz souligne dans sa postface l'importance et l'audace, éclaire les rapports et les tensions qui mettent en mouvement l'ensemble de la société.

Intervenir au domicile / DJAOUI Elian

Presses de l'Ehesp, 2014, 293 p.

Le domicile est historiquement l'un des lieux où se sont construites les pratiques du travail social actuel. Il est à la fois le lieu par excellence où l'individu exprime sa subjectivité et la cible de politiques publiques de plus en plus fines, qui en ont fait une catégorie de l'action publique. Les visées de ces politiques (accompagnement social, action éducative, soutien à la parentalité, thérapies psychiques et physiques, etc.) légitiment l'intervention de professionnels de plus en plus nombreux et spécialisés dans cet espace privé. Cependant, dans notre société hypermoderne, les pratiques et les usages de « l'habiter » prennent des formes inédites. En particulier, les limites entre sphère intime, espace privé et domaine public sont fortement remises en question. Par ailleurs, la lourdeur des problématiques présentées par les populations rend de plus en plus difficiles les réponses des professionnels. L'intervention au domicile est ainsi devenue complexe parce qu'elle est déterminée à la fois par les logiques des politiques sociales et médico-sociales, les usages de « l'habiter » des populations et les interactions entre professionnels et habitants, notamment dans leur dimension imaginaire.

Les clés de l'aide à domicile. La personne aidée, ses soutiens familiaux et les aides à domicile /

RAGUENES René, L'Harmattan, 2014, 153 p.

En s'appuyant sur les dispositifs en vigueur, cet ouvrage a pour objectif de donner des clés à toutes les personnes concernées par les actions d'aide à domicile. Pour les personnes aidées et leurs aidants familiaux, il s'agit de savoir ce qui peut être attendu ou non des interventions d'aides professionnelles au domicile ; pour les aides à domicile, il s'agit de mettre en oeuvre les attitudes qui donneront plus de chances à leurs actions d'aboutir positivement.

Les aides à domicile : un engagement dans la formation tribulaire du mode d'exercice / MANSUY

Michele, MARQUIER Remy

Formation emploi, CEREQ, n° 123, 09/2013, p. 45-65

Les aides à domicile aux personnes fragilisées s'engagent de façon inégale dans la formation continue. Le diplôme initial et l'âge expliquent en partie ces différences, mais à diplôme égal, l'appétence pour la formation continue n'est pas la même pour tous (toutes). Le mode d'exercice de la profession joue un rôle clé, le mode prestataire facilitant l'accès à la formation continue, surtout pour les moins diplômés. L'expérience professionnelle a également un impact important. Enfin, la VAE (validation des acquis de l'expérience) est mieux connue des aides à domicile que des autres employé(e)s non qualifié(e)s et presque le tiers d'entre elles envisagent de s'y engager.

L'intervention à domicile au risque de l'intime.

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2810, 17/05/2013, p. 24-27

La préoccupation du secteur social et médico-social pour le sujet de l'intime n'est pas nouvelle, mais elle prend une acuité supplémentaire avec le développement de l'aide à domicile. Intervenir chez les usagers, c'est se confronter à leur espace privé. Ce qui suppose, au minimum, une vigilance par rapport aux limites à ne pas franchir.

Quel parcours pour devenir aide à domicile ? / TRABUT Loïc

Centre d'études de l'emploi, DREES, Document de travail, n° 164, 03/2013, 53 p.

<http://www.cee-recherche.fr/publications/document-de-travail/quel-parcours-pour-devenir-aide-domicile>

Le texte explore les différentes stratégies d'accès et de maintien dans l'emploi d'aide à domicile pour personnes âgées en perte d'autonomie, à partir d'une monographie d'association « employeur ». La monographie réalisée a permis de collecter l'ensemble des données de recrutement de la main-d'œuvre (CV, lettres de motivation, formulaire d'embauche) et de gestion de l'activité (emploi du temps, contrats de travail, etc.) Deux types de politiques ont principalement influencé le champ de l'aide à domicile. D'un côté, se sont mises en place des politiques de développement des services par incitation fiscale ou par l'intermédiaire d'aides publiques et, de l'autre, des politiques visant tout autant à attirer une main-d'œuvre qu'à améliorer la qualité du travail et du service. Entre ces deux extrémités de la chaîne, des associations qui ont dû s'adapter à ces deux évolutions. L'emploi d'aides à domicile repose aujourd'hui majoritairement sur le secteur associatif qui organise le travail et l'emploi des salariés, afin de fournir une prestation au public rendu solvable par différents mécanismes. Qui sont ces salariés ? Quel impact ont eu les politiques d'attractivité ? Comment s'organisent pour elles (puisque ce sont très majoritairement des femmes) le travail et l'emploi dans l'association

Casse-tête des ressources humaines dans l'aide à domicile

Cahiers de la FNADEPA (les), n° 121, 03/2013, p. 23-25

Témoignage d'un cadre de secteur de l'aide à domicile : la difficile conciliation entre la nécessité d'assurer la continuité du service, la satisfaction du client, les contraintes financières et la gestion des salariés intervenant auprès d'un public fragile.

La gestion des plannings / RAGUENES René

Journal du domicile (le), n° 48, 03/2013, p. 17

La gestion des plannings est l'une des préoccupations centrales à la fois des encadrants intermédiaires qui sont chargés de les élaborer, des intervenants à domicile et des personnes aidées, qui en retirent parfois une certaine insatisfaction. Voici quelques clés pour réussir vos plannings.

Aide à domicile. La nuit, même les imprévus sont permis

Travail Social Actualités, n° 39, 02/2013, p. 24-26

Bénéficiaire, sur un simple coup de fil, de l'intervention rapide d'une auxiliaire de vie en pleine nuit, 365 jours par an : c'est le service proposé par Ronde de nuit, créé par le Groupement pour l'insertion des personnes handicapées physiques (GIHP) de Lorraine

L'entretien professionnel des aides à domicile / RAGUENES René

Journal du domicile (le), n° 47, 02/2013, p. 17

L'entretien professionnel est une obligation de la loi du 4 mai 2004 sur la formation professionnelle continue. La particularité, pour les aides à domicile, est que cet entretien est mené par des managers...qui ne voient que très exceptionnellement les intervenants en situation de travail. Voici donc quelques clés pour mener un entretien concret et efficace.

Responsable de secteur, le métier aux mille visages

Journal du domicile (Le) - 09/2012 - n° 42 - pp. 12-16

Ils sont des maillons indispensables de services d'aide à domicile. Pourtant, ils sont loin de constituer un groupe professionnel homogène. Qui sont donc les responsables de secteur ? Comment sont-ils formés ? Comment travaillent-ils ? Zoom sur une profession en manque de visibilité.

Services d'aide à domicile - Le processus des conditions de travail, la maîtrise de l'absentéisme

Actes : actions et territoires du social - 09-10/2012 - n° 430-431 - p. 60

Fiche à destination des responsables de services à domicile.

D - LA DEMARCHE QUALITE DANS LES SERVICES D'AIDE A DOMICILE

Services d'aide à domicile. Améliorer la qualité et le respect des droits des bénéficiaires. Outils de la loi n°2002-2 de la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale et de l'arrêté du 26 décembre 2011 fixant le cahier des charges prévu à l'article R. 7232-7 du code du travail

UNCCAS, 2015, 50 p.

Toujours soucieuse de vous accompagner dans vos démarches, l'UNCCAS met à disposition des services à domicile - services agréés et services autorisés - un nouveau livret sur les nombreux outils destinés à assurer la qualité de l'intervention et le respect effectif des droits des bénéficiaires. Pour favoriser une mise en place efficiente de ces outils, le livret apporte tous les éléments inhérents aux obligations légales et réglementaires. Véritable guide méthodologique, il est jalonné de précisions, recommandations et exemples concrets et pédagogiques pour faciliter le travail de vos équipes.

<http://www.unccas.org/>

Loiret : une box pour mieux servir l'APA

Gazette sante social (la), n° 112, 11/2014, p. 41

D'ici à la fin de 2014, le conseil général du Loiret aura équipé d'une box les bénéficiaires de l'APA.

Un dispositif simple et inédit pour améliorer le service aux usagers.

Une "appli" pour coordonner l'aide à domicile

Direction(s), n° 122, 07/2014, p. 27

Afin de fluidifier la communication avec et entre les aides à domicile et de mieux organiser l'activité, cette association bretonne les a équipées de smartphones dotées d'une "appli" professionnelle. Qui permet de gérer les interventions en direct.

Bientraitance : les services d'aide et de soins à domicile sur le bon chemin

Journal du domicile (le), n° 61, 06/2014, p. 10-11

L'intéressante enquête de l'Anesm sur la bientraitance dans les services d'aide et de soins à domicile montre que si les progrès restent encore à réaliser dans la diffusion de pratiques prenant en compte le bien-être des bénéficiaires, ils sont clairement sur la bonne voie.

<http://www.anesm.sante.gouv.fr/spip.php?article801>

Aide à domicile : une gestion en temps réel avec les mobiles

Travail Social Actualités, n° 50, 03/2014, p. 24-26

L'Adapa 54 a été l'une des premières associations du Grand Est à opter pour la télégestion mobile, il y a près de deux ans. Un système qui a le vent en poupe dans l'aide à domicile. Reportage sur cet outil qui bouleverse les pratiques professionnelles et soulève quelques questions.

Le premier SAD de CCAS certifié en Haute Normandie !

Actes : actions et territoires du social - 09-10/2012 - n° 430-431 - p. 49

Le 21 février dernier, le service d'aide à domicile du CCAS de Bois-Guillaume Bohorel a obtenu la certification AFNOR, gage de qualité et de professionnalisme.

III - ORGANISER UN PARCOURS DE SOINS COORDONNE DE LA PRISE EN CHARGE DE LA PERSONNE

Droits des usagers. Des parcours à construire

Direction(s), n° 126, 12/2014, p. 22-29

Alors qu'elle est sur toutes les lèvres des acteurs du secteur, l'idée de parcours fluide, sans rupture, de chaque usager se heurte encore à bien des freins tant structurels que culturels. Miser sur la transversalité, sur les coopérations territoriales, créer des partenariats d'action entre le sanitaire et le médico-social... : des solutions existent pour lever les blocages et apporter des réponses individualisées, adaptées et réactives aux besoins des publics accompagnés. Avec un impératif pour les gestionnaires comme les pouvoirs publics : ne plus laisser personne au bord du chemin.

- Des parcours à construire
- « Il faut une innovation intégrative »
- Un dispositif pour ajuster les interventions des Itep
- Une sortie d'hôpital sereine pour les personnes âgées

Services d'accompagnement et de soins : de la coopération à l'intégration

Vie sociale, n° 6, 06/2014, 182 p.

<http://www.cairn.info/revue-vie-sociale-2014-2.htm>

En France, les services aux personnes en situation de perte d'autonomie et de handicap ont connu, depuis les années 1960, un développement sectoriel. L'absence de structuration générique a engendré des phénomènes de fragmentations et de cloisonnements institutionnels, organisationnels et cliniques, qui ont des conséquences néfastes sur les parcours des personnes. Aussi, depuis une trentaine d'années, les thématiques de la coordination, de l'intégration des services et de la gestion de cas se trouvent au cœur des préoccupations des pouvoirs publics, des professionnels et d'un grand nombre de chercheurs. Divers systèmes d'intégration ont été conçus, expérimentés et évalués. Ce numéro évoque les enjeux sociétaux, éthiques et économiques, met en exergue les avancées ainsi que les obstacles restant à lever pour qu'une politique publique cohérente et efficiente puisse être mise en œuvre.

Les projets pilotes "Paerpa" sur la ligne de départ

Gazette sante social (la), n° 108-109, 06/2014, p. 8-9

La coordination des parcours de santé des "personnes âgées en risque de perte d'autonomie" (Paerpa) est sur le point d'être expérimentée dans cinq premiers territoires. Etat des lieux.

Mieux prendre en charge les résidents grâce aux filières gérontologiques

EHPAD magazine, n° 23, 04/2014, p. 11-18

Amorcées dès les années 2000 dans les hôpitaux, élargies au domaine médico-social en 2007, les filières gérontologiques permettent aujourd'hui d'améliorer la coordination des professionnels des secteurs sanitaire et médico-social autour des personnes âgées afin d'éviter les ruptures dans leur prise en charge et les pertes d'autonomie. Si l'efficacité de l'outil est avérée en théorie, la situation est plus nuancée en pratique.

- Le parcours de soins va plus loin que la logique de filière
- Le limousin précurseur
- Petit lexique des dispositifs de la filière gérontologique

Les Paerpa à l'épreuve de la réalité

Mensuel des maisons de retraite (le), n° 168, 02/2014, p. 18-26

Alors que vont débiter en mars les premières concertations pour modéliser les outils permettant la mise en œuvre des Paerpa dans 5 régions, l'inquiétude ne cesse de grandir chez les acteurs de terrain. Vanté depuis plusieurs années, le nouveau dispositif commence à se heurter à la réalité des territoires.

- Les Ehpads dans l'ombre des Paerpa
- Paerpa : quels enseignements des territoires pilotes ?

Aide à domicile - Le Spasad : coordonner soins et accompagnement

Travail Social Actualités, n° 54, 07/2014, p. 29-31

Depuis 2007, l'Amsad Léopold Bellan combine un service de soins infirmiers à domicile et un service d'accompagnement à domicile : le service polyvalent d'aide et de soins à domicile (Spasad). Intérêt de la démarche : proposer une prise en charge globale et coordonnée.

Coordination et parcours : la dynamique du monde sanitaire, social et médico-social

BLOCH Marie-Aline, HENAUT Léonie, Dunod, 2014, 315 p.

L'accroissement du nombre de personnes âgées, handicapées ou atteintes de maladies chroniques, rend nécessaire le développement et la diversification des soins et des services, mais demande aussi une meilleure coordination des interventions. Pour lutter contre les différents cloisonnements du système de santé et d'aide, les pouvoirs publics, les professionnels et les associations de familles et d'usagers sont engagés dans un processus permanent d'innovation et de coopération à l'origine de la dynamique de l'ensemble du monde sanitaire, social et médico-social. Cet ouvrage retrace l'histoire de la structuration de la coordination en France dans plusieurs domaines d'intervention (gérontologie, santé mentale, handicap, cancer, maladies rares, accident cérébral), ainsi que l'apparition récente de la notion de parcours dans l'espace public. Il propose une analyse critique des politiques conduites en matière de coordination, et tente d'expliquer la persistance des dysfonctionnements observés. À partir d'enquêtes réalisées sur plusieurs territoires, les facteurs de succès pour la mise en place de dispositifs de coordination pérennes sont ensuite mis en évidence. L'innovation se révèle être le produit des interactions entre initiatives locales et directives nationales. Enfin, l'ouvrage propose une typologie des nouveaux professionnels de la coordination (gestionnaires de cas, pilotes, référents, médecins coordonnateurs, chargés de mission...) et souligne notamment le rôle clé joué par les cadres intermédiaires des organisations sanitaires, sociales et médico-sociales.

Parcours de santé des personnes âgées, comment améliorer l'efficacité de notre système de santé ? /

MARX Patrick, Regards, n° 44, 11/2013, p. 77-82

<http://www.en3s.fr/Publications/article/no-44-pertinence-et-performance-de>

La stratégie nationale de santé, c'est un choix, celui de réorganiser notre système de santé autour du patient, et de structurer une médecine de parcours ». Cet engagement, tiré du discours du Premier ministre en février 2013 puis repris par la ministre de la Santé quelques semaines plus tard devant la communauté hospitalière, illustre l'ambition majeure de notre système de santé pour les décennies à venir. Pour autant, parcours de soins, qualité, efficacité, performance, sont autant de notions qui s'imbriquent et s'entrecroisent, tel un puzzle déroutant. Une complexité sémantique alimentée par une littérature abondante et de multiples expériences autour de la notion de parcours. C'est donc dans ce contexte que plusieurs textes tentent de définir et d'encadrer ce concept en promouvant diverses actions pour mieux prendre en charge le patient, plus particulièrement le patient âgé. Il s'agit bien d'organiser un travail collectif autour de la personne âgée confrontée aux pathologies délétères liées au vieillissement pour lui permettre d'obtenir une réponse pertinente adaptée à ses besoins et non dispendieuse.

Transitions, continuité et ruptures dans les parcours individuels de prise en charge : impacts sur les trajectoires de vie

Cahiers de l'actif (les), n° 446-447, 2013, p. 5-206

- Parcours et projet de vie : vers une reconfiguration de l'action médico-sociale
- Continuité des parcours, polyvalence des équipes
- Ruptures et passages : d'un espace à l'autre
- Les gens heureux n'ont pas d'histoire : or il se trouve que les gens malheureux en aient trop...!
- La construction du projet professionnel chez les jeunes "déficients intellectuels" : myopie institutionnelle et socialisation
- Parcours en milieu ordinaire de jeunes avec un handicap mental ou psychique
- Favoriser la fluidité des parcours de vie : modélisation d'un exemple concret de partenariat sanitaire/médico-social autour de l'accompagnement d'une personne adulte avec TED.
- Etude et analyse des freins à la sortie de jeunes adultes handicapés de plus de 20 ans d'institutions pour enfants, CREA1 Bretagne
- L'enjeu de la continuité du parcours individuel de la personne dans le dispositif MAIA...ou l'émergence de la figure du gestionnaire de cas
- Un parcours de soins et de santé sans rupture d'accompagnement
- Approche sociologique des parcours de vie de jeunes confiés
- Le devenir des enfants placés en MECS

Dépendance - Parcours de santé : vers une approche intégrée

Travail Social Actualités, n° n° 43, 06/2013, p. 15-22

Les parcours de soins des personnes âgées et handicapées pâtissent de la segmentation de l'offre de services. Un gros effort d'ajustement réciproque, de formation, de décloisonnement des tutelles reste à effectuer pour que tous les acteurs d'un territoire travaillent mieux ensemble. Mais une prise de conscience semble en marche.

Quel avenir pour le case management ? / LOUBAT Jean-René

Actualités sociales hebdomadaires, n° n° 2807, 26/04/2013, p. 30-31

La coordination de parcours et de projets – le case management –, encore assez peu répandue en France, est appelée à se développer, estime Jean-René Loubat, psychosociologue-consultant. Il analyse ici les principes et les étapes de cette pratique, qui s'inscrit dans une reconfiguration de l'action sanitaire ou sociale

<http://www.jeanreneloubat.fr/>

Dans le Doubs, conseil général et agence régionale de santé main dans la main

Journal du domicile (le), n° n° 48, 03/2013, p. 15-16

La procrastination ? Le conseil général du Doubs ne connaît pas. Après avoir été le fer de lance de l'expérimentation de nouvelle tarification des services d'aide à domicile, le département se lance dans une nouvelle aventure : une expérimentation de rapprochement entre aide et soin. Et cette fois-ci, il a embarqué l'ARS de Franche-Comté dans son équipée.

Des services à la carte assurés par un groupement de coopération

Direction(s), n° 106, 03/2013, p. 12-14

<http://www.gcasantementalehandicap-limousin.fr/>

Limoges (Haute-Vienne). Afin de mieux coordonner l'offre sanitaire et médico-sociale en Limousin, le GCS Santé mentale et handicap propose à ses adhérents différents services mutualisés. Avec une ambition : fluidifier le parcours des usagers.

Parcours de personnes âgées : l'animation territoriale

ANAP, 03/2013, 7 p

<http://www.anap.fr/detail-dune-publication-ou-dun-outil/recherche/lessentiel-parcours-de-personnes-agees-sur-un-territoire/>

Les enjeux liés à la démographie et au vieillissement de la population ont conduit l'Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médicosociaux (ANAP) à engager un travail visant à améliorer la prise en charge de la population âgée. Trois publications à forte visibilité du HCAAM, de la DREES, et de la Cour des Comptes ont renforcé ce choix. Elles ont mis en avant l'insuffisante transversalité de notre système de santé.

Comité national de pilotage sur le parcours de santé des personnes âgées en risque de perte d'autonomie - Rapport sur la mise en oeuvre des projets pilotes / MOUNIER Céline, WAQUET Cécile, IGAS, 02013, 85 p.

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/134000378/>

Le rapport de l'IGAS présente les réflexions qui ont conduit à la rédaction du cahier des charges, et identifie les mesures à prévoir compte tenu des axes retenus par le comité. Il formule des recommandations dont la réalisation, à moyen terme, serait souhaitable en vue d'une éventuelle généralisation, et définit, pour l'ensemble du territoire français, les conditions favorables à l'émergence de véritables parcours de santé pour les personnes âgées.

Coordonner parcours et projets personnalisés en action sociale et médico-sociale / LOUBAT Jean-René, Dunod, 2013, 217 p.

Le secteur médico-social connaît de nombreux et rapides bouleversements : le recentrage sur la personne bénéficiaire, la montée des droits de cette dernière, l'affirmation du mainstreaming, du projet de vie, du vivre à domicile, la logique de service et de parcours, la reconfiguration des établissements et services, les impératifs économiques incitant à l'optimisation des ressources et la mutualisation des moyens, le surgissement de nouvelles fonctions de ce fait, etc. Tout cela trace les grandes lignes d'une nouvelle posture et de nouvelles pratiques professionnelles. L'ouvrage aborde ces évolutions au travers de ce fil conducteur que constituent le parcours et le projet personnalisés. Il propose une méthodologie de travail et des outils pratiques.

Qualité de vie en Ehpad (volet 4). L'accompagnement personnalisé de la santé du résident / ANESM,
11/2012, 114 p.

http://www.anesm.sante.gouv.fr/IMG/pdf/Anesm_QDV4_Novembre_2012.pdf

- Les éléments de santé perçus par les personnes âgées comme étant importants pour leur qualité de vie
- La prévention des risques de santé
- La coordination des diverses interventions
- La fin de vie

Aide à l'autonomie et parcours de vie - Synthèse du colloque des 15 et 16 février 2012

CNSA, 09/2012, 68 p.

http://www.cnsa.fr/IMG/pdf/Aide_a_lautonomie_et_parcours_de_vie.pdf

<http://www.rencontres-scientifiques.cnsa.fr/page/documentation.php>

Actes des Deuxièmes rencontres scientifiques de la CNSA pour l'autonomie

En organisant la seconde édition de ses rencontres scientifiques sur le thème des parcours de vie, la CNSA a souhaité faire le point sur les connaissances disponibles sur les parcours des personnes handicapées et des personnes en perte d'autonomie. Elle a voulu confronter les points de vue et les expériences des acteurs concernés (professionnels, décideurs, usagers) pour dégager des pistes d'amélioration de l'offre d'accompagnement. Retrouvez l'essentiel de leurs échanges dans ces actes ou en visionnant les séquences vidéos sur le site des rencontres scientifiques de la CNSA.

CCAS d'Angers - Aide à domicile : le projet personnalisé partagé

Actes : actions et territoires du social - 05/2012 - n° 428 - p. 28

En 2011, le projet d'établissement du CCAS prévoit de développer son offre de services et de sécuriser le parcours de vie des usagers à travers le projet personnalisé partagé. Son service de soutien à domicile (SSAD), certifié AFNOR depuis 2007 et investi dans des plans d'aide personnalisés pour les personnes âgées, a servi de laboratoire expérimental.

A - COORDINATION HOPITAL - DOMICILE/ETABLISSEMENT SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

Soins nocturnes. Mutualiser les astreintes infirmières

Gazette sante social (la), n° 116, 03/2015, p. 43

En dehors du 15, les Ehpad ont peu d'alternatives pour gérer les évènements nocturnes de santé. Pour y remédier, plusieurs agences régionales de santé expérimentent la mutualisation des astreintes infirmières de nuit. Les hôpitaux du bassin de Thau (Hérault) ont été précurseurs : Patricia Barreau-Michelot, directrice des soins, indique les points à traiter.

Une sortie d'hôpital sereine pour les personnes âgées

Direction(s), n° 126, 12/2014, p. 28

Le retour à domicile des personnes âgées hospitalisées est un point de rupture potentiel de leur parcours. À Limoges, des services de soins et d'aide à domicile coopèrent dans le cadre d'une plateforme médico-sociale afin de sécuriser cette étape.

Des relais infirmiers de nuit répondent aux urgences

Direction(s), n° 113, 11/2013, p. 18-20

Sète (Hérault). Garantir la permanence des soins la nuit et éviter les hospitalisations inutiles des résidents de sept établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) du territoire. Tels sont les objectifs du dispositif d'astreinte infirmières créé par le centre hospitalier. Un modèle de coopération public-privé.

Dix Ehpad en liaison directe avec le Samu

Direction(s), n° 108, 05/2013, p. 14-15

À Troyes, dans l'Aube, depuis 18 mois, des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) expérimentent un dispositif de télémédecine, relié au service d'aide médicale d'urgence local. En jeu ? L'amélioration de la prise en charge et le décloisonnement des secteurs sanitaire et médico-social.

L'hôpital offre un moment de répit aux Ehpad voisins

Direction(s), n° 100, 10/2012, p. 18-20

Limoges - Pour éviter les passages aux urgences des usagers des Ehpad du département le CHU assure la continuité des soins des résidents atteints de pathologies aiguës au sein d'une unité spécifique. Un exemple de coopération aboutie entre le sanitaire et le médico-social.

Pour la personne handicapée : Un parcours de soins sans rupture d'accompagnement.

L'hospitalisation au domicile social ou médico-social / JACOB Pascal, Secrétariat d'Etat chargé de la santé, 02/2012, 79 p.

Pour que "les personnes handicapées n'aient pas à faire l'impossible choix d'être ou bien soignées ou bien accompagnées", le rapport propose de rendre possible les "consultations et examens de (médecins) spécialistes au domicile, et/ou dans le lieu d'accompagnement et de vie", ou encore d'"utiliser au maximum la possibilité d'avoir recours aux services de l'hôpital à domicile dans tous les lieux de vie". L'auteur du rapport, Pascal Jacob, président d'une association de défense des personnes atteintes d'infirmité cérébrale, suggère aussi de "rendre gratuites pour la personne handicapée toutes les rééducations et éducations thérapeutiques qui améliorent l'esthétique et la vision de la personne" ou de mieux former les personnels hospitaliers et médico-sociaux aux handicaps lourds.

http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_Jacob

B - L'ÉVALUATION DE LA PERTE D'AUTONOMIE

La CNAV expérimente une nouvelle grille d'évaluation des fragilités pour affiner ses paniers de services

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2876, 26/09/2014, p. 8-10

Depuis le printemps dernier, la caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) expérimente, sur certains territoires, trois paniers de services constitués en fonction du niveau de fragilité des retraités relevant des groupes iso-ressources (GIR) 5 et 6 (les moins dépendants), et envisage d'y intégrer les GIR 4 (dépendance moyenne). Il s'agit d'"expérimenter un tronc commun, puis il appartient à chaque caisse de retraite d'ajuster ses prestations avec les services d'aide à domicile", explique le directeur national de l'action sociale de la CNAV aux ASH, au moyen d'une nouvelle grille d'évaluation des fragilités - baptisée "Fragire" -, qui prend mieux en compte l'environnement des retraités. Objectif, selon Antonin Blanckaert : "développer une approche globale du vieillissement".

La nouvelle procédure Aggir et Pathos en Ehpad

Direction(s), n° n° 123, 09/2014, p. 34-35

Les démarches d'évaluation et de validation de la perte d'autonomie des résidents en Ehpad, ainsi que de leurs besoins en soins requis, ont été révisées. Revue de détail des principaux changements.

L'évaluation de la perte d'autonomie et des besoins en soins

Travail Social Actualités, n° 50, 03/2014, p. 36-41

Avec la publication de l'ensemble des textes réglementaires nécessaires, les nouvelles règles d'évaluation et de validation du niveau de perte d'autonomie et des besoins en soins requis des résidents en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) sont applicables.

EHPAD : diffusion d'un guide pratique sur les procédures d'évaluation de la dépendance et des besoins en soins

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2841-2842, 10/01/2014, p. 36-37

Une circulaire conjointe de la direction générale de la cohésion sociale et de la direction de la sécurité sociale détaille les modalités de mise en œuvre des procédures d'évaluation de la dépendance et des besoins en soins des personnes âgées accueillies en établissement via un guide pratique. Elle explicite ainsi les dispositions du décret du 8 janvier 2013 et des arrêtés du 15 novembre 2013 qui ont défini ces procédures pour les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et pour les unités de soins de longue durée (USLD). Signalons toutefois que la circulaire concerne uniquement les EHPAD, les modalités d'application du dispositif pour les USLD devant faire l'objet d'instructions ultérieures.

http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/12/cir_37768.pdf

A Toulouse : un hôpital de jour détecte les fragilités

Mensuel des maisons de retraite (le), n° 162, 07/2013, p. 20-21

En octobre 2011, le Gérotopole du CHU de Toulouse a créé un hôpital de jour d'évaluation des fragilités et de prévention de la dépendance. L'objectif de l'évaluation multidisciplinaire proposée par cette structure unique en France est de déterminer les causes de fragilité de personnes âgées préalablement repérées, et de leur proposer un plan de prévention personnalisé. Un dispositif innovant de coordination ville/hôpital

Xtea une tablette tactile pour évaluer l'aide aux personnes âgées dans l'Aube

Autoroutes de l'information et territoires, n° n° 299, 16/04/2012, p. 5

Le Conseil général de l'Aube équipe ses travailleurs médicaux sociaux de tablettes tactiles pour les visites à domicile dans le cadre de l'APA.

C - LES MAISONS POUR L'AUTONOMIE ET L'INTEGRATION DES MALADES D'ALZHEIMER

Des gestionnaires de cas en MAIA. Experts en situations complexes

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2878, 10/10/2014, p. 26-29

Les MAIA visent à construire sur un territoire un réseau intégré de partenariats afin d'accompagner les personnes âgées souffrant de troubles cognitifs ou en risque de perte d'autonomie. A Bergerac, quatre gestionnaires de cas suivent une centaine de dossiers difficiles.

MAIA. Méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie

Cahiers pédagogiques de la Cnsa (les), 10/2014, 22 p.

http://www.cnsa.fr/IMG/pdf/CNSA_CahierPe_dagogique_MAIA_HD.pdf

Les troisièmes cahiers pédagogiques de la CNSA proposent quatre points d'entrée pour comprendre ce qu'est MAIA, quels sont les acteurs concernés, comment ils s'organisent, et quels sont les atouts de cette méthode de travail. Ce document s'adresse en priorité aux établissements et services d'aide et de soins qui accompagnent les personnes âgées en perte d'autonomie de soixante ans ou plus et de leurs aidants et sont concernés par l'intégration. Il s'adresse également aux porteurs, aux pilotes MAIA et aux gestionnaires de cas chargés de la mise en œuvre de l'intégration

MAIA : l'intégration en bonne voie

Journal de l'action sociale et du développement social (le), n° 189, 09/2014, p. 36-37

Retour sur l'expérience des MAIA destinée à faciliter le parcours de la personne âgée et à mieux accompagner les situations les plus complexes dans leur maintien à domicile, au-delà de la fragmentation des réponses et des acteurs.

La fondation Médéric-Alzheimer constate "une montée en puissance" des dispositifs dédiés aux malades

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2860, 16/05/2014, p. 18

Le traditionnel état des lieux des dispositifs de prise en charge et d'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et d'aide aux aidants, réalisé tous les deux ans par la Fondation Médéric-Alzheimer, montre « une montée en puissance » des dispositifs créés dans le cadre du 3e plan Alzheimer 2008-2012. Leur nombre reste néanmoins en deçà des prévisions du plan, relèvent les auteurs. Réalisée en 2013, l'enquête recense 181 maisons pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer (MAIA), soit un peu moins que ce que prévoyait le plan (198), et pointe que six départements n'en sont pas pourvus. Ces modalités de prise en charge sont le plus souvent portées par les conseils généraux et les centres locaux d'information et de coordination. Une MAIA couvre en moyenne un bassin de population de 86 300 personnes de plus de 60 ans, avec des extrêmes allant de 55 400 en Auvergne et 116 600 en Bourgogne.

<http://www.fondation-mederic-alzheimer.org/Nos-Travaux/La-Lettre-de-l-Observatoire/Numero-en-cours>

Plan "Alzheimer" : 50 nouvelles MAIA vont être créées en 2014

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2847, 14/02/2014, p. 41

L'année 2014 correspond à la quatrième année de déploiement des maisons pour l'autonomie et l'intégration des malades d'Alzheimer (MAIA). Dans une circulaire conjointe, la direction générale de la cohésion sociale, la direction générale de l'offre de soins et la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) détaillent, à l'attention des agences régionales de santé (ARS), les modalités de création et de financement de 50 nouvelles MAIA, après les premières phases de déploiement qui en ont permis l'installation de 202. Pour mémoire, prévu par le plan « Alzheimer » 2008-2012, le dispositif MAIA doit permettre, à partir d'une structure existante, de coordonner la prise en charge des malades et de leurs familles. Les MAIA ne sont donc pas une nouvelle catégorie d'établissement ou de service médico-social. Rappelons encore que les modalités de fonctionnement de ces dispositifs ont été définies dans un cahier des charges national.

http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2014/01/cir_37889.pdf

Les MAIA, genèse et fonctionnement / TROUVE Helene, COUTURIER Yves, IMBERT Genevieve, SOMME Dominique, PERISSET Catherine

Documents CLEIRPPA, n° 52, 11/2013, p. 22-27

Comment sont nées les MAIA ? Que recouvre concrètement l'intégration des services ? Quels sont les impacts attendus en termes de santé publique ? L'article revient sur l'histoire et le fonctionnement des MAIA et laisse la parole aux professionnels pionniers des expérimentations.

Malades Alzheimer - Démarrage difficile pour les gestionnaires de cas

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2818, 12/07/2013, p. 30-33

En 2009, l'arrivée des gestionnaires de cas, ces bras armés de la politique d'intégration portée par les MAIA, avait suscité beaucoup d'espoirs. Quatre ans après, force est de constater la résistance des professionnels du terrain à déléguer leurs responsabilités, le manque d'implication des pouvoirs publics et la dilution du message de l'intégration

Alzheimer. En matière d'accueil, le rôle essentiel des départements.

Gazette des communes, des départements, des régions (la), n° 2170, 22/04/2013, p. 28-30

200 maisons pour l'autonomie et l'intégration des malade Alzheimer (Maia) devraient être opérationnelles d'ici à la fin 2013. Ces maisons offrent un guichet unique et un dispositif de coordination des intervenants. Les agences régionales de santé sont les maître d'oeuvre des Maia, mais les départements jouent un rôle moteur : associés à la gouvernance de ces structures, ils les ont souvent initiées et portées.

IV - SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES AIDANTS

Le soutien des aidants non professionnels. Une recommandation à destination des professionnels du secteur social et médico-social pour soutenir les aidants de personnes âgées, adultes handicapées ou souffrant de maladie chronique vivant à domicile

ANESM, 2015, 135 p.

http://www.anesm.sante.gouv.fr/IMG/pdf/ANESM-RBPP-Soutien_aidants-Interactif.pdf

La recommandation propose des orientations et des pistes d'action aux professionnels de structures sociales et médico-sociales pour accompagner ou soutenir les aidants non professionnels des personnes âgées dépendantes, des personnes adultes handicapées et/ou des personnes adultes atteintes de maladies chroniques vivant à domicile. Conformément aux missions de l'Agence, la recommandation n'est pas destinée directement aux aidants non professionnels, mais aux professionnels exerçant dans des structures accompagnant des personnes âgées de plus de 60 ans malades ou dépendantes, des personnes adultes handicapées, des personnes atteintes de maladies chroniques ou d'une affection de longue durée qui vivent à domicile.

Aidants proches : mieux les connaître pour mieux les soutenir

Journal de l'action sociale et du développement social (le), n° 192, 12/2014, p. 30-31

Retour sur les 3èmes rencontres scientifiques de la CNSA.

L'aide familiale et de proximité est devenue dans les pays de l'OCDE la première source d'aide auprès des personnes en situation de perte d'autonomie, âgées ou handicapées. En moyenne et selon les pays, un adulte sur dix apporte aujourd'hui son aide à un proche. En France, ils sont plus de huit millions. Dans un contexte de transition démographique et de dépenses publiques de plus en plus contraintes, les aidants sont même devenus indispensables : sans eux, de nombreuses personnes ne pourraient pas rester à domicile comme elles le souhaitent. D'où la nécessité de mieux connaître l'impact réel de cette aide informelle sur notre système social et d'anticiper ses évolutions.

Les aidants : une catégorie incertaine entre domaine privé et espace public / SAVIGNAT Pierre

Empan, n° 96, 11/2014, p. 151-157

Longtemps confinées dans l'espace privé, les personnes aidant un proche à domicile font l'objet, depuis quelques années, d'une reconnaissance et d'actions publiques. Pour positif qu'il soit, ce mouvement n'est pas dénué d'ambiguïté. La question des aidants se trouve au carrefour de plusieurs tensions : entre aide informelle et aide professionnelle ; entre sphère privée et sphère publique ; entre demande sociale en faveur d'un maintien à domicile et des politiques lacunaires et insatisfaisantes. La clarification de ces tensions et la mise en œuvre d'une politique construite et déployée de façon égale sur les territoires sont les prérequis pour aborder la question des proches qui accompagnent, les aidants.

http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=EMPA_096_0151

Le baluchonnage Alzheimer : un pas vers la reconnaissance

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2873, 05/09/2014, p. 22-25

Facilitant le maintien à domicile, le baluchonnage est un service innovant d'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de répit pour leurs proches : un intervenant unique remplace nuit et jour l'aidant à son domicile pendant une période qui peut aller jusqu'à deux semaines d'affilée. Le projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement propose d'expérimenter le dispositif

- Les "baluchonneuses" : des intervenantes atypiques

Les aidants...une question pour les institutions

Empan, n° 94, 06/2014, p. 11-123

Les aidants, dans le contexte de crise qui est le nôtre, développent une inventivité de circonstances, et reposent la question de la « relation d'aide » dans les champs médico-sociaux, psychiatrique et du handicap. Comment prendre en compte ces nouveaux savoirs profanes ? Pourrait-on imaginer qu'ils soient de nouveaux tiers, en situation « d'aidant à l'institué », au service de l'humain ? La reconnaissance (professionnelle ou non) des aidants, nous amène aussi à réinterroger les contenus et les processus de formation dans les métiers des secteurs social et psychiatrique.

<http://www.cairn.info/revue-empan-2014-2.htm>

Ozoir-la-Ferrière (Seine-et-Marne). Offrir un temps de répit aux aidants et aux malades d'Alzheimer

Gazette des communes, des départements, des régions (la), n° 2212, 10/03/2014, p. 31

Inaugurée le 14 décembre 2013, une halte répit Alzheimer a ouvert ses portes à Ozoir-la-Ferrière en janvier dernier. Elle est destinée aux habitants de la commune et à ceux de l'intercommunalité portes Briardes, entre ville et forêts. Les personnes en début de maladie sont accueillies deux après-midi par mois, de 14 heures à 17 heures, dans l'objectif de soulager les aidants, mais aussi de conserver les liens sociaux des malades et faciliter leur maintien à domicile...

Six pays unissent leurs forces au profit d'un programme d'e-learning à destination des aidants

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2849, 28/02/2014, p. 21

C'est un projet au long cours qui réunit sept partenaires de six pays européens (Autriche, Belgique, France, Italie, Luxembourg et Royaume-Uni) autour de l'aide aux aidants des personnes handicapées mentales vieillissantes. AGID – pour « Ageing and intellectual disability » – vient d'être lancée dans sa version bêta-test, en anglais, le 25 février lors d'un séminaire à Vienne (Autriche). Sur le site Internet www.agid-project.eu, les aidants, les proches comme les professionnels peuvent accéder à un programme de formation gratuit en e-learning afin d'améliorer leurs compétences.

<http://agid-project.eu/index.php/en/>

Dépendance. Reconnaître les aidants à leur juste place

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2837, 13/12/2013, p. 28-31

Une « Biennale des aidants », organisée le 10 décembre à Paris, a mis en évidence la contribution de ceux qui accompagnent un de leurs proches âgé ou handicapé et la nécessité de mieux les épauler. Car, si des progrès ont été accomplis dans le soutien aux aidants, beaucoup reste encore à faire, notamment pour éviter leur épuisement.

- Les ambiguïtés de l'accompagnement des proches : Si nombre d'acteurs s'accordent sur la nécessité d'un soutien aux aidants, c'est à la condition que celui-ci ne vienne pas suppléer l'intervention des professionnels.

<http://www.repolitiserlaction sociale.org/print/89> ; <http://www.drees.sante.gouv.fr/les-enquetes-handicap-sante,4267.html>

Angers (49) : informations, services, solutions de répit : un soutien multiforme aux aidants

Gazette des communes, des départements, des régions (la), n° 46, 09/12/2013, p. 34

Porté par le centre communal d'action sociale et ses partenaires, l'espace des aidants offre un panel d'actions d'accompagnement tant pour les aidants que pour les aidés, dans leur quotidien face à la maladie.

Alter Ego. Les aidants au coeur du réseau

Journal de l'action sociale et du développement social (le), n° 181, 11/2013, p. 32-33

Présentation du projet multipartenarial expérimenté sur le territoire d'Angers Métropole, destiné à permettre aux aidants de soutenir leur proche âgé dans les meilleures conditions possibles, en s'appuyant sur les professionnels de proximité.

Parenthèse à domicile. Jusqu'ici, tout va bien

EHPAD magazine, n° 15, 07/2013, p. 17-18

Une plate-forme de services portée par l'Ehpad Le Village des Aubépins de Maromme, en Seine-Maritime, a convaincu les usagers comme leur famille, les professionnels et les autorités de tarification.

Grenoble Alpes métropole (Isère) : Deux dispositifs au service des malades d'Alzheimer et de leurs aidants familiaux

Gazette des communes, des départements, des régions (la), n° 2179, 24/06/2013, p. 35

Le chiffre est terrible. « 40 % des aidants meurent avant leur proche atteint d'Alzheimer, selon les statistiques nationales », indique Gérard Dougnon, président de France Alzheimer Isère. Or, à Grenoble, « 77 % des bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie vivent à leur domicile, contre 62 % à l'échelle nationale. Deux dispositifs ont été lancés par le biais d'un appel à projets de l'agence régionale de santé. Le premier, à l'échelle de la ville, est en place depuis janvier. « Il s'agit d'une équipe spécialisée Alzheimer (ESA) mobile, formée de quatre professionnels : une ergothérapeute, une psychomotricienne et deux assistantes de soin »,

Le second dispositif, qui doit être lancé en juillet à Grenoble dans des locaux du centre communal d'action sociale, s'adresse aux habitants de toute l'agglomération....

L'Embellie : un accompagnement des aidants au long cours

Documents CLEIRPPA, n° 50, 05/2013, p. 24-28

Retour après une année de fonctionnement du programme Répit et Soutien mise en place par l'Embellie à destination des binômes aidant-aidé.

Malades Alzheimer - Plateformes de répit : une dynamique de coopération au profit des aidants familiaux

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2797, 15/02/2013, p. 30-33

Lancées dans le cadre du plan Alzheimer 2008-2012, les « plateformes de répit et d'accompagnement » commencent à mailler l'Hexagone. Elles sont l'occasion pour les acteurs gérontologiques de mutualiser des services souvent développés en ordre dispersé afin de soulager les proches des malades.

http://www.cnsa.fr/article.php3?id_article=1024

RAPPORTS

Les liens entre handicap et pauvreté : les difficultés d'accès aux droits et aux ressources

CHEREQUE François, ABROSSIMOV Christine, IGAS, 2014

<http://www.igas.gouv.fr/spip.php?article406>

Suite aux engagements du gouvernement annoncés lors du Comité interministériel du handicap (CIH) du 25 septembre 2013 afin de compléter les expertises du plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale sur la situation des personnes handicapées, le Premier ministre a confié à l'IGAS le 11 mars 2014 une mission portant sur « Les liens entre handicap et pauvreté : les difficultés dans l'accès aux droits et aux ressources ». Ce rapport aborde les sept thématiques du plan pauvreté : accès aux droits, accès à l'emploi, accès à l'hébergement et au logement, accès à la santé, enfance et famille, inclusion bancaire et lutte contre le surendettement, gouvernance des politiques. Il formule plusieurs préconisations, notamment la simplification des procédures et des démarches, la coordination des institutions, la mobilisation sur l'accès à l'emploi.

"Zéro sans solution" : le devoir de permettre un parcours de vie sans rupture, pour des personnes en situation de handicap et pour leurs proches / PIVETEAU Denis, ACEF Saïd, JAFFRE Didier, DEBRABANT François-Xavier, PERRIN Antoine, La Documentation française, 2014, 151 p.

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/144000376-zero-sans-solution-le-devoir-collectif-de-permettre-un-parcours-de-vie-sans>

La mission confiée à M. Denis Piveteau, Conseiller d'Etat, est de proposer des solutions visant à « faciliter l'admission et l'accueil durable des personnes en situation de handicap qui sont exposées à un risque de rupture de leur prise en charge, en raison notamment de la technicité de leurs besoins ou de la spécificité de leurs troubles ». Ecartant l'idée de mettre en place un dispositif particulier pour ce type de situation, la mission envisage plus globalement de trouver des moyens d'éviter en amont les « situations de vie critiques », moyens qui pourraient concerner la grande majorité des établissements et des services, un très grand nombre de situations de vie avec un handicap, et tous les partenaires de l'accompagnement, bien au-delà du seul champ médico-social.

Mieux accompagner et inclure les personnes en situation de handicap : un défi, une nécessité

Conseil Économique Social et Environnemental - avis et rapport, 25/06/2014, 106 p.

http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2014/2014_16_accompagner_inclure_handicap.pdf

Une société inclusive, c'est permettre à chacun de participer pleinement à la vie de la société. Pour la construire, il faut penser en amont les biens et les services pour qu'ils soient accessibles à tous. Cette conception universelle suppose de pérenniser les investissements publics dans la recherche, de promouvoir les innovations technologiques (pôles de compétitivité, plates-formes contributives...), de développer l'accueil et l'accompagnement (numéro vert dédié, formation des intervenants notamment des enseignants...), de proposer des parcours de vie sans rupture (suppression de la barrière d'âge...). La société inclusive, c'est répondre aux défis des mutations en cours (vieillesse de la population, progression des maladies chroniques). C'est surtout, si nous le voulons tous, la société de demain.

Rapport 2012 - Promouvoir la continuité des parcours de vie, CNSA, 07/2013, 144 p.

http://www.cnsa.fr/article.php3?id_article=1240

Ce rapport rend compte de la façon dont la Caisse gère les crédits qui lui sont confiés, issus de ses ressources propres (Journée de solidarité et CSG) et de l'assurance maladie, au bénéfice des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Il présente le bilan d'activité de la Caisse et de ses services au cours de l'année 2012 dans ses fonctions financières, d'animation de réseau, de centre d'expertise technique, de recherche et d'agence chargée de garantir l'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire. Comme chaque année, il comprend un chapitre d'analyse prospective et de préconisations du Conseil de la CNSA. En 2012, le Conseil de la CNSA a choisi de s'exprimer sur des principes d'organisation et de pilotage des politiques publiques ayant un impact sur les parcours de vie des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie.

Un droit citoyen pour la personne handicapée. Un parcours de soins et de santé sans rupture d'accompagnement

Ministère des affaires sociales et de la santé, 06/2013, 265 p.

<http://www.sante.gouv.fr/rapport-de-pascal-jacob-sur-l-acces-aux-soins-et-a-la-sante-des-personnes-handicapees.html>

Il n'y a pas de bons soins sans bon accompagnement, il n'y a pas de bon accompagnement sans bons soins. La loi de Février 2005 a introduit une approche du handicap radicalement nouvelle dans notre société. Cette approche n'a pas encore développé toutes ses conséquences. Parallèlement, nous avons constaté qu'un problème reste à régler : c'est celui de l'accès aux soins. Au-delà des obstacles géographiques, d'un rationnement par la file d'attente et des renoncements aux soins pour des raisons financières, on constate aujourd'hui, d'une manière générale, que les professionnels de santé n'ont pas été préparés à accueillir et à prendre en charge les personnes handicapées dans leurs spécificités.

Passer de la prise en charge...à la prise en compte. Evolution des mentalités et changement de regard de la société sur les personnes handicapées / CHOSSY Jean-François - Ministère des solidarités et de la cohésion sociale, 2011, 127 p.

<http://www.faire-face.fr/media/00/02/1042793455.pdf>

Jean-François CHOSSY a remis début décembre un rapport finalisant la mission qui lui a été confiée en novembre 2010 sur l'évolution des mentalités et le changement de regard de la société sur les personnes handicapées. Cette mission embrassait l'ensemble de la vie au quotidien, depuis la formation et l'emploi, en passant par l'autonomie ou l'accès au sport, à la culture, tout en abordant aussi les questions plus sensibles comme la vie affective et sexuelle.

OUVRAGES

Handicap et accompagnement - Nouvelles attentes, nouvelles pratiques / HUET Olivier, PUIG Jose, STIKER Henri-jacques

L'Harmattan, 2014, 180 p.

« Qu'est-ce qu'accompagner une personne en situation de handicap ? » Question hantée et comme saturée par cette autre question : « Qu'est-ce que bien accompagner une personne en situation de handicap ? » Question plus éthique que technique.

Voies et voix du handicap / JOUAN Marlène

Erès, 2014, 224 p.

Chaque fois qu'une personne n'est pas (ou n'est plus) en situation de faire valoir les mêmes droits que les autres du fait de son handicap, c'est le fonctionnement de nos sociétés démocratiques qui est mis en jeu. En bousculant et en interrogeant les catégories qui structurent l'anthropologie occidentale et l'imaginaire social dominant, le handicap possède ainsi, sur de nombreux sujets qui concernent chacun d'entre nous, un fort pouvoir d'interpellation morale et politique. Rencontrer les multiples voies ou modes d'existence du handicap, écouter les voix qui l'expriment et le revendiquent, tel est le projet de ce livre. Mêlant l'analyse de sociologues et de philosophes, il déploie des réflexions relevant aussi bien des débats contemporains dans la recherche (théories de la justice, disability studies, éthiques du care) que d'une perspective plus appliquée (architecture, politiques publiques, pratiques artistiques). Dans une perspective interdisciplinaire, il offre ainsi diverses propositions théoriques et pratiques pour reconfigurer les normes de l'autonomie et de la dépendance.

Les Processus discriminatoires des politiques du handicap / LEGROS Patrick

L'Harmattan, 2014, 221 p.

La loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » vise à faciliter l'insertion des personnes handicapées. Elle prévoit des compensations favorables à leur autonomie, dans les domaines domestique et professionnel. Alors même que ces objectifs initiaux n'ont pas encore été atteints, on constate que la loi crée de nouvelles discriminations. Les auteurs de cet ouvrage exposent les principes discriminatoires « inédits » des politiques du handicap. Ils s'interrogent sur les effets de définition et de catégorisation des personnes handicapées et sur les rapports entre l'intégration et l'inclusion. Ils abordent un aspect encore peu exploité dans le registre du handicap : l'intégration des personnes en situation de handicap dans le milieu de l'éducation, en France et à l'étranger.

Vulnérabilités, handicaps, discriminations : On en parle ! / PIOT Maudy

L'Harmattan, 2014, 104 p.

Le colloque « Vulnérabilités, handicaps, discriminations : on en parle ! » invite à dépasser les représentations banales du handicap, à repenser la vulnérabilité afin d'en révéler la positivité et ainsi favoriser l'émergence d'une nouvelle éthique qui encourage la participation des personnes handicapées. En effet, la situation de dépendance physique des personnes handicapées n'entame pas leurs capacités à s'affirmer comme individus, à exprimer leurs émotions, leur sensibilité, leur créativité et à lier des relations affectives.

Pascal, Frida Kahlo et les autres...ou quand la vulnérabilité devient force / GARDOU Charles

Erès, 2014, 221 p.

A travers l'œuvre-vie de Robert Schumann, Frida Kahlo, Blaise Pascal, Jean-Jacques Rousseau, Fedor Dostoïevski, Joë Bousquet, Helen Keller et Démosthène, et bien d'autres figures souvent mythifiées, Charles Gardou donne à voir la place de la vulnérabilité dans toute vie et les ressorts nécessaires pour la surmonter. Comme tant d'anonymes, ces femmes et ces hommes font subir un renversement, un retournement au handicap. Ils composent, peignent, écrivent, inventent, certes pour s'exprimer, mais avant tout pour s'emparer de leur vie et lui rendre sa hauteur. Leurs itinéraires singuliers témoignent d'une réalité paradoxale : le handicap impose de multiples limitations et impuissances, d'indicibles détresses, des sentiments d'infériorité. Il contraint à renoncer à des aspirations, il réduit parfois en poussière des désirs et des projets, il restreint certaines capacités, mais en aucun cas, il n'obère l'ensemble des possibilités d'un être. Certaines peuvent même s'accroître.

<http://www.editions-eres.com/couvertures/parutions/>

Handicap et politique. Des alliances à construire / RENIER Louis-Michel, ROSSIGNOL Jean

L'Harmattan 2013, 167 p.

L'existence des personnes handicapées oblige à concevoir des politiques gouvernementales balisées par des lois et mises en œuvre dans des pratiques concrètes qui s'adosent sur une vision de l'être humain, sur un projet global de société. La réflexion de cet ouvrage porte sur l'analyse des relations entre trois types d'acteurs : les personnes handicapées (le pouvoir des usagers), des techniciens (le pouvoir exécutif), des responsables élus ou nommés (le pouvoir politique).

L'action médico-sociale au service des personnes handicapées. Pour un juste renouveau

ZUCMAN Elisabeth

Erès, 2013, 287 p.

« Aborder dans le cadre d'une réflexion de fond « l'action médico-sociale au service des personnes handicapées », c'est s'engager résolument dans un combat qui touche au vivre ensemble, à nos responsabilités et à nos solidarités auprès des personnes les plus vulnérables d'entre nous. Ce livre constitue un acte politique important, à la fois par les valeurs et les engagements dont il témoigne, par les critiques qu'il pose et analyse à propos des insuffisances et des dysfonctionnements dans la prise en soin des personnes affectées d'un handicap, par sa capacité à réunir les compétences les plus averties pour ne pas se limiter à l'énoncé des carences vécues comme d'insupportables négligences et une inacceptable défaite, enfin par sa force de propositions et l'envie d'agir autrement qu'il génère. » Emmanuel Hirsch. Connaître et comprendre les dysfonctionnements de l'action médico-sociale pour pouvoir engager un juste renouveau, telle est en effet l'ambition de ce travail collectif conduit sans complaisance ni renoncement. Les auteurs appellent à un changement, pour mieux répondre aux besoins et aux attentes des personnes handicapées, qui soit « juste » car éthique, réaliste, égalitaire, reposant sur la responsabilité de chacun à l'égard de soi-même et de tous.

http://www.editions-eres.com/couvertures/parutions/3264_1398_TdM-ZUCMAN.pdf

L'expérience handie : handicap et virilité / DUFOUR Pierre

Erès, 2013, 147 p.

Quel regard portent les personnes handicapées sur leur corps ? Le handicap questionne les manières d'agir, de se mouvoir, que l'on a coutume de tenir pour ordinaires. Or comment construit-on sa virilité quand le corps ne correspond pas au standard, quand la force ou le muscle fait défaut ? Comment appréhende-t-on son expérience lorsque l'autonomie individuelle nécessite la coopération d'autrui ? À travers de nombreux entretiens avec des hommes

« handis », Pierre Dufour, lui-même en fauteuil, explore le discours qui sous-tend la situation de handicap.

La société inclusive, parlons-en ! / GARDOU Charles

Erès, 2012, 170 p.

Une société n'est pas un club dont des membres pourraient accaparer l'héritage social à leur profit pour en jouir de façon exclusive. Elle n'est non plus un cercle réservé à certains affiliés, occupés à percevoir des subsides attachés à une « normalité » conçue et vécue comme souveraine. Il n'y a pas de carte de membre à acquérir, ni droit d'entrée à acquitter. Ni débiteurs, ni créanciers autorisés à mettre les plus vulnérables en coupe réglée. Ni maîtres ni esclaves. Ni centre ni périphérie. Chacun est héritier de ce que la société a de meilleur et de plus noble. Personne n'a l'apanage de prêter, de donner ou de refuser ce qui appartient à tous. Une société inclusive, c'est une société sans privilèges, exclusivités et exclusions. »

Le handicap au risque des cultures - Variations anthropologiques / GARDOU Charles

Erès, 2010, 437 p.

Partout et toujours, les hommes, façonnés par leur culture, ne cessent de chercher des explications au handicap. Cet ouvrage à plusieurs voix explore les représentations collectives ; il déconstruit ce qui, au sein d'une société, finit par apparaître naturel et il rend intelligible ce qui advient au-delà des cultures. Franchissant les frontières, il propose un voyage sur le continent océanien, en pays kanak et aux îles Marquises ; en Amérique du Nord, chez les Inuit du Grand Nord et au Canada ; en Amérique du Sud, au Brésil, en pays amérindien, au Surinam et en Guyane ; sur le continent asiatique, en Chine et au Liban ; en Afrique, au Sénégal, au Congo-Brazzaville, en Algérie et à La Réunion ; sur le continent européen, en Italie, en Norvège, en Allemagne, au Portugal, au Royaume-Uni et en France. Parcourant cette fresque anthropologique, on réalise à quel point les personnes en situation de handicap restent, ici et là-bas, les proies d'un monde imaginaire alimenté par des croyances immémoriales. On mesure combien la chose la mieux partagée du monde est le désarroi angoissé des hommes face à leur vulnérabilité.

L'éternel singulier - Questions autour du Handicap

Editions Le bord de l'eau, 2010, 243 p.

Ce livre est la transcription de neuf conférences prononcées par différents auteurs lors de débats dans diverses villes de France. Chaque texte est précédé par le témoignage d'une personne concernée directement par la question du handicap : femme atteinte d'une sclérose en plaques, jeune homme atteint de malformation cardiaque, victime d'un AVC, mère d'adulte handicapé de 28 ans, femme amputée d'une jambe, jeune homme atteint de dyspraxie, homme de 42 ans avec une paralysie partielle du côté droit, homme de 42 ans atteint de la maladie des os de verre, un homme accidenté de la circulation, un médecin du travail. Ces témoignages permettent de subjectiver les difficultés, mais aussi les réussites, liées aux situations de handicap. A noter que toutes ces interventions sont réalisées avec l'appui d'ERDF, les personnes témoignant ici étant toutes salariées par cette entreprise. Comme c'est parfois le cas, lorsque l'on transcrit des conférences prononcées par des auteurs différents, la qualité des textes est très inégale : certains apportent des éléments d'analyse pertinents, notamment pour les lecteurs qui sont néophytes dans ce domaine, et d'autres sont plus anecdotiques. Quoiqu'il en soit le livre est globalement intéressant et je rendrai compte ici d'une partie des textes seulement - pour des raisons de place - ce qui n'implique pas forcément le manque d'intérêt des autres. Parmi les intervenants, différentes disciplines sont représentées : philosophie (Robert Misrahi, Marc Hunyadi, Guillaume Le Blanc), anthropologie (Éric Minnaert, Françoise Héritier), sociologie (Philippe Liotard), économie (Benoît Heilbrun), médecine (Jean-Claude Ameisen), science politique (Joseph Maïla).

Tous inclus ! Réinventer la vie dans la Cité avec les personnes en situation de handicap

GAURIER Bruno, MICHEL Dominique-Anne

L'Atelier, 2010, 223 p.

Aux yeux de la société, les personnes en situation de handicap sont encore trop souvent considérées comme des citoyens à part. Et si ensemble nous changions la donne ? Et si, au lieu de demander sans cesse aux personnes handicapées de s'adapter à des transports, des écoles, des lieux de travail, des logements exclusivement conçus pour et par d'autres qu'elles, la société s'adaptait à tous sans prétendre savoir et dicter à leur place ce qui est bon pour celles et ceux qui vivent avec un handicap ? Ce livre montre qu'il est possible de réinventer la vie dans la Cité avec les personnes en situation de handicap afin de mieux vivre ensemble. Il s'appuie pour cela sur la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées votée par l'ONU en décembre 2006, ratifiée en décembre 2009 par la France où elle est devenue applicable en mars 2010. S'il ne crée aucun nouveau droit spécifique, ce texte énonce des principes basés sur l'inclusion des personnes en situation de handicap qui doivent être traduits dans les lois et dans les faits. Des initiatives, innovantes en plusieurs pays du monde et relatées dans cet ouvrage, en prouvent la totale pertinence.

Handicaps et innovation : le défi de la compétence / CHASTENET Denis, FLAHAULT Antoine, MATTEI Jean-François

Presses de l'école des Hautes Etudes en Santé Publique, 2010, 287 p.

La politique de notre pays dans le domaine du handicap est entrée, avec le XXI^e siècle, dans une nouvelle ère, basée sur la solidarité, l'équité et l'autonomie. Mais si la voie est ouverte au niveau des principes qui globalement font consensus, l'essentiel du chemin reste à parcourir au niveau des pratiques. Le handicap touche - à un instant donné - environ 10% de la population européenne (cette proportion est beaucoup plus importante sur la vie entière). Compte tenu de son impact sur la vie des personnes et celle de leurs proches, il est une dimension incontournable et multiforme de notre vie à tous. La bienveillance exige avant tout la compétence, et face à l'immense diversité des situations de handicap, et à l'évolution rapide des techniques et des connaissances scientifiques et médicales à notre époque, cette compétence exige un effort continu de formation appuyée sur la recherche scientifique internationale, et une libération des conditions de créativité et d'innovation. Il est largement temps de resserrer les courroies de transmission entre recherches et pratiques. La créativité et l'innovation sont en effet les seules réponses possibles face à de tels défis.

Autrement capables. Ecole, emploi, société : pour l'inclusion des personnes handicapées / PLAISANCE Eric, Autrement, 2009, 207 p.

La question du handicap est entrée dans une ère nouvelle : celle de la citoyenneté démocratique. Elle est désormais étroitement liée à la reconnaissance des droits de tout être humain, quelles que soient ses caractéristiques, dans un cadre de vie destiné à tous. Pourtant, les choses évoluent lentement. Quatre ans ont passé depuis la loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » et les enfants comme les adultes handicapés n'ont pas encore, à égalité avec les autres Français, un accès complet à l'école et à l'emploi. État des lieux et bilans contrastés des pouvoirs publics et des associations.

I - BILAN LEGISLATIF : loi du 11 février 2005

Dix ans après la loi fondatrice de 2005, les espoirs déçus des associations

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2896, 06/02/2015, p. 24-29

Si la loi du 11 février 2005 a posé les piliers de la politique du handicap en France, sa mise en œuvre n'a guère été à la hauteur des ambitions affichées. A l'exception des progrès en matière de scolarisation, les associations du secteur tirent un bilan très mitigé de son application, avec un point noir, l'emploi. Revue de détails.

- Handicap psychique : reconnu, mais toujours méconnu

Handicap - Dix ans de progrès et de désillusions

Travail Social Actualités, n° 59, 02/2015, p. 15-22

Elle devait révolutionner la façon de penser le handicap. La loi de 2005 avait suscité de grands espoirs. Dix ans après sa promulgation, la déception se lit dans les commentaires. Pour autant, les choses ont bien changé en une décennie.

Au sommaire :

- Emploi : une passerelle vers le milieu ordinaire
- Une équipe mobile au service des autistes
- La France, sous le regard de Bruxelles

Dix ans de la loi Handicap. Des ambitions à réaffirmer

Direction(s), n° 128, 02/2015, p. 22-31

Dix ans après sa promulgation, quel bilan pour la loi handicap du 11 février 2005 ? Droit à compensation, scolarisation et emploi en milieu ordinaire, citoyenneté, accessibilité universelle.... En dépit d'avancées majeures sur le front des principes, des dispositions restent inachevées voire inopérantes. Un nouveau souffle est donc nécessaire pour répondre aux besoins et aux attentes des personnes handicapées. Et passer des principes à la réalité.

- Des ambitions à réaffirmer
- « La loi de 2005 n'est pas une baguette magique »
- « L'inclusion se fonde sur le partage »
- Scolarisation en milieu ordinaire : peut mieux faire
- Le secteur protégé en attente de soutiens

Ségolène Neuville dresse un bilan de la loi de 2005 et détaille ses projets sur les MDPH et les aides techniques

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2897, 13/02/2015, p. 5-6

C'est un « bilan contrasté » – pour reprendre sa formulation – que la secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion a dressé de la loi « handicap » du 11 février 2005 lors du cinquième colloque de la Fondation Jacques-Chirac, organisé le 5 février à l'occasion des dix ans de ce texte relatif à l'égalité des droits et des chances, à la participation et à la citoyenneté des personnes handicapées. L'occasion aussi pour Ségolène Neuville de préciser certaines mesures concernant les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) et les aides techniques, des mesures plutôt bien accueillies par les associations.

La moitié des personnes handicapées n'ont pas vu leur quotidien s'améliorer en dix ans

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2897, 13/02/2015, p. 18-19

Alors qu'elles dressent un bilan très mitigé de la loi « handicap » de 2005, les associations du secteur ont voulu savoir quelle en était la perception du grand public, des personnes handicapées et des élus de terrain. Commandé par le Comité d'entente, un sondage IFOP – auprès de 2 000 citoyens représentatifs de la population, 2 000 personnes handicapées et leurs aidants, ainsi que 300 maires et conseillers généraux – montre « des écarts de perception très forts » entre ces trois profils.

II - LES ACTEURS DE LA POLITIQUE TERRITORIALE

A- LES DIFFERENTS ACTEURS

A1 - L'Etat dans les territoires

La politique du handicap In La gouvernance du secteur social et médico-social - Après la création des ARS et la réforme des services déconcentrés de l'Etat, Actualités Sociales Hebdomadaires, n° 2675, Cahier détaché n° 2, 24/09/2010, p. 41-42

- Le rôle des ARS
- Les missions des directions de la cohésion sociale

ARS, DRJSCS, DDCS : qui fait quoi dans le champ du handicap ?

TSA, 7/04/2010

La réforme de l'administration territoriale de l'Etat suscite de nombreuses questions adressées notamment au Secrétaire général des ministères sociaux. En réponse, le directeur général de la cohésion sociale, Fabrice Heyriès, a récemment fait le point sur la répartition des compétences entre les nouveaux services déconcentrés dans le champ de la politique du handicap.

Lire la circulaire n° DGCS/SD3/2010/97 du 23 mars 2010 relative à la répartition des compétences entre les agences régionales de santé et les directions régionales et départementales en charge de la cohésion sociale sur le champ de la politique du handicap

http://www.handiplace.org/media/pdf/2010_circ_ARS_DGCS.pdf

☞ Focus sur les Agences régionales de santé

Les agences régionales de santé, quatre ans après

Travail Social Actualités, n° 54, 07/2014, p. 15-22

Créées en 2010 pour renforcer l'efficacité de la politique sanitaire et sociale, les agences régionales de santé (ARS) ont profondément modifié le pilotage du secteur médico-social, sur un tempo accéléré. Associations et conseils généraux dressent un bilan plutôt sévère d'une institution encore instable, et à l'avenir incertain.

- "Le risque de l'isomorphisme", Joël Munoz, sociologue
- Un programme de ciblage des risques : expérience de l'ARS Franche-Comté en direction des Ehpad
- Une convention pour renforcer la coopération : ARS de Bretagne a signé une convention avec les quatre conseils généraux de la région.
- Vu d'Europe : renforcer l'évaluation et investir dans la qualité

<http://www.senat.fr/notice-rapport/2013/r13-400-notice.html>

<http://www.ars.sante.fr/>

Parcours des personnes handicapées : à chacun une solution

Direction(s), n° 123, 09/2014, p. 4-5

Repérage, diagnostic, interventions thérapeutiques et éducatives précoces. C'est sur ce triptyque que repose désormais le maillage territorial piloté par les agences régionales de santé (ARS). Ces propositions seront-elles suivies d'effets ?

<http://www.social-sante.gouv.fr/documentation-publications,49>

Les agences régionales de santé

Gazette des communes, des départements, des régions (la), n° 2220, 05/05/2014, 32 p.

Rapport par MM. Jacky Le Menn et Alain Milon, sénateurs - 26 février 2014

I - Les agences régionales de santé : des structures encore jeunes dont la mise en place a entraîné des changements profonds dans l'organisation et le pilotage du système sanitaire et médico-social

II - Un dispositif de pilotage national et de gouvernance nettement perfectible

III - Des questions de principe qui restent à résoudre

<http://archives.lagazettedescommunes.com/Cahiers/PDF/2220>

Les agences régionales de santé : une innovation majeure, un déficit de confiance / LE MENN Jacky, MILON Alain

Sénat, 02/2014

<http://www.senat.fr/notice-rapport/2013/r13-400-notice.html>

Les sénateurs Jacky Le Menn et Alain Milon ont remis un rapport d'information fait au nom de la Mission d'évaluation et de contrôle de la sécurité sociale et de la Commission des affaires sociales. Innovation majeure, la création des ARS visait trois objectifs principaux : garantir davantage d'efficacité, renforcer la territorialisation des politiques sanitaires, et assurer le découplage des prises en charge. Le rapport souligne que les ARS ont été mises en place dans une certaine précipitation, ce qui explique que toutes les conséquences de leur création n'aient pas encore été tirées. En ce sens, la mission formule plusieurs recommandations. Le pilotage national doit évoluer avec une réforme de l'administration centrale. A l'intérieur des ARS, il est nécessaire d'améliorer le climat social, sachant que les changements structurels ont provoqué une évolution des exercices de mission à laquelle les agents n'étaient pas préparés. Par ailleurs, la mission précise un ensemble de recommandations, visant, pour plus d'efficacité, la simplification de l'exercice des missions. Enfin, la mission recommande la démocratisation de la gouvernance et l'amélioration de la transparence, ainsi que le renforcement de la démocratie sanitaire.

ARS, mode d'emploi - Travailler dans et avec les agences régionales de santé / FANTINO Bruno

Dunod, 2014, 293 p.

Les agences régionales de santé (ARS) sont nées le 1er avril 2010 au terme d'un long processus de fusion de huit structures préexistantes. Les professionnels de santé et les usagers disposent à présent, au sein de chaque région, d'un seul interlocuteur sur le champ sanitaire et médico-social, ce qui permet d'avoir une vision globale sur les établissements de santé, les maisons de retraite, la médecine libérale, la prévention. Cette nouvelle organisation territoriale a bouleversé les habitudes de travail des différents acteurs de la santé et du social. Cet ouvrage décrypte les principes de fonctionnement des ARS, décrit les outils utilisés et les cadres de travail, autorisant ainsi le lecteur à appréhender la logique des arbitrages auxquels il est ou sera confronté.

Les ARS reçoivent des consignes pour mettre en oeuvre le plan autisme

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2825, 20/09/2013, p. 40

Au niveau local, ce sont les agences régionales de santé (ARS) qui sont chargées de mettre en œuvre le plan « autisme » 2013-2017, lancé en mai dernier, notamment par le biais d'un plan régional d'action pour l'autisme. Elles ont récemment reçu des instructions pour le démarrage de la mise en œuvre du plan via une circulaire émanant des différentes administrations centrales du ministère des Affaires sociales et de la Santé et de la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).

http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/09/cir_37458.pdf

Les agences régionales de santé : de l'usage du mythe du préfet sanitaire / VIDANA Jean-Louis

Revue de Droit Sanitaire et Social (la), 04/2012, n° 2, p. 267-279

La loi HPST du 21 juillet 2009 a fait le pari d'un dispositif à périmètre large englobant tous les services compétents en matière de santé, à l'exception notable du réseau de la CNAMTS. Ce dispositif n'est pas en mesure d'atteindre les objectifs fixés par la loi en raison de l'empilement des structures et des missions qui sont sa caractéristique et marque de fabrique. De plus, le recours à l'image abusive voire magique du "préfet sanitaire" ou de quasi-préfet de la santé ne fait que signer l'échec de la réforme : les directeurs généraux des ARS ne disposent ni des moyens (qui restent limités à l'existant), ni des pouvoirs (l'assurance maladie conservant ses prérogatives) qui leur ont été promis.

A2 - Le Département

L'activité des MDPH toujours soutenue en 2013, selon la CNSA

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2885, 28/11/2014, p. 10-11

Entre 2012 et 2013, le nombre de demandes déposées auprès des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) a augmenté de 8 %, a indiqué la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) à l'issue de son conseil du 18 novembre. Selon le bilan dressé à cette occasion – qui fera l'objet d'une publication détaillée en février 2015 –, les MDPH font donc face à une « demande toujours croissante ». Au total, l'année dernière, les MDPH ont reçu 3,7 millions de demandes émanant de 1,5 million de personnes, soit 3,1 % du total de la population des 0-59 ans (chaque personne adressant en moyenne 2,3 demandes), a souligné la caisse. Ces nouvelles demandes s'ajoutent souvent à un stock de dossiers en cours d'examen, stock qui représente 25 % du volume global de demandes dans un quart des MDPH, soit un trimestre de traitement.

http://www.cnsa.fr/article.php?id_article=1411

Les directeurs de MDPH défendent la simplification des procédures

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2863, 06/06/2014, p. 17

Désengorger les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) pour renforcer l'accompagnement des personnes. Telle est l'ambition de l'Association des directeurs de MDPH (ADMDPH), qui, dans l'attente des conclusions de la mission « Piveteau » visant à améliorer l'organisation de l'accueil des personnes handicapées, formule onze propositions pour alléger les procédures et simplifier les démarches des usagers. Avec 6 % de demandes supplémentaires par an, « les MDPH sont étouffées par les tâches administratives, explique Igor Dupin, président de l'ADMDPH. Nous proposons d'alléger certaines d'entre elles, ce qui permettra de dégager du temps pour l'accompagnement des personnes, notamment pour mettre en œuvre les propositions de la mission "Piveteau". »

<http://www.lalettrecnsa.cnsa.fr/lettre26/panorama/projet-impact-vers-la-mdph-du-futur.html>

<http://www.lagazettedescommunes.com/telechargements/propositionmdph.pdf>

Défenseur des droits et MDPH : même combat !

Journal de l'action sociale (le), n° 183, 01/2014, p. 34-35

Réglementations inadaptées, discriminations dans l'accès à l'emploi, aux transports, au logement : les sujets de litiges sont nombreux pour les personnes handicapées et les recours sont nombreux, bien que prévus par la loi du 11 février 2005, pas toujours connus. A l'initiative de la CNSA et du Défenseur des droits, 2014 sera l'année d'une collaboration renforcée. Explications.

Figures de l'État local. Une approche relationnelle des politiques du handicap

BAUDOT Pierre-Yves

Sciences de la société, n° 90-2013, 2014, p. 93-110

Cet article s'interroge sur les capacités d'action des services déconcentrés de l'Etat dans les politiques du handicap. Il décrit les relations que les services départementaux de l'Education nationale et de la Direction départementale de la Cohésion sociale (DDCS) entretiennent avec les MDPH. Il montre que les réformes engagées depuis le milieu de la décennie 2000-2010 ont porté atteinte aux moyens humains et institutionnels dont disposent ces services déconcentrés. Cet article indique toutefois d'importantes différences entre secteurs. Si la DDCS a de grandes difficultés à intervenir, l'Education nationale occupe une position beaucoup plus importante dans le fonctionnement quotidien des MDPH. En mettant en avant les ressources et les savoirs dont disposent ces deux services déconcentrés, cet article met en évidence les ressorts des capacités de l'Etat.

Codage des pathologies et déficiences. Parce que les MDPH peuvent être des observatoires...

Journal de l'action sociale (le), n° 176, 04/2013, p. 36-37

Les MDPH ne sont pas encore en capacité de fournir de statistiques sur les caractéristiques des handicaps ou les besoins de leurs publics. La clé du problème est la structuration de la mine d'informations qu'elles détiennent, grâce au codage des pathologies et déficiences. Sujet que les MDPH et la CNSA ont pris en main ensemble. Explications.

Faudrait-il craindre la décentralisation des MDPH ? / GUEDJ Jérôme

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2799, 01/03/2013, p. 34-35

Le gouvernement a retiré de l'avant-projet de loi sur la décentralisation les dispositions transférant les MDPH aux conseils généraux. Si le secteur associatif s'en réjouit, Jérôme Guedj, président du Conseil général et député (PS) de l'Essonne, le regrette. Et propose un nouveau mode de gouvernance départementale des politiques relatives au handicap et au vieillissement.

Contraintes au quotidien à la Maison Départementale des Personnes Handicapées

GRIMALDI Clara, LATOUR-MONFORT Andrée

Empan, n° 89, 03/2013, p. 64-67

Les auteurs rapportent une illustration du travail au quotidien dans une Maison départementale des personnes handicapées, section enfant : évolution, de la loi de 1975 (cdes) à celle de 2005 (mdph) ; contraintes réglementaires et augmentation du flux des dossiers, des sigles (avs, pps, aeesh, pch, clis, ulis ...) et des réunions !

Les MDPH, maisons départementales des personnes handicapées. Une organisation innovante dans le champ médico-social / GRENIER Corinne, LABOREL Bernard, DUPRE Christine, Erès, 11/2011, 157 p.

Les MDPH ont été créées par la loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, pour la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » qui a rénové le champ du handicap. Elles poursuivent huit missions, notamment en vue d'une meilleure évaluation de la situation de handicap du bénéficiaire et de la délivrance de droits et de prestations compensatrices. Les enjeux nouveaux de leur gouvernance et de leur pilotage doivent être compris à l'aune des changements introduits par cette loi qui font évoluer fortement les habitudes dans le secteur : la manière d'envisager le handicap (la personne n'est plus handicapée mais en situation de handicap, elle est reconnue comme citoyenne et pleinement responsable de sa demande de compensation), la participation des associations d'usagers dans les instances de décision de la MDPH, la conception d'un guichet unique se substituant au « parcours du combattant » des personnes pour l'accès à leurs droits. Améliorer le bon fonctionnement des MDPH requiert avant tout d'interroger l'impact de ces changements sur les modalités de cette nouvelle gouvernance et les pratiques professionnelles. Dans cette optique, les auteurs proposent une grille de lecture de ces structures innovantes à travers leurs différentes fonctions : sociétale (comprendre la place de la personne handicapée dans la société pour être ensemble), politique (comment et avec qui organiser les modes de décision pour décider ensemble) et managériale (quelle organisation et quels outils pour travailler ensemble).

B - L'ARTICULATION DES DISPOSITIFS ET DES ACTEURS

Services d'accompagnement et de soins : de la coopération à l'intégration

Vie sociale, n° 6, 06/2014, 182 p.

En France, les services aux personnes en situation de perte d'autonomie et de handicap ont connu, depuis les années 1960, un développement sectoriel. L'absence de structuration générique a engendré des phénomènes de fragmentations et de cloisonnements institutionnels, organisationnels et cliniques, qui ont des conséquences néfastes sur les parcours des personnes. Aussi, depuis une trentaine d'années, les thématiques de la coordination, de l'intégration des services et de la gestion de cas se trouvent au cœur des préoccupations des pouvoirs publics, des professionnels et d'un grand nombre de chercheurs. Divers systèmes d'intégration ont été conçus, expérimentés et évalués. Ce numéro en évoque les enjeux sociétaux, éthiques et économiques, met en exergue les avancées ainsi que les obstacles restant à lever pour qu'une politique publique cohérente et efficiente puisse être mise en œuvre.

<http://www.cairn.info/revue-vie-sociale-2014-2.htm>

Une filière de soins pour les personnes handicapées

Direction(s), n° 121, 06/2014, p. 16-18

Annecy (Haute-Savoie). Orienter et soigner les enfants et adultes handicapés sans solution adaptée en milieu ordinaire. Telle est l'ambition d'Handiconsult, une plateforme de consultations et de soins spécialisés et pluridisciplinaires portée par l'hôpital, fruit d'une large réflexion menée avec les établissements médico-sociaux du territoire.

Droits des usagers. Des parcours à construire

Direction(s), n° 126, 12/2014, p. 22-29

Alors qu'elle est sur toutes les lèvres des acteurs du secteur, l'idée de parcours fluide, sans rupture, de chaque usager se heurte encore à bien des freins tant structurels que culturels. Miser sur la transversalité, sur les coopérations territoriales, créer des partenariats d'action entre le sanitaire et le médico-social... : des solutions existent pour lever les blocages et apporter des réponses individualisées, adaptées et réactives aux besoins des publics accompagnés. Avec un impératif pour les gestionnaires comme les pouvoirs publics : ne plus laisser personne au bord du chemin.

- Des parcours à construire
- « Il faut une innovation intégrative »
- Un dispositif pour ajuster les interventions des Itep
- Une sortie d'hôpital sereine pour les personnes âgées

Coordination et parcours : la dynamique du monde sanitaire, social et médico-social / BLOCH Marie-Aline, HENAUT Léonie
Dunod, 2014, 315 p.

Cet ouvrage retrace l'histoire de la structuration de la coordination en France dans plusieurs domaines d'intervention (gérontologie, santé mentale, handicap, cancer, maladies rares, accident cérébral), ainsi que l'apparition récente de la notion de parcours dans l'espace public. Il propose une analyse critique des politiques conduites en matière de coordination, et tente d'expliquer la persistance des dysfonctionnements observés. À partir d'enquêtes réalisées sur plusieurs territoires, les facteurs de succès pour la mise en place de dispositifs de coordination pérennes sont ensuite mis en évidence. L'innovation se révèle être le produit des interactions entre initiatives locales et directives nationales. Enfin, l'ouvrage propose une typologie des nouveaux professionnels de la coordination (gestionnaires de cas, pilotes, référents, médecins coordonnateurs, chargés de mission...) et souligne notamment le rôle clé joué par les cadres intermédiaires des organisations sanitaires, sociales et médico-sociales.

Transitions, continuité et ruptures dans les parcours individuels de prise en charge : impacts sur les trajectoires de vie

Cahiers de l'actif (les), n° 446-447, 2013, p. 5-206

- Parcours et projet de vie : vers une reconfiguration de l'action médico-sociale

LOUBAT Jean-René

- Continuité des parcours, polyvalence des équipes

DUBREUIL Bertrand

- Ruptures et passages : d'un espace à l'autre

MICHIT Robert, KLOTZ Vanessa

- Les gens heureux n'ont pas d'histoire : or il se trouve que les gens malheureux en aient trop...!

FAUVEL Bernard

- La construction du projet professionnel chez les jeunes "déficients intellectuels" : myopie institutionnelle et socialisation

BODIN Romuald

- Parcours en milieu ordinaire de jeunes avec un handicap mental ou psychique

FLEURY Marie-Josée, GRENIER Guy

- Favoriser la fluidité des parcours de vie : modélisation d'un exemple concret de partenariat sanitaire/médico-social autour de l'accompagnement d'une personne adulte avec TED.

CONCHON RAIMONDI Florence, DRAGREGORIO Aline

- Etude et analyse des freins à la sortie de jeunes adultes handicapés de plus de 20 ans d'institutions pour enfants, CREA Bretagne

- L'enjeu de la continuité du parcours individuel de la personne dans le dispositif MAIA...ou

l'émergence de la figure du gestionnaire de cas

LESPLULIER Samuel

- Un parcours de soins et de santé sans rupture d'accompagnement

JACOB Pascal

- Approche sociologique des parcours de vie de jeunes confiés

MIENNEE Jean-François

- Le devenir des enfants placés en MECS

DEQUIRE Anne-Françoise

Handicaps et innovation : le défi de la compétence / CHASTENET Denis, FLAHAULT Antoine, MATTEI Jean-François

Presses de l'école des Hautes Etudes en Santé Publique, 2010, 287 p.

La politique de notre pays dans le domaine du handicap est entrée, avec le XXI^e siècle, dans une nouvelle ère, basée sur la solidarité, l'équité et l'autonomie. Mais si la voie est ouverte au niveau des principes qui globalement font consensus, l'essentiel du chemin reste à parcourir au niveau des pratiques. Le handicap touche - à un instant donné - environ 10% de la population européenne (cette proportion est beaucoup plus importante sur la vie entière). Compte tenu de son impact sur la vie des personnes et celle de leurs proches, il est une dimension incontournable et multiforme de notre vie à tous. La bientraitance exige avant tout la compétence, et face à l'immense diversité des situations de handicap, et à l'évolution rapide des techniques et des connaissances scientifiques et médicales à notre époque, cette compétence exige un effort continu de formation appuyée sur la recherche scientifique internationale, et une libération des conditions de créativité et d'innovation. Il est largement temps de resserrer les courroies de transmission entre recherches et pratiques. La créativité et l'innovation sont en effet les seules réponses possibles face à de tels défis

Coopérer, coordonner : nouveaux enjeux

Vie Sociale, 03/2010, n° 1, 190 p.

Au moment où les Agences régionales de santé (ARS) se mettent en place et où se développent les groupements de coopération, les politiques publiques sont à l'heure du décloisonnement, de la transversalité. De toutes parts s'exprime un sentiment d'échec face aux organisations compartimentées. L'actualité législative et réglementaire, depuis les ordonnances Juppé de 1996 dans le domaine de la santé et la loi du 2 janvier 2002 pour l'action sociale et médico-sociale, est particulièrement marquée par la double problématique de la coopération et de la coordination. Du point de vue des fonctionnements institutionnels, ces deux préoccupations s'expriment « en interne » et « en externe » : au sein de chaque institution à travers le travail d'équipe pluridisciplinaire, mais aussi dans la mise en lien des institutions avec leur environnement : partenariats, travail en réseau. Ces questions sont au cœur notamment des relations entre santé mentale et action sociale et nous leur accordons ici une grande place. D'une manière générale, nous retrouvons les mêmes interrogations concernant les liens entre coordination et cohérence des politiques publiques. En effet, les lois redéfinissent l'action (sociale, médico-sociale, sanitaire, éducative), prônent la coordination, mais ne réorganisent pas, ne transforment pas radicalement les secteurs d'intervention. Dans ces conditions, les pratiques de coordination des acteurs de terrain sont dépendantes de ce que les politiques feront des lois : s'ils laissent en l'état les champs d'intervention, les pratiques de coordination seront un travail localisé et éphémère, coûteux en investissement humain et somme toute peu efficace ; s'ils franchissent le pas de la réorganisation, les pratiques de coordination peuvent être les formes innovantes d'un nouveau pacte de santé publique.

III - VIVRE AVEC UN HANDICAP : de la naissance au grand-âge

A - LA PETITE ENFANCE

A1 - Modes de garde

Paroles de parents, paroles de professionnels autour de l'accueil d'enfants en situation de handicap en structure petite enfance

ACEPP éditions, 2014, 20 p

Ce livret a été réalisé à partir de temps de rencontres entre des parents et des professionnels de divers établissements d'accueil de jeunes enfants. Il est destiné à être un support de débat et un outil ressource pour favoriser les échanges autour de l'accueil des enfants en situation de handicap.

<http://acepp-rhone.fr/wp-content/uploads/2012/04/LIVRET.pdf>

Caen (Calvados). Accueillir les enfants handicapés, une priorité

Gazette des communes, des départements, des régions (la), 10/11/2014, p. 34-35

Depuis 2003, Caen fait de l'accueil des enfants en situation de handicap en milieu ordinaire une priorité. Des places leur sont réservées dans les établissements d'accueil du jeune enfant, dont les équipes sont formées, accompagnées et renforcées par une aide médicopsychologique.

Accueillir la petite enfance handicapée : quelle est la place des parents ? / SERIZIAT Brigitte

Furet (le), 08/2014, p. 49-50

Accueillir l'enfant handicapé dans les structures de la petite enfance est un enjeu majeur pour faire vivre l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées. Donner toute leur place aux parents y est fondamentale, mais les interactions peuvent être fortement perturbées par le handicap de l'enfant et amener les protagonistes à devoir gérer les situations problématiques voire conflictuelles...

Handicap et structure petite enfance

Métiers de la petite enfance, 05/2014, p. 7-20

- Bienveillance et accueil de l'enfant porteur de handicap
- Accueillir un enfant porteur de handicap, un engagement
- Un accompagnement pluriprofessionnel pour Maxime
- L'orthophoniste et le handicap chez le jeune enfant
- Le programme IDDEES pour les enfants porteurs de handicap mental ou psychique en crèche
- L'accueil d'un enfant porteur de handicap a toujours un impact
- La découverte du handicap de Valentin à la crèche
- Qu'en est-il des professionnels porteurs de handicap au sein des équipes ?

Lieux d'accueil, petite enfance et handicap / PUYUELO Rémy, GARCIA Serge, ZAOUCHE GAUDRON Chantal

Empan, 03/2014, p. 10-127

Le handicap dès la petite enfance soulève la question politique et sociétale du lien social, du vivre ensemble et du même droit pour tous à un patrimoine commun. Il bouscule nos normes, nos repères, nos représentations. L'entrée de « l'extraordinaire » dans les établissements de la petite enfance vient interroger le projet d'accueil et d'accompagnement des enfants et de leurs familles. Il met aussi en mouvement les capacités de créativité individuelles et collectives de chacun des acteurs. La création de réseaux et de passerelles entre les secteurs de la santé, du milieu ordinaire des crèches et du médico-social peuvent apporter de nouvelles pistes de travail pertinentes. Dans ce numéro dédié à la petite enfance, des professionnels, des chercheurs, des parents témoignent de leur vécu, de leurs réflexions, de leurs pratiques, de leurs engagements, et inventent des possibles pour tous et pour chacun.

<http://www.cairn.info/revue-empan-2014-1.htm>

Inclusion sociale. Ouvrir les structures d'accueil aux enfants sourds

Actualités sociales hebdomadaires, 27/12/2013, p. 18-20

Une recherche met en évidence l'importance d'un apprentissage, dès le plus jeune âge, de la langue des signes pour favoriser l'admission des publics sourds dans les établissements de la petite enfance et améliorer la qualité de leur accompagnement. Elle plaide pour la présence, au sein de ces structures, de professionnels sourds.

Lien vers l'étude "Accès à la recherche "De la nécessité de l'apprentissage précoce de la langue des signes"" / MURCIER Nicolas, BOULET-MARCOU Naïma, Ecole de formation psycho-pédagogique (EFPP), 2013, 100 p.

http://efpp.info/sites/default/files/EFPP_2013_RapportFInalLSF.pdf

CA Ventoux - Comtat Venaissin (Vaucluse) - Inciter les enfants handicapés à intégrer les structures multi-accueil

Gazette des communes, des départements, des régions (la), 01/04/2013, p. 40

Formation du personnel, mise en place de partenariats : la COVE multiplie les initiatives avec le soutien de la CAF

Développer l'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures petite enfance. Référentiel d'initiatives / KACZMAREK Sylvie

Chorum initiatives pour le développement de l'économie sociale, 02/2012, 131 p.

Convaincu de l'importance de l'accueil précoce des enfants en situation de handicap, Chorum, avec le soutien financier de la section économie sociale Chorum, caisse de retraite Arrco du groupe Malakoff Médéric s'est investi depuis 2 008 dans un projet intitulé « S'épanouir ensemble ». De ce travail est issu le référentiel, production finale du projet, qui présente les 26 initiatives lauréates d'un appel à projet lancé en 2009 par grand domaine d'accueil. Intitulé « Développer l'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures petite enfance », ce référentiel s'organise en quatre parties (loisirs-vacances, accueil petite enfance, culture-sport et scolarisation). L'objectif de cette publication est de donner aux structures et aux professionnels des exemples concrets d'actions, produits, réalisations permettant de développer l'accueil des jeunes enfants en milieu ordinaire.

Accueillir des enfants en situation de handicap et leurs familles : un enjeu de qualité pour la petite enfance - Actes du colloque organisé par l'ACEPP et Une Souris Verte - Paris - 8 octobre 2010

Association des collectifs enfants parents professionnels, 2012, 76 p.

Extrait de sommaire

- Repères autour des pratiques pour accueillir les enfants
- Repères autour des pratiques pour collaborer avec les parents
- Repères autour des pratiques pour travailler en équipe
- Quelles sont les ressources des territoires mobilisables par les lieux d'accueil ? Quels partenariats construire avec les autres acteurs ?

http://www.reaap38.fr/IMG/pdf/actes_colloque_hand_2010.pdf

A2 - Ecole

Un Sessad et une école main dans la main

Travail Social Actualités, n° 60, 03/2015, p. 24-26

Dans les Yvelines, un service d'éducation et de soins à domicile travaille en lien étroit avec une école toute proche. Les enfants handicapés moteurs âgés de 3 à 16 ans peuvent ainsi plus facilement suivre une scolarité avec leurs pairs.

Handicap. Le projet personnalisé de scolarisation

Travail Social Actualités, n° 60, 03/2015, p. 39-40

Élément phare du plan personnalisé de compensation de tout élève handicapé, la projet personnalisé de scolarisation (PPS), qui permet d'organiser son parcours scolaire, vient d'être rénové. Dans un souci d'harmonisation des pratiques, son élaboration devra désormais respecter un modèle-type.

Les projets personnalisés de scolarisation des élèves handicapés sont harmonisés

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2888, 19/12/2014, p. 42-43

Le décret 2014-1485 du 11 décembre 2014 précise le contenu et les modalités d'adoption du projet personnalisé de scolarisation (PPS) des élèves handicapés. Ce texte vise à fonder des PPS sur une base commune en harmonisant les pratiques des MDPH.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029884555&categorieLien=id>

Education - Classe passerelle : quand j'étais bébé, j'étais dans ta classe / UMBRECHT Sylvia

Furet (le), n° 75, 12/2014, p. 37-38

En septembre 2000, 2 EJE et 2 professeurs des écoles se retrouvaient pour créer un dispositif innovant d'accueil pour enfants de 2 ans et leurs parents au sein de 2 écoles maternelles mulhousiennes : les Classes passerelles. Ce projet mis en place par la Mairie de Mulhouse, l'Education Nationale et la CAF dans des quartiers défavorisés devait permettre aux enfants, 20 par classe, de se familiariser avec la langue française et de se socialiser en se séparant en douceur de leur famille.

Le statut des accompagnants des élèves handicapés

Travail Social Actualités, n° 55, 09/2014, p. 36-41

Très attendus, les textes réglementaires qui fixent les conditions de recrutement et d'emploi des accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) ont été publiés cet été. Ils donnent enfin un statut juridique à ces agents contractuels.

Autisme : les unités d'enseignement en maternelle

Travail Social Actualités, n° 52, 05/2014, p. 43-44

Nouveau dispositif de scolarisation médico-social, les unités d'enseignement pour enfants de moins de 6 ans avec autisme ou autres troubles envahissants du développement (TED) doivent être mises en place au sein des écoles maternelles dès la prochaine rentrée scolaire.

http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2014/03/cir_38023.pdf

Le Conseil de l'Europe épingle la France sur la scolarisation des enfants autistes

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2847, 14/02/2014, p. 8-9

Saisi en avril 2012 par l'Action européenne des handicapés, le Conseil de l'Europe a de nouveau épingle la France pour non-respect de ses obligations inscrites dans de la Charte sociale européenne vis-à-vis des enfants et des adolescents atteints d'autisme. Près de dix ans après une première condamnation, le Comité des droits sociaux du Conseil de l'Europe a en effet conclu, dans une décision du 11 septembre dernier rendue publique le 5 février, que l'Etat français violait l'article 15 de la charte (droit des personnes handicapées à l'autonomie, à l'insertion sociale et à la participation à la vie de la communauté), lu seul ou en combinaison avec l'article E (non-discrimination).

http://www.coe.int/t/dghl/monitoring/socialcharter/NewsCOEPortal/CC81Merits_fr.asp

La scolarisation des élèves en situation de handicap / LAIR Sandrine

La Documentation française, 02/2014, 43 p.

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/144000118-la-scolarisation-des-eleves-en-situation-de-handicap>

La scolarisation des élèves handicapés constituait un des chantiers retenus par le Comité de la modernisation de l'action publique (CIMAP) du 17 juillet 2013. Trois grands sujets ont été définis comme devant faire l'objet de l'évaluation : l'équité territoriale, notamment en matière d'accompagnement ; les dispositifs de scolarisation des élèves ; la formation des différents professionnels qui y concourent.

La scolarisation des enfants en situation de handicap dans les pays européens / MALLOCHET

Guillaume, COLLOMBET Catherine

Note d'analyse (la), n° 314, 01/2013, 12 p.

<http://www.strategie.gouv.fr/content/scolarisation-enfants-handicap%C3%A9s-NA314#les-ressources>

Comment améliorer, à l'école la prise en compte des besoins éducatifs particuliers des enfants en situation de handicap ? Ou en est la scolarisation des enfants en situation de handicap dans les pays européens? Quelles sont les voies de réforme pour la France ?

Au sommaire de cette note :

- L'inclusion scolaire : un objectif commun, des réalités contrastées
- Repères sur la situation française
- Expériences étrangères
- Quelles pistes de réforme en France ?

La scolarisation des enfants handicapés / ANDRE Sophie

Actualités sociales hebdomadaires, Suppl. au n° 2813 - Cahier 2, 06/2013, 112 p.

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a donné le coup d'envoi d'une nouvelle phase dans la prise en charge à l'école des enfants handicapés. Elle a posé comme principe que tout enfant présentant un handicap ou un trouble invalidant de santé doit être inscrit dans l'établissement scolaire le plus proche de son domicile, lequel constitue son établissement de référence. Mais si la scolarisation en milieu ordinaire constitue la norme, certains jeunes handicapés ne peuvent en bénéficier. Des possibilités de scolarité ou d'enseignement dans des structures adaptées ainsi que des aménagements des conditions de scolarité sont alors envisageables. La loi oblige ainsi la collectivité nationale à donner une réponse aux familles et à accompagner la recherche de solutions adaptées.

Rapport du groupe de travail - « Professionnaliser les accompagnants pour la réussite des enfants et adolescents en situation de handicap ». Etat des lieux et préconisations

KOMITES Pénélope

Ministère des Affaires sociales et de santé, 04/2013, 87 p.

<http://www.social-sante.gouv.fr/actualite-presse,42/communiqués,2322/remise-du-rapport,15972.html>

Ce rapport fait écho à la déclaration du Président de la République le 9 octobre 2012 : « je considère comme essentielle la valorisation du métier des personnels non-enseignants, qui accompagnent les élèves handicapés, souvent sans reconnaissance et avec des contrats précaires ». Le 16 octobre 2012, Marie-Arlette Carlotti et George Pau-Langevin ont présidé l'installation du groupe de travail composé de parlementaires, d'élus locaux, de syndicats, d'associations et de représentants de l'Etat. C'est donc dans la concertation que ce rapport a été élaboré avec l'objectif de répondre à une double exigence du Gouvernement : le combat pour l'emploi et la priorité à la jeunesse, en particulier à la jeunesse en situation de handicap. Cette attention aux enfants handicapés s'est traduite dans la création de 1500 postes d'auxiliaires de vie scolaire à la rentrée 2012. A la rentrée 2013, comme l'a annoncé Vincent Peillon le Ministre de l'Education nationale devant le Sénat, 8000 postes d'accompagnants supplémentaires seront financés. Il s'agit là d'un effort sans précédent puisqu'en l'espace de seulement deux ans, le Gouvernement aura augmenté de 30% le nombre des accompagnants.

L'accompagnement des élèves en situation de handicap. Les prescriptions : état des lieux - propositions / AMARA Fadela, VIGNERON-MELEDER Huguette, DELAUBIER Jean-Pierre, CARAGLIO Martine

Documentation française, 03/2013, 66 p.

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/134000180/index.shtml>

Les inspections générales de l'éducation nationale, de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche, et des affaires sociales dressent dans ce rapport, un état des lieux qui confirme la croissance rapide et continue de l'aide individuelle apportée aux élèves en situation de handicap ainsi que la forte hétérogénéité des prescriptions d'un département à l'autre. Quatre facteurs explicatifs sont identifiés : la progression de l'effectif d'élèves reconnus handicapés, l'augmentation de la demande d'accompagnement, les modalités de l'évaluation et de la prescription, et l'insuffisance du pilotage. Pour mieux ajuster les prises de décisions aux besoins des élèves, treize propositions sont regroupées autour de deux axes prioritaires : passer d'une démarche fondée sur l'expression et le traitement d'une demande à une démarche d'évaluation des besoins de la personne et de réponse adaptée à ces besoins ; installer un pilotage efficace et partagé au niveau national et au niveau départemental.

B - VIE QUOTIDIENNE

B1 - Accessibilité

Handicap : moins de contraintes pour la mise en accessibilité

Gazette des communes, des départements, des régions (la), n° 2256, 09/02/2015, p. 19-24

<http://archives.lagazettedescommunes.com/27418184/des-delais-supplementaires-pour-les-retardataires>

Des délais supplémentaires pour les retardataires : une nouvelle échéance s'impose aux établissements recevant du public non accessibles : le 27 septembre 2015, date limite de dépôt des agendas d'accessibilité programmée.

*Expérience : Pont-l'Abbé (Finistère) : une stratégie globale et progressive

La notion d'usage au coeur de la nouvelle réglementation : la nouvelle donne de l'accessibilité se concrétise aussi par des normes adaptées au bâti ancien, et qui privilégient les besoins des personnes handicapées.

*Expérience : Lille (Nord). Des coûts moins élevés que prévu. Témoignage : "L'accessibilité avait besoin d'une nouvelle feuille de route"

Des motifs de dérogation élargis et précisés : la nouvelle réglementation précise les raisons qui permettent de déroger aux travaux de mise en accessibilité d'un ERP. Voici les réponses aux questions les plus fréquentes.

Accessibilité

Courrier des maires et des élus locaux (le), n° 286, 01/2015, p. 22-27

Dossier incluant deux articles et trois encarts :

- "Agendas d'accessibilité programmés : les collectivités dans les starting-blocks" et
- expérience du Conseil régional d'Alsace
- texte de l'entrevue avec Jean-Louis Garcia, président de la Fédération des associations pour adultes et jeunes handicapés
- "L'accessibilité, version nouvelles normes, créative et non discriminantes"
- expérience de la commune de Lesparre-Médoc (Gard).

"L'intercommunalité doit jouer un rôle d'animateur de l'accessibilité"

Intercommunalités, n° 195, 12/2014, p. 6

En septembre dernier, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'ordonnance qui rend possible la poursuite de la dynamique de mise en accessibilité par la création des agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP), que les communautés devront élaborer d'ici le 26 septembre 2015. Présentation de ce nouvel outil par la déléguée ministérielle à l'accessibilité.

Accessibilité : les Ad'Ap font encore débat

Travail Social Actualités, n° 57, 11/2014, p. 10-12

Les agendas d'accessibilité programmée (Ad'Ap) sont-ils un nouveau recul suite à l'échec de l'échéance 2015 ou une avancée ? Si la question divise les associations du champ du handicap, les établissements sociaux et médico-sociaux doivent, comme les autres établissements recevant du public (ERP), s'engager à remplir leurs obligations d'accessibilité, dans un contexte budgétaire fragilisé.

Handicap : l'agenda et les modalités du chantier de l'accessibilité assouplis

Gazette des communes, des départements, des régions (la), n° 2238, 29/09/2014, p. 12

Une ordonnance fixe notamment un nouveau calendrier pour les propriétaires et exploitants des établissements recevant du public. Les agendas d'accessibilité programmée deviennent obligatoires pour tous les ERP qui n'auront pas respecté leurs obligations en matière d'accessibilité au 1er janvier 2015.

<http://www.legifrance.gouv.fr/>

<http://www.lagazettedescommunes.com/275028>

Accessibilité : l'assouplissement de la loi du 11 février 2005 est-elle opportune ?

Gazette sante social (la), n° 110, 09/2014, p. 14-16

La loi n° 2014-789 du 10 juillet 2014 autorise le gouvernement à légiférer par ordonnance, dans un délai de cinq mois, pour modifier les conditions d'application de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005. L'Etat définira les conditions dans lesquelles peut être prorogé le délai initialement fixé (2015) pour que les ERP et les installations ouvertes au public soient accessibles à tous. En retour le propriétaire ou l'exploitant devra déposer et respecter un "agenda d'accessibilité programmé" (Ad'Ap) sous peine de sanctions. Le gouvernement adoptera aussi des mesures fixant les obligations relatives à l'accessibilité des transports publics, de la voirie et des bâtiments d'habitation.

Rapport d'information fait au nom de la Délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation sur l'accessibilité des établissements recevant du public des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées / VIAL Jean-Pierre

DGCL, 04/2014, 46 p.

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics>

La loi du 11 février 2005 a prévu que la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des locaux d'habitation, des transports publics et de la voirie serait, pour l'essentiel, achevée au début de 2015 en ce qui concerne l'existant. Il n'en sera rien. C'est pourquoi, compte tenu en outre du contexte économique et financier, une révision des dispositions législatives était nécessaire. Le Gouvernement a engagé ce travail à la fin de 2013 avec une série de réunions de concertation groupant l'ensemble des intéressés, parmi lesquels les collectivités territoriales ont fait entendre leur voix. Les résultats de ce travail consensuel sont significatifs, ne suffiront pas à assurer la mise en accessibilité de l'existant au terme des nouveaux délais prévus. Une nouvelle étape est donc nécessaire, il faut mieux consolider, mieux sécuriser, mieux simplifier le processus. À cette fin, il faut aussi expérimenter de nouvelles approches. Le rapport de la délégation sénatoriale aux collectivités territoriales présente des propositions dans ce sens.

Collectivités territoriales : guide pour l'accessibilité des établissements recevant du public

Défenseur des droits, 2014, 84 p.

http://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/upload/nlunifree/pjs/201401_defenseur_des_droits_guide_a_ccessibilite_recadre3.pdf

Ce guide réalisé en collaboration avec la Commission Européenne constitue un outil pratique afin d'aider les collectivités territoriales dans la mise en accessibilité de leurs ERP.

Ville accessible à tous : ville accueillante et compréhensible ? Vers une prise en compte des besoins liés aux handicaps mentaux, cognitifs et psychiques au profit de tous

Certu, 2014, 11 p.

<http://www.certu.fr/ville-accessible-a-tous-ville-a1075.html>

Actes de la journée d'échanges organisée par le CNFPT, l'AITF et le Certu le 28 novembre 2013 à Lyon. Cette journée a été l'occasion de présenter un état des connaissances de ces types de handicap en termes de situations de handicap rencontrées et de besoins d'accessibilité et de faire le lien avec des objectifs convergents liés, par exemple, à l'attractivité touristique d'un territoire.

Accessibilité : les établissements au pied du mur

Gazette sante social (la), n° 104, 02/2014, p. 19-26

- Etat des lieux : un immense chantier encore entravé
- Médico-social : Près de Strasbourg, un foyer d'accueil médicalisé aux fondations universelles
- L'accessibilité, critère de qualité pour le centre hospitalier de Béziers
- Points de vue : quels délais faut-il accorder aux établissements ? Soraya Kompany et Nicolas Mériille
- Le Royaume-Uni à l'avant-garde du design for all

B2 - Le logement

Un service de soutien aux accueillants familiaux

Travail Social Actualités, n° 57, 11/2014, p. 24-26

A Rochefort, l'Adapei de Charente-Maritime a créé Prefass (Placement recherche de familles d'accueil et suivi social), un service original dédié aux accueillants familiaux. Son rôle : recruter, accompagner et soutenir les familles qui hébergent des personnes handicapées mentales.

L'accueil familial des personnes âgées et des personnes handicapées

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2852, 21/03/2014, p. 41-45

L'accueil familial des personnes âgées et des personnes handicapées par des particuliers constitue un mode d'accueil intermédiaire entre le maintien à domicile et le placement en établissement. Il est régi par des dispositions particulières fixées par le code de l'action sociale et des familles. Le point sur ce dispositif.

L'accueil familial des personnes âgées et des personnes handicapées (suite et fin)

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2853, 28/03/2014, p. 47-56

Nous achevons notre dossier avec le statut applicable aux accueillants familiaux, selon qu'ils exercent de gré à gré ou qu'ils sont salariés, les relations qu'ils entretiennent avec la personne accueillie et la possibilité de recourir à un tiers régulateur.

Guide de l'accueil familial pour les personnes âgées et les personnes handicapées

Ministère des affaires sociales et de la santé, 2013, 69 p

<http://www.social-sante.gouv.fr/documentation-publications,49/ouvrages-pratiques-chartes,1348/handicap-personnes-agees,1688/guide-de-l-accueil-familial-pour,15584.html>

Réalisé par la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) en concertation avec les autres directions de l'Etat compétentes, ce guide a fait de plus l'objet de consultations de services et de conseils généraux et de représentants d'accueillants familiaux, il a vocation à servir de référence pour la mise en oeuvre du dispositif sur l'ensemble du territoire.

Handicap psychique : « Construire un cadre européen pour le logement »

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2884, 21/11/2014, p. 20

Le 17 novembre, la Fédération Agapsy (Fédération nationale des associations gestionnaires pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique) clôturait son projet européen sur l'accompagnement et le maintien dans le logement des personnes souffrant de troubles psychiques. De ces échanges entre professionnels et chercheurs de six pays sont nés un plaidoyer et des recommandations, explique Catalin Nache, délégué général de la fédération.

<http://www.agapsy.fr/>

Habitat intermédiaire pour les personnes handicapées : "Il faut inventer un cadre juridique"

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2878, 10/10/2014, p. 19

Depuis plus de un an, une quinzaine d'acteurs associatifs et institutionnels examinent au sein d'un groupe de travail les conditions de mise en oeuvre de formes d'habitats intermédiaires pour les personnes handicapées. Dans une note de synthèse, ils pointent les freins à leur généralisation. Explications avec Jean-Luc Charlot, sociologue et coanimateur de la démarche Ti'Hameau.

<http://p5.storage.canalblog.com/51/40/606519/99268414.pdf>

<http://www.ti-hameau.com/>

AML-Europe - Accompagnement et maintien dans le logement des personnes en situation de handicap psychique : Enjeux, plaidoyer et recommandations issus de l'expérience de 6 pays européens

FOND-HARMANT Laurence, SANTERRE Honorine, SANTINA-DEUTSCHLE Sandra

Agapsy, 06/2014, 55 p.

<http://www.agapsy.fr/images/2-Reseau/Projets/europeens/AML-Rapport%201-Enjeux%20Plaidoyer%20Recommandations.pdf>

A partir de l'échange sur l'expérience de 6 pays européens, ce document propose de montrer comment dépasser la notion de handicap psychique. Il propose aussi de tendre vers un accompagnement dans le milieu ordinaire tout en conservant/améliorant l'accès aux soins psychiatriques. Il précise comment des solutions adéquates sont trouvées en zones urbaines ou rurales quel que soit le pays

Rapport du groupe de travail sur l'adaptation des logements pour les personnes en situation de handicap /, NICOL Christian

Conseil national de l'habitat, 2014, 54 p.

<http://www.localtis.info/cs/>

Au terme d'une mission initiée par le comité interministériel du handicap organisé en septembre dernier, le Conseil national de l'habitat (CNH) formule une vingtaine de propositions destinées à améliorer le "dispositif d'adaptation des logements visant prioritairement l'accès aux aides et leur gestion", en remédiant aux difficultés rencontrées (complexité des procédures, délais de financement...), dès l'attribution de la prestation de compensation du handicap (PCH).

Des lieux de vie pour les cérébro-lésés

Gazette sante social (la), n° 102, 12/2013, p. 26-27

Les solutions en matière de logement pour les personnes cérébro-lésées s'étoffent. Parmi elles, des appartements en colocation.

Dossier logement.

Etre Handicap Information , 09-10/2012, n° 121, p. 42-50

- Accéder à un logement. Handicap : un droit opposable ?
- Recherche logement accessible sur la Côte d'Azur : La MDPH des Alpes Maritimes a mis en place cette année un dispositif de coordination avec ses partenaires associatifs et institutionnels pour aider les Azuréens en situation de handicap à se loger.
- Etre chez soi sans être seul. La "maison partagée" Simon-de-Cyrènes à Vanves (92).
- Une résidence intergénération à Arras. "J'y suis, j'y reste !"

B3 - Loisirs et tourisme

Un relais vers la culture

Direction(s), n° 127, 01/2015, p. 42

Le médiateur culturel a pour mission de développer l'offre artistique (théâtre, musée, cinéma, exposition) destinée aux personnes handicapées accueillies en établissement. Un métier émergent.
<http://www.fegapei.fr/actualites/acces-a-la-culture-des-personnes-handicapees-lancement-dune-experimentation-en-ile-de-france-3.html>

Des vacances en famille, du temps pour chacun

Travail Social Actualités, n° 56, 10/2014, p. 29-31

Le réseau Passerelles organise des séjours au sein de clubs de vacances, destinés à des familles d'enfants en situation de handicap. Objectif : permettre aux parents de souffler, mais aussi de passer des vacances en famille, loin des freins traditionnels au départ.

Adultes handicapés : accéder à des vacances adaptées de qualité

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2869-2870, 18/07/2014, p. 25-29

http://www.cnlta.asso.fr/userfiles/media/actualites/fichier/Article_CNLTA_sur_ASH_07_2014.pdf

Les majeurs handicapés sont longtemps partis en vacances hors de tout cadre législatif. Reconnus désormais par la loi du 11 février 2005, les organismes de «vacances adaptées organisées» se sont structurés et professionnalisés. Leurs séjours tentent de concilier les objectifs de sécurité et de qualité et de coller au plus près des attentes des bénéficiaires.

- Un projet de décret plutôt bien accueilli : un décret en préparation pour mieux encadrer le secteur des vacances adaptées.

"Accessibilité : la culture n'est pas un luxe !" / LOUBAT Jean-René

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2867, 04/07/2014, p. 36-37

Loin d'être périphérique, l'art est un moyen d'expression et d'affirmation de soi, mais aussi un facteur de reconnaissance sociale et d'inclusion. Il représente donc un formidable levier de participation sociale pour les personnes handicapées, comme le montrent les nombreux projets culturels dans le secteur social et médico-social, défend Jean-René Loubat, psychosociologue et consultant.

En été, des accueils de loisirs relaient un IME

Direction(s), n° 118, 03/2014, p. 18-19

Bergerac (Dordogne). Un institut médico-éducatif (IME) s'est associé à trois centres de loisirs pour permettre à des enfants handicapés de passer une partie des vacances scolaires en accueil collectif ordinaire.

Évolution et perspectives de l'offre de loisirs à destination de personnes handicapées

Espaces, n° 314, 09/2013, p. 66-75

L'offre de tourisme et de loisirs à destination des personnes handicapées se structure progressivement, soutenue par une dynamique nationale et internationale. Dans ce contexte, on assiste au développement de diverses activités de nature à destination des personnes handicapées : randonnée, ski, escalade, rafting... Le concept d'accessibilité est aujourd'hui en pleine mutation. Cette mutation s'exprime à travers deux concepts parallèles, celui de territoire adapté, d'une part, et de design universel, d'autre part

Saint-Gilles-Croix-de-Vie, commune pilote pour le label Destination pour tous

Espaces, n° 314, 09/2013, p. 100-105

La commune de Saint-Gilles-Croix-de-Vie mène une politique active en faveur de l'accessibilité depuis 2003, date à laquelle elle a créé un poste de coordinateur handisport et tourisme handicap. Elle a tout d'abord centré ses efforts sur le handicap moteur, avec la création d'une "zone d'accessibilité" en centre-ville et un travail sur l'accessibilité à la plage et aux activités nautiques (handinautisme). Elle s'attache désormais à favoriser l'accessibilité aux handicapés visuels, dans le cadre d'une démarche globale. Et brigue le label Destination pour tous.

Rhône-Alpes, région pionnière en matière de tourisme adapté /

Espaces, n° 314, 09/2013, p. 76-82

Rhône-Alpes Tourisme travaille depuis 1993 sur l'accessibilité de son offre et, depuis 2004, sur celle des activités de nature. La direction de l'ingénierie (Mitra) a établi les référentiels du label Tourisme et Handicap concernant les activités nautiques (aviron, canoë-kayak et voile). La région, pionnière en matière de "destination pour tous", accompagne et finance une quinzaine de "contrats de territoire de tourisme et de loisirs adaptés". D'une façon générale, la démarche qu'elle mène privilégie la qualité des sites et des hébergements labellisés (parfois au détriment de la quantité).

Évolution et perspectives de l'offre de loisirs à destination de personnes handicapées

Espaces, n° 314, 09/2013, p. 66-75

<http://www.revue-espaces.com/librairie/8887/tourisme-handicap-loisirs-handicap-concept-accessibilite.html>

L'offre de tourisme et de loisirs à destination des personnes handicapées se structure progressivement, soutenue par une dynamique nationale et internationale. Dans ce contexte, on assiste au développement de diverses activités de nature à destination des personnes handicapées : randonnée, ski, escalade, rafting... Le concept d'accessibilité est aujourd'hui en pleine mutation. Cette mutation s'exprime à travers deux concepts parallèles, celui de territoire adapté, d'une part, et de design universel, d'autre part

Handicap et loisirs de nature

Espaces, n° 314, 09/2013, p. 64-155

Les personnes en situation de handicap souhaitent visiter les mêmes sites, faire les mêmes promenades et pratiquer les mêmes activités de loisirs que les autres. Face à cette demande, l'offre de loisirs de nature se structure progressivement, avec deux grands types d'approche, l'une, intégrée, l'autre, dédiée. L'approche intégrée vise l'inclusion des personnes handicapées dans l'offre touristique généraliste. Certaines stations touristiques, certaines régions et de nombreux espaces naturels mettent en œuvre des politiques globales visant cet objectif de l'accessibilité pour tous, partout. Incarnée par le concept de design for all, l'utopie de l'accessibilité universelle est confrontée à un défi majeur, celui de la polyvalence des aménagements destinés aux handicapés. En effet, les aménagements utiles pour les uns constituent parfois des obstacles pour les autres. L'approche dédiée part du constat qu'il n'est pas possible de tout adapter pour tout le monde et pour tous les types de handicap. De façon pragmatique, elle vise à créer une offre différenciée, adaptée à chaque public. À l'échelle d'un territoire, la solution consiste alors à organiser l'offre pour proposer une pluralité de lieux aménagés de façon diverse. Accueillir tous les publics tout en accueillant chaque public, tel est aujourd'hui le double enjeu de l'accessibilité du tourisme et des loisirs. L'approche intégrée, partout affichée, et l'approche dédiée, rarement revendiquée, sont complémentaires, voire indissociables.

Accéder aux loisirs de plein air et aller à la plage, un droit essentiel pour tous

Espaces, n° 314, 09/2013, p. 92-99

Les personnes en situation de handicap ont les mêmes pratiques touristiques que les autres. Une enquête menée en Charente-Maritime montre qu'elles visitent les mêmes sites culturels, font (ou souhaitent faire) les mêmes promenades en site naturel et qu'elles souhaitent aussi pouvoir aller à la plage. Si les aménagements et équipements permettant l'accessibilité sont de plus en plus fréquents, ils restent en nombre insuffisant.

Handicap, pratiques culturelles et participation sociale

Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés, 04/2013, 75 p.

http://www.inshea.fr/ressources/documents/rapport_dubois-egersold_handicap_culture_participation.pdf

L'accessibilité des pratiques culturelles aux personnes handicapées n'a guère fait l'objet de travaux scientifiques. La recherche se situe donc surtout par rapport à des discours d'acteurs sur la construction de l'accessibilité culturelle comme problème public, l'universalisation de cette cause et la définition de contre-modèles. Les données de l'enquête "Handicap santé" (2008, volet ménages limité aux 20-60 ans), exploitées selon un modèle de régression logistique, montrent que l'effet spécifique des limitations fonctionnelles (LF) sur les loisirs est important surtout pour les LF physiques et dans une moindre mesure pour les LF cognitives.

La Maison de Jules Verne veut s'adapter à tous types de handicap (La)

Gazette des communes, des départements, des régions (la), n° 2168, 08/04/2013, p. 31

Le label "tourisme et handicap" orne la façade de la maison de Jules Verne à Amiens. Ce musée a développé une politique en faveur des visiteurs atteints d'un handicap physique ou mental.

B4 – Accompagnement à domicile

Parcours de vie, parcours de soins : Évaluer le coût des prises en charge entre services d'accompagnement et secteurs psychiatriques / GIORDANO Gaëlle, WEBER Florence

EHESP, ENS, 2014, 36 p.

http://mssh.ehesp.fr/wp-content/uploads/2014/11/Rapport-scientifique_-recherche-ENS-ARSIDF.pdf

Cette recherche appréhende de façon qualitative les trajectoires des personnes accompagnées à la fois par un service médico-social de type SAVS ou SAMSAH, et par le secteur psychiatrique. [...] Ainsi, la recherche a questionné la façon dont s'orientent les parcours des personnes, dont s'articulent, se juxtaposent ou se succèdent, les différentes prises en charge professionnelles ou informelles, dont les personnes font l'objet. Les auteurs se sont particulièrement attachés à comprendre la façon dont l'accompagnement par un SAVS ou un SAMSAH, et éventuellement l'hébergement en résidence accueil, restructurent les configurations de prise en charge, de façon à cerner les spécificités concrètes de ces services. Ils ont notamment pu saisir l'importance des choix de prise en charge qui s'opèrent au sein même des services médico-sociaux et psychiatriques et qui vont peser sur les parcours...

Accompagner la personne handicapée à domicile : du Sessad au Samsah / TERRAL Daniel

Dunod, 2013, 212 p.

En matière d'accompagnement à domicile des personnes handicapées, de nombreuses initiatives ont vu le jour afin de créer, dans le souci d'une continuité dans l'accompagnement du parcours de vie, des services s'adressant aussi bien à l'enfant, à l'adulte qu'aux personnes âgées. Sans confondre le service apporté à l'enfant via le Sessad avec les prestations développées auprès des adultes en difficulté de handicap comme les SAVS, les Samsah ou bien les Saad et Spasad, cet ouvrage explore le lien étroit qui rapproche ces différents niveaux de prestations au regard de l'accompagnement à domicile.

Un samsah cinq ans après sa création - Le temps de revivre

Actualités sociales hebdomadaires, n° n° 2757, 27/04/2012, p. 24-27

Depuis cinq ans, à Vitry-sur-Seine, le service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés, l'un des premiers créés en France, offre à des personnes atteintes de pathologies psychiques une prise en charge globale – réappropriation du corps, aide au suivi de traitement, ouverture culturelle, accompagnement administratif... – et rompt ainsi leur isolement.

Accompagner et déployer les compétences dans les services en milieu ouvert (Sessad, Savs, Samsah, Ssiad...)

Cahiers de l'actif (les), n° n° 430-433, 06/03/2012, p. 11-295

- Les services en milieu ouvert : les nouveaux fers de lance de l'action médico-sociale ?
- Dynamiques organisationnelles et nouvelles pratiques d'interventions : vers un changement de culture professionnelle ?
- La question de la Clinique dans les services en milieu ouvert

Le soutien des aidants non professionnels. Une recommandation à destination des professionnels du secteur social et médico-social pour soutenir les aidants de personnes âgées, adultes handicapées ou souffrant de maladie chronique vivant à domicile

ANESM, 2015, 135 p.

http://www.anesm.sante.gouv.fr/IMG/pdf/ANESM-RBPP-Soutien_aidants-Interactif.pdf

La recommandation propose des orientations et des pistes d'action aux professionnels de structures sociales et médico-sociales pour accompagner ou soutenir les aidants non professionnels des personnes âgées dépendantes, des personnes adultes handicapées et/ou des personnes adultes atteintes de maladies chroniques vivant à domicile. Conformément aux missions de l'Agence, la recommandation n'est pas destinée directement aux aidants non professionnels, mais aux professionnels exerçant dans des structures accompagnant des personnes âgées de plus de 60 ans malades ou dépendantes, des personnes adultes handicapées, des personnes atteintes de maladies chroniques ou d'une affection de longue durée qui vivent à domicile.

L'aide humaine à domicile des personnes en situation de handicap. Prospection et analyse documentaire autour de travaux de recherche sur la demande, les besoins et les attentes des personnes en situation de handicap, l'offre proposée et les liens entre les différents types d'aides.

Centre Ressources Recherche Appliquée et Handicap, 10/2014, 119 p.

<http://moteurline.apf.asso.fr/spip.php?article3209>

Cette revue de littérature a été réalisée dans le cadre du Centre Ressources Recherche Appliquée et Handicap coordonné par la FIRAH (Fondation Internationale de Recherche Appliquée sur le Handicap). Elle a été mise en oeuvre et suivie par un comité de pilotage composé de partenaires du Centre Ressources : HANDEO, la FIRAH, le CCAH (Comité national Coordination Action Handicap) et le PHS-EHESS (Programme Handicap et Société de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales). La réalisation de ce travail a été confiée à Audrey Parron, chercheuse à l'EHESS. Cette revue de littérature a pour objectif de dresser l'état des lieux des connaissances en matière de recherche appliquée sur la thématique des aides humaines.

L'aide à la personne destinée aux enfants et adolescents en situation de handicap et à leurs parents /

TREMAUD Bernard, WEILL Arlette

Handéo, 2014, 133 p.

<http://www.handeo.fr/actualites/239-etude-handeo-aide-domicile-enfants-handicapes-juillet-2014>

Mieux comprendre pour agir, telle est l'ambition de cette enquête que vient de publier Handéo sur l'aide à domicile auprès des enfants en situation de handicap. Au final, "le résultat est particulièrement inquiétant : les enfants handicapés ne disposent pas des moyens leur permettant d'accéder pleinement au droit de vivre dans la société à égalité avec les autres enfants", commente Handéo. Pourtant, des solutions existent, à l'image du soutien à domicile, une forme de réponse "à la fois très attendue par les parents et encore trop peu développée". Dans ce cadre, cette étude "doit servir à lancer une nouvelle dynamique".

Une plateforme pivot des services à domicile

Travail Social Actualités, n° 38, 12/2012, p. 21

Une plateforme pivot de services à domicile L'Adapei 22 propose un service de coordination pour la prise en charge du handicap à domicile dans le département

Un pôle ressources pour l'accompagnement à domicile

Travail Social Actualités, n°10-, 08/07/2012, p. 29-31

Longtemps cantonnée au grand âge, l'aide à domicile concerne pourtant aussi les personnes en situation de handicap. Pour répondre aux besoins spécifiques de ce public, un groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) mène de nombreuses actions dans la Drôme.

C - FORMATION ET L'EMPLOI

Dynamiser l'emploi des personnes handicapées en milieu ordinaire : aménager les postes et accompagner les personnes / LE HOUEROU Annie

Ministère des affaires sociales et de la santé, 11/2014, 89 p.

http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/ALH_RAPPORT_DEFINITIF_3-11-14-1.pdf

Avec un taux de 22%, le chômage touche deux fois plus les personnes handicapées que le reste de la population. Dans le prolongement des décisions du comité interministériel du handicap (CIH) du 25 septembre 2013, le Premier ministre a demandé « d'évaluer la pertinence de la mise en place d'un service d'accompagnement professionnel de long terme, proposant des prestations mobilisables à tout moment du parcours de la personne, en emploi ou non, par elle-même ou par l'employeur ». Telle est la mission confiée à Mme Annie Le Houérou, députée, qui présente, dans son rapport, 14 recommandations. L'accompagnement des personnes handicapées en milieu ordinaire d'emploi, couvre un champ très large, handicap mental, psychique, cognitif et une large population potentiellement concernée, demandeurs d'emploi de longue durée, personnes de plus de 50 ans, personnes lourdement handicapées.

L'emploi des personnes handicapées - Guide pratique

Documentation Française, 2013, 457 p.

- La reconnaissance du statut de travailleur handicapé
- L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés
- La recherche et l'accès à l'emploi
- La formation professionnelle
- Travailler en milieu ordinaire
- Travailler dans un service d'aide par le travail (ESAT)
- Travailler dans la fonction publique
- Les aides personnelles
- La protection sociale
- Informations pratiques

Handicap et travail. 20 questions-réponses pour sortir du labyrinthe

FNATH, 2013, 40 p.

http://www.fnath.org/upload/file/04%20-%20Prevention/Livret_handicap_et_travail.pdf

Avec un taux de chômage largement supérieur à celui du reste de la population et une exclusion parfois rapide du monde de l'entreprise dès lors que des problèmes de santé ou un handicap interviennent, les travailleurs handicapés se sentent souvent isolés et démunis dans leur recherche. Ils sont confrontés à un véritable labyrinthe dont il semble difficile de sortir, sans connaître avec précision les contours, les acteurs et les aides sur lesquels ils peuvent s'appuyer. Pourtant, les interlocuteurs existent. Mais pour les contacter, encore faut-il les connaître ! Telle est l'ambition de ce guide.

Handicap, projet et réinsertion - Analyse des processus de constructions identitaires pour les travailleurs handicapés / GOURMELEN Bernard, BLAISE Jean-Luc

L'Harmattan, 2012, 256 p.

Ce qui a été observé il y a une quinzaine d'années dans le domaine de la réinsertion des travailleurs handicapés, au travers d'actions d'insertion, d'évaluation et d'orientation, ainsi que ce qui a pu être écrit par différents spécialistes et observateurs à cette époque, ne reste-t-il pas à ce jour totalement d'actualité malgré toutes les évolutions législatives et administratives ?

C1 - Le milieu ordinaire

Sensibilisation à l'emploi : un enjeu de taille

Etre - handicap information, n° 136, 03/2015, p. 11-31

Nécessaire avant, pendant et après toute action en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap, la sensibilisation dans le monde du travail est essentielle pour lutter contre les stéréotypes, mobiliser tout un collectif de travail et l'impliquer autour d'un projet d'entreprise. Malgré un contexte économique tendu et certaines restrictions réglementaires observées sur le volet communication des accords d'entreprise, la sensibilisation reste l'un des piliers des politiques d'emploi des personnes handicapées. Mais aujourd'hui plus mature et exigeante, elle évolue, s'adapte, innove, se renouvelle, à la recherche d'une efficacité et d'un public toujours plus grands.

Arrêtons de dénigrer notre dispositif d'emploi des personnes handicapées ! / ZRIBI Gérard

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2896, 06/02/2015, p. 32-33

Contrairement à certaines affirmations, le dispositif d'emploi des personnes handicapées en France n'a rien à envier à celui d'autres pays européens, affirme Gérard Zribi, président de l'Association nationale des directeurs et cadres d'établissements et services d'aide par le travail (Andicat). Et d'inviter, à l'occasion des dix ans de la loi du 11 février 2005, à optimiser un dispositif très diversifié et mal connu.

Emploi : une passerelle vers le milieu ordinaire

Travail Social Actualités, n° 59, 02/2015, p. 20-21

La loi de 2005 a permis de sortir de l'ombre nombre de dispositifs innovants. C'est le cas dans le Finistère de An Treiz, un service d'insertion socio-professionnel pour personnes présentant un handicap psychique, devenu Samsah.

<http://www.lesgenetsdor.org/dispositif-et-service/service-treiz-samsah-1>

"Potentiel emploi" : un nouveau pas vers l'activité des personnes handicapées

Journal de l'action sociale et du développement social, n° 114, 01/2015, p. 30-31

Evaluer la capacité de travail des personnes handicapées afin de faciliter leur accès à l'emploi : c'est l'expérimentation qu'ont menée pendant deux ans dix MDPH. Après un premier bilan globalement positif, ce nouveau dispositif, rebaptisé "Potentiel emploi", est en cours d'extension à 25 MDPH. Un projet piloté par la DGCS et soutenu financièrement par le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie.

http://www.cnsa.fr/article.php3?id_article=1438

Travailleurs handicapés. "Emploi accompagné" : le retard français bientôt comblé ?

Actualités Sociales Hebdomadaires, n° 2887, 12/12/2014, p. 32-35

Jusqu'en 2017, six services pilotes testent, à l'initiative du groupement de priorité de santé « emploi » coordonné par la Fegapei, un dispositif d'« emploi accompagné ». Objectif : parvenir à modéliser un service visant à intégrer les personnes handicapées dans l'emploi ordinaire en leur apportant un soutien pendant et après leur entrée dans l'entreprise, en rompant ainsi avec l'approche française.

<http://us7.campaign-archive1.com/>

L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés est renforcée

Actualités Sociales Hebdomadaires, n° 2885, 28/11/2014, p. 50-51

Afin de lutter contre le risque de désinsertion professionnelle des salariés handicapés, un décret rend obligatoire l'inscription d'un plan de maintien dans l'entreprise dans les accords agréés au titre de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH).

Décret n° 2014-1386 du 20 novembre 2014, J.O. du 22-11-14

<http://www.legifrance.gouv.fr/>

Handicap psychique : des malades "employables"

Actualités Sociales Hebdomadaires, n° 2856, 18/04/2014, p. 30-33

Craintes et méconnaissance se sont longtemps cumulées pour faire du handicap psychique le grand absent des entreprises françaises. Ces dernières années ont vu émerger un nouveau regard sur ce public, qu'on considère désormais comme compatible avec le milieu ordinaire du travail. Mais le chemin sera long. - Marie-Claude "garantir des ressources minimales aux personnes"

<http://www.igas.gouv.fr/spip.php?article220>

La Main verte, une moisson d'idées

Journal de l'Action social (Le), n° 184, 02/2014, p. 28-29

Depuis plus de 20 ans, en Alsace, la Main Verte emploie et forme des salariés en situation de handicap aux métiers de la terre. Une initiative qui réunit les acteurs locaux et dynamise le territoire autour de l'emploi durable des personnes porteuses de handicap. C'est aussi une expérience duplicable que la caisse centrale de la MSA promeut au niveau mondial.

Spécial maintien & évolution dans l'emploi

ETRE handicap information, n° 128-129, 01/2014, p. 16-140

- Comprendre
 - * le point de vue de Michel Sapin
 - * ce que dit la loi
 - * les maladies chroniques invalidantes
 - * les travailleurs handicapés face à la crise
- Anticiper
 - * la prévention de la déinsertion professionnelle
 - * la RQTH : pour quoi faire ?
 - * les acteurs du maintien dans l'emploi
 - * une sensibilisation gagnante...
- Réaliser
 - * le diagnostic
 - * les aides techniques humaines, organisationnelles et financières
 - * l'accompagnement
 - * la formation
 - * les sameth
 - * les cabinets conseils...

Travailleurs handicapés. De l'huile dans les rouages de l'insertion

Journal de l'action sociale (Le), n° 181, 11/2013, p. 34-35

Avec un taux de chômage de 22 %, soit le double de la moyenne nationale, une qualification moindre et de nombreux freins, un accompagnement global vers l'emploi s'impose. Retour sur des expériences prometteuses : MDPH Yvelines, MDA Morbihan

Handicap et travail. 20 questions-réponses pour sortir du labyrinthe

FNATH, 2013, 40 p.

http://www.fnath.org/upload/file/04%20-%20Prevention/Livret_handicap_et_travail.pdf

Avec un taux de chômage largement supérieur à celui du reste de la population et une exclusion parfois rapide du monde de l'entreprise dès lors que des problèmes de santé ou un handicap interviennent, les travailleurs handicapés se sentent souvent isolés et démunis dans leur recherche. Ils sont confrontés à un véritable labyrinthe dont il semble difficile de sortir, sans connaître avec précision les contours, les acteurs et les aides sur lesquels ils peuvent s'appuyer. Pourtant, les interlocuteurs existent. Mais pour les contacter, encore faut-il les connaître ! Telle est l'ambition de ce guide.

Actes de la journée nationale d'échanges - 29 novembre 2012 à Niort Handicap psychique et insertion : Quels besoins ? Quelles coopérations ? Quelles réponses ? UNAF, 2013, 52 p.

http://www.unaf.fr/IMG/pdf/actes_colloque_291112.pdf

L'UNAF et les UDAF de la Charente, de la Marne, des Deux-Sèvres et de la Vienne ont organisé à Niort le 29 novembre 2012, une journée nationale d'échanges sur le thème « Handicap psychique et insertion » qui a réuni plus de 250 participants. Objectifs de la rencontre : encourager, au sein des UDAF, une réflexion sur le handicap psychique, souvent méconnu du grand public et dresser un panorama des activités déployées dans le réseau, permettant une meilleure insertion des personnes en situation de handicap psychique. Cette manifestation a également été l'occasion d'insister sur l'indispensable coopération entre les secteurs de la santé, du social et du médico-social, pour une intervention efficiente auprès des usagers.

Accueillir, intégrer, assimiler : définitions et éthique / BOYER Hervé

Vie sociale et traitements, n° 119, 2013, p. 106-111

Accueillir et intégrer les travailleurs handicapés dans un milieu professionnel et dans une équipe de travail ne va pas de soi. Les notions d'accueil et d'intégration ne sont pas simples et exigent d'être définies précisément, car de ces définitions découleront des postures et des positionnements différents, selon l'orientation choisie.

Handicap, projet et réinsertion - Analyse des processus de constructions identitaires pour les travailleurs handicapés / GOURMELEN Bernard, BLAISE Jean-Luc
L'Harmattan, 2012, 256 p.

Ce qui a été observé il y a une quinzaine d'années dans le domaine de la réinsertion des travailleurs handicapés, au travers d'actions d'insertion, d'évaluation et d'orientation, ainsi que ce qui a pu être écrit par différents spécialistes et observateurs à cette époque, ne reste-t-il pas à ce jour totalement d'actualité malgré toutes les évolutions législatives et administratives ?

C2 - L'emploi dans la Fonction publique

Handicap et FPT : du mieux, mais des moyens en baisse

Maires de France, n° 321, 02/2015, p. 17

Le taux de chômage des 420000 personnes handicapées capables de travailler est deux fois plus élevé que la moyenne nationale. Cette proportion est stable depuis la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Dans la fonction publique territoriale, le taux d'emploi est proche de 5,7 %, contre 4,6 % en moyenne dans les trois fonctions publiques et moins de 3 % dans le secteur privé.

Fonction publique : le FIPHFP salue la progression du taux d'emploi des personnes handicapées

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2857, 25/04/2014, p. 6-7

« Pour la première fois depuis sa création, le montant des interventions du FIPHFP [Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique] dépasse celui des contributions des employeurs publics et témoigne d'une dynamique visant à amplifier les voies d'accès à l'emploi et à développer l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap ». C'est le point saillant du bilan d'activité 2013 diffusé le 14 avril par le fonds.

<http://www.fiphfp.fr/>

La prise en compte du handicap. Territoriaux, nous agissons, CNFPT, 2013, 20 p.

<http://www.calameo.com/read/0015498562895dec56e39>

Ce troisième livret présente des initiatives exemplaires engagées par les collectivités territoriales pour prendre en compte le handicap dans leurs projets. En tant qu'acteurs du service public, les collectivités savent en effet créer les conditions optimales d'accès aux services publics en terme de santé, d'aménagement, d'éducation... En tant qu'employeurs, elles agissent également pour l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Afin de les accompagner au mieux, le CNFPT développe outils et actions de formation au plus près de leurs besoins. Il s'engage notamment en faveur des politiques ressources humaines et handicap, au côté du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP), partenaire incontournable de l'accompagnement des employeurs publics locaux

Fonction publique : trouver des solutions

Etre - handicap information, n° 121, 10/09/2012, p. 24-25

Comment améliorer le recrutement dans la fonction publique, qui n'est pas encore optimal ? Gros plan sur plusieurs initiatives qui tentent de concilier aspirations des candidats et besoins des employeurs publics.

Bordeaux. Les agents et les managers sensibilisés au handicap.

Gazette des communes, des départements, des régions (la), n° 2121, 09/04/2012, p. 67

La convention signée par la ville avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, prévoit des actions de formation et de sensibilisation du personnel au handicap.

C3 - L'emploi protégé : ESAT et Entreprise adaptée

L'emploi des personnes handicapées en milieu protégé et adapté

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2902, 20/03/2015, 80 p.

Ce supplément détaille la réglementation en vigueur dans ce secteur, des établissements et services d'aide par le travail aux passerelles avec les entreprises ordinaires en passant par les entreprises adaptées et les centres de distribution de travail à domicile. Un focus est aussi consacré à l'accès des travailleurs handicapés aux contrats aidés et aux contrats de formation en alternance.

Un hôtel d'entreprise adaptée. Aux bons soins du client et des salariés

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2899, 27/02/2015, p. 22-26

Ouvert en 2011 dans l'Oncopole de Toulouse, l'hôtel Fluvia a d'abord été pensé pour accueillir des patients en traitement à l'Institut universitaire du cancer. Une particularité : la majeure partie du personnel de cette entreprise adaptée se trouve en situation de handicap.

Un échange franco-canadien autour du travail protégé

Travail Social Actualités, n° 54, 07/2014, p. 24-26

Voici 10 ans, un groupe de Canadiens souhaitant créer de l'emploi pour les personnes déficientes intellectuelles est venu visiter l'établissement et service d'aide par le travail (Esat) de l'association l'Essor à Mézin. Depuis, des liens étroits et fructueux unissent professionnels et travailleurs des deux pays.

Un ESAT hors les murs. Un palier vers le milieu ordinaire

Actualités Sociales Hebdomadaires, n° 2848, 21/02/2014, p. 16-19

L'établissement et service d'aide par le travail IMO, en Seine-et-Marne, ne possède pas d'atelier : il place ses travailleurs handicapés en milieu ordinaire, dans des entreprises de la région. Avec à la clé, autant que possible, une embauche et un emploi durable.

Secteur protégé et adapté- Les nouvelles tendances

Etre - handicap information, n° 130, 03/2014, p. 11-43

L'état des lieux, entre crise et mutation - Les orientations gouvernementales - Les témoignages de directeurs d'Esat - L'émergence des réseaux - Des partenariats innovants - Les enjeux de la professionnalisation - Les Esat hors-les-murs - Le regard des directeurs achats et responsables Mission handicap d'entreprises

La Vae à portée des travailleurs en ESAT / TREMINTIN Jacques

Lien social, n° 1135, 20/02/2014, p. 20-22

Les travailleurs handicapés accumulent une expérience tout au long de leur parcours en ESAT. La validation des acquis de l'expérience leur permet d'obtenir la reconnaissance de ce savoir-faire accumulé. Pourtant, malgré des effets particulièrement positifs, peu en bénéficient. Parmi les établissements qui la mettent en oeuvre : le Poséidon à la Seyne-sur-Mer.

Adaptation de l'accompagnement aux attentes et besoins des travailleurs handicapés en Esat,

ANESM, 06/2013, 84 p.

http://www.anesm.sante.gouv.fr/spip.php?article725&var_mode=calcul

Cette recommandation a été inscrite au programme de travail 2012 de l'Anesm au titre du soutien aux professionnels. Elle a pour objet d'identifier les solutions mises en oeuvre au sein des ESAT et celles travaillées avec leur environnement en vue de construire des réponses adaptées aux besoins et attentes des personnes accompagnées. Elle concerne les 1 400 ESAT existants quelque soit le public accueilli. Cependant, elle questionne particulièrement les adaptations de l'accompagnement des usagers d'ESAT en fonction des évolutions identifiées dans le secteur : évolution du public en termes d'âge et de handicap.

Handicap, reconnaissance et formation tout au long de la vie. 295 ESAT en réseaux : lieux d'innovation sociale et d'ingénierie de formation / LEGUY Patrice, GUITTON Christian, AMOUREUX Pierrot, BEZILLE Hélène, LUCAS Bernard
Ères, 2013, 384 p.

Cet ouvrage ouvre les portes des 295 ESAT engagés, pour certains dès 2002, dans le projet innovant européen Equal « Différent et compétent » sur la reconnaissance des compétences des travailleuses et travailleurs handicapés. Les auteurs, travailleurs handicapés, moniteurs, éducateurs, formateurs, directeurs d'ESAT, universitaires, sociologues, philosophes, responsables de projet livrent le fruit de leurs expériences qui s'inscrivent dans un profond mouvement de défi sociétal. Ils décrivent la reconnaissance et la validation des acquis de l'expérience (RVAE), s'appuyant sur une dynamique collective agissant sur les organisations, comme une alternative possible complémentaire à la loi sur la validation des acquis de l'expérience (VAE), développée à l'initiative du salarié dans une démarche individuelle. Comment un projet portant des valeurs de reconnaissance et de formation réciproques peut-il contribuer réellement à des changements profonds ? auprès des personnes ? au sein des équipes ? Les établissements proposant aux travailleurs handicapés des parcours de reconnaissance sont-ils de véritables lieux d'innovations sociales ou exercent-ils une nouvelle vulgate managériale pour produire plus et travailler plus ? Les nouvelles formes de coopération émergentes entre les associations réaffirment-elles le dynamisme de ce secteur de l'économie sociale ou bien s'agit-il d'une opération médiatique et financière ? À quelles conditions peut-on développer de manière massive et singulière une reconnaissance en actes dans le respect des différences ? Ces questions, qui intéressent directement d'autres secteurs comme le travail social, l'insertion par l'activité économique, les milieux des entreprises, l'éducation populaire, la formation, sont ici abordées dans un dialogue interdisciplinaire entre acteurs engagés dans la lutte pour la reconnaissance en actes, reconnaissances réciproques.

Sommaire :

http://www.editions-eres.com/couvertures/parutions/3056_1153_TdM%20LEGUY%20Handicap.pdf

« Mettre fin aux escroqueries à la charité qui portent atteinte aux ESAT »

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2806, 19/04/2013, p. 12

Certaines sociétés de vente par correspondance utilisent l'argument compassionnel pour commercialiser à des prix prohibitifs des produits fabriqués par des personnes handicapées. « Une pratique qui marginalise et discrimine les ESAT », estime Andicat (Association nationale des directeurs et cadres d'ESAT), qui a décidé de partir en guerre contre ces pratiques. Explications avec Gérard Zribi, son président.

C4 - La formation

Des travailleurs aux savoir-faire reconnus

Direction(s), n° 129, 03/2015, p. 12-15

Noyal-sur-Vilaine (35). L'association différent et compétent permet à des travailleurs handicapés et en insertion de faire reconnaître les acquis de leur expérience professionnelle. Un dispositif innovant, soutenu par les ministères de l'Éducation nationale et de l'Agriculture, qui a essaimé dans toute la France. <http://www.differentetcompetent.org/>

Quelles données statistiques peut-on exploiter pour mesurer les parcours d'entrée dans la vie active des jeunes étudiants handicapés ? / LE ROUX Nathalie, SEGON Mickaël, BANENS Maks, CHAMPELY Stéphane

Revue française des affaires sociales, n° 1-2, 01/2014, p. 216-237

Que peut-on tirer des données statistiques disponibles aujourd'hui au sujet de l'insertion professionnelle des jeunes handicapés sortant de l'enseignement supérieur ? L'exploitation secondaire de l'enquête Génération 2004 (CEREQ, 2007 et 2009) fait apparaître des parcours de formation et des situations professionnelles relativement différenciés pour ces individus. Cependant, ces résultats sont limités. Les échantillons mobilisés illustrent les problèmes de définition et d'appréhension statistique de la population des anciens étudiants handicapés. Ensuite, l'analyse des tendances dégagées souffre de l'absence de certains indicateurs pouvant permettre de mieux comprendre les situations de handicap ou de participation sociale vécues pendant les études et la transition vers l'emploi. Cet article présente donc à la fois les résultats d'une analyse statistique du devenir professionnel de jeunes handicapés sortis de l'enseignement supérieur, et les difficultés rencontrées quand il s'agit de saisir cette population avec l'appareil statistique actuel.

Guide européen pour la mise en oeuvre de l'orientation active des personnes en situation de handicap

Projet ORA (Orienter Autrement), 2013, 36 p.

http://projetora.eu/wp-content/uploads/2013/11/ora_guide_europeen_final-WEB.pdf

Dans le cadre du projet européen ORA-Orienter Autrement, les partenaires ont élaboré ce guide de recommandations pour la mise en œuvre de l'orientation active des personnes en situation de handicap. Ce guide européen rassemble la démarche et la synthèse des travaux et des recommandations du projet ORA, des clés de succès au niveau européen, ainsi que le guide et les recommandations pour mettre en œuvre l'orientation active des personnes en situation de handicap dans un territoire.

Un centre de rééducation professionnelle : avant de replonger dans l'emploi.

Actualités Sociales Hebdomadaires, n° 2858, 02/05/2014, p. 26-29

A Montreuil, dans la Seine-Saint-Denis, le centre de rééducation professionnelle et sociale Jean-Pierre-Timbaud propose à des travailleurs handicapés, parfois très désocialisés, des formations longues pour une palette de métiers. Dès l'entrée, un service médico-psycho-social les aide à se reconstruire.

La formation permanente des travailleurs handicapés : vers une nouvelle place du travail dans la mission médico-sociale ?

Formation - Emploi, n° 123, 09/2013, p. 67-88

Les établissements et services d'aide par le travail (ESAT) accueillent 100 000 travailleurs handicapés. Fondé sur 18 monographies d'ESAT en région Rhône Alpes réalisées en 2009, cet article analyse l'impact des mesures financières d'incitation au développement de la formation. Malgré une hausse générale des dépenses de formation, les efforts de formation restent très disparates entre les établissements. Le développement de la formation est significatif notamment quand l'ESAT perçoit que sa mission ne se limite pas à la mise au travail de l'usager mais s'étend à l'accompagnement de son projet.

- Une volonté politique de renforcer la formation professionnelle des travailleurs handicapés
- Des résultats mitigés malgré une forte croissance des dépenses de formation...

Des parcours individualisés vers l'apprentissage

Direction(s), 05/2012, n° 96, p. 16-17

Dijon - Un IME et un Sessad se sont dotés de services internes spécialisés dans la formation et l'insertion professionnelle. Et parient sur la complémentarité des interventions, en partenariat avec des CFA et des entreprises, pour la qualification de jeunes déficients intellectuels.

D – SEXUALITE, INTIMITE

Sexualité et handicap : la déontologie face au besoin d'aimer

Gazette sante social (la), n° 115, 02/2015, p. 19-26

Avoir une vie la plus normale possible, c'est le souhait principal des personnes handicapées. Une vie normale passe par l'école, le travail mais aussi la vie de famille : former un couple, avoir des enfants. La sexualité des personnes handicapées a longtemps été complètement tabou. Mais les mentalités commencent à changer, notamment dans les établissements médicosociaux. Des projets voient le jour pour prendre en compte la vie affective et sexuelle des résidents des établissements, des professionnels sont formés à cette thématique. Les assistants sexuels, qui travaillent dans d'autres pays, ne sont cependant pas reconnus en France. Pour le Comité consultatif national d'éthique, la sexualité appartient à la sphère privée et n'est pas de la responsabilité de l'État. C'est, pour l'heure, la réponse apportée la demande des personnes handicapées qui revendiquent, elles aussi, le droit d'aimer

Quand l'amour et le désir ne sont plus tabous

Direction(s), n° 126, 12/2014, p. 12-14

Dieppe (Seine-Maritime). Lauréate du Trophée Direction[s] 2014, l'APEI mène un travail de fond pour prendre en compte la vie sentimentale et sexuelle des adultes en situation de handicap. En s'appuyant sur des outils élaborés par les équipes, les usagers et les familles. Une initiative qui vise ainsi à créer une éthique et des repères communs.

Amour et dépendances. Attachements, handicaps et travail social

Sociographe (le), n° 47, 09/2014, p. 4-98

L'amour n'est-il pas plus tabou que le sexe ? L'idée d'un « droit à la vie affective » réduit à un « droit à une vie sexuelle » reste toujours ambiguë, qui plus est pour des personnes en situation de handicaps. Qu'elles vivent en institution ou non, qu'elles soient jeunes ou d'un âge avancé, à cause d'un handicap mental ou physique, des personnes sont privées parfois de vie affective. Comment le travail social traite de ce qui pourrait bien apparaître comme un tabou plus pernicieux que la vulgate sexuelle ?

<http://www.irts-lr.fr/sociographe-revue-47-amour-et-dependances-attachements-handicaps-et-travail-social-65.html>

Handicaps : si on parlait de vie sexuelle ? Vie affectives et sexuelle des personnes en situation de handicap. Approches théoriques, repères et outils. Actes de la journée de sensibilisation interrégionale, 04 juin 2013, Marseille

CREAI Paca Corse, 2014, 102 p.

http://www.creai-pacacorse.com/depot_creai/documentation/126/126_17_doc.pdf

« ...Encore aujourd'hui pour le grand public comme pour les professionnels qui accompagnent les personnes handicapées, la question de la vie sexuelle reste un sujet sensible et controversé. Compte tenu des cadres éthique et juridique existants, les professionnels de santé, les travailleurs médico-sociaux et les familles se trouvent souvent démunis face aux questions et aux attentes des personnes handicapées. Avec cette journée d'information, la Ville de Marseille crée une occasion d'échanger et de bénéficier de l'expérience et des réflexions d'experts, de professionnels ainsi que des personnes handicapées et de leurs familles.

Quel accompagnement réaliser, que l'on soit parent, professionnel ou aidant ?

Quelles sont les limites fixées par le droit aujourd'hui ?

Comment construire des réponses adaptées dans le respect d'un cadre éthique ?

Quel soutien pour les professionnels de l'accompagnement ?... »

Corps à coeur. Intimité, amour, sexualité et handicap / JEANNE Yves

Erès, 2014, 150 p.

Si aujourd'hui la société reconnaît certains droits aux personnes en situation de handicap, bien des aspirations essentielles restent en souffrance. Ainsi en est-il de leur droit à l'intimité et de leur accès à une vie amoureuse et sexuelle dès lors que le libre usage de soi est entravé. Au-delà des prises de positions politiques ou idéologiques, loin des polémiques focalisées sur l'assistance sexuelle, cet ouvrage donne la parole aux personnes concernées et, plus précisément à celles qui, contraintes par leur déficience, vivent en milieu institutionnel. Elles seules, expertes au premier chef de leurs situations singulières, sont en mesure de dire ce qu'elles vivent et ressentent, ce à quoi elles aspirent et ce qu'elles refusent, ce qui les limite et ce qui peut constituer pour elles des ressources. En écho à ces témoignages, des sociologues, anthropologues, philosophes, sexologues, théologiens et des professionnels engagés dans leur accompagnement éclairent les déterminants culturels, sociaux et situationnels qui, sous couvert de leur dépendance, invalident leur autonomie. Leurs réflexions ouvrent des pistes de compréhension et d'action pour que leurs constants efforts pour exister en dignité ne restent pas lettre morte.

http://www.editions-eres.com/couvertures/parutions/3477_1744_TdM-JEANNE.pdf

Vivre sa vie effective en établissement - Libre d'aimer

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2832, 08/11/2013, p. 22-25

En Belgique, la Maisonnée, qui accueille des personnes handicapées mentales, a mis en place un accompagnement à la vie affective et sexuelle. Développée par son directeur depuis 1972, cette pratique est aujourd'hui totalement ancrée dans la vie de l'établissement.

Affectivité, sexualité et handicap. Guide à l'intention des institutions : professionnels, usagers, parents / CICIRIELLO Adriana, Association Socialiste de la personne handicapée, 07/2013, 88 p.
<http://www.asph.be/NR/rdonlyres/>

Avoir une vie relationnelle, affective et sexuelle satisfaisante constitue un droit fondamental, un facteur d'épanouissement et de bien-être, partie intégrante d'une qualité de vie. Chacun d'entre nous peut y prétendre. Les personnes handicapées ont, elles aussi, des besoins et des attentes en matière de vie affective et sexuelle. L'ASPH a réuni, au sein d'un groupe de travail, des professionnels soucieux de partager leurs expériences et de trouver des solutions à certaines problématiques. Ces réflexions ont abouti à ce guide, conçu comme un outil pour l'élaboration d'un projet pédagogique dont la vie affective, relationnelle et sexuelle des usagers est une réalité institutionnelle à part entière

Assistance sexuelle. Une controverse relancée

Direction(s), n° 108, 05/2013, p. 4-5

L'accès des personnes handicapées à une vie sexuelle et affective épanouie préoccupe les professionnels du secteur. Quelles réponses peuvent-ils attendre du débat de l'assistance sexuelle ?

Le Comité national d'éthique dit non à la création d'une profession d'assistants sexuels

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2801, 15/03/2013, p. 9

« Il n'est pas possible de faire de l'aide sexuelle une situation professionnelle comme les autres en raison du principe de non-utilisation marchande du corps humain. » Telle est la position du Comité consultatif national d'éthique (CCNE), exprimée dans un avis daté du 27 septembre 2012 mais rendu public seulement le 11 mars. Ce, alors que le film américain *The Sessions* vient de replacer la question de l'assistance sexuelle au cœur de l'actualité.

http://www.ccne-ethique.fr/upload/avis_118.pdf

Dialogue sur le handicap et l'altérité. Ressemblances dans la différence / ANCET Pierre, NUSS Marcel, TISSERON Serge, Dunod, 2012, 245 p.

« Tu ne peux pas comprendre, tu ne vis pas ce que je vis » : ce constat, sous couvert d'un très grand respect de l'autre, en arrange en fait plus d'un, « handicapé » ou non. Qu'il s'agisse de sortir du registre de la plainte, ou de prendre conscience de la proximité du handicap à côté de nous (voire en nous), la présence à soi et à l'autre suffit pour nous comprendre ; pour voir comment, dans la différence, brillent encore plus nos ressemblances. Dans ce qui aurait pu s'appeler « Tout ce que vous avez toujours voulu savoir de la vie intime d'une personne handicapée, sans jamais oser le demander », un philosophe se laisse interroger par une personne en situation de handicap (puisque telle doit être socialement sa « spécialité »), et réciproquement. Les sujets les plus tabous sont abordés avec la franchise, et la lucidité non dénuée de délicatesse, que seule permet l'amitié. Nous sommes tous en situation de handicap, et cette thèse n'est pas une métaphore. Inversement, personne n'est handicapé, littéralement. Il convient donc d'accéder à la puissance libératrice du dialogue, pour se réapproprier ces vérités.

Sexualité, handicaps et vieillissement / PITAUD Philippe, AMYOT Jean-Jacques, BARBRY-AREVALO Madeleine

Erès, 2011, 250 p.

La sexualité des personnes âgées ou vivant avec un handicap est encore aujourd'hui un sujet tabou dans notre société. Pourtant elle est l'une des dimensions fondamentales de la santé physique et mentale, l'un des moyens de rechercher et de développer nos pouvoirs de vivre et d'être heureux. Elle est un élément essentiel des relations à nous-mêmes et aux autres. Malgré son âge ou son handicap, le sujet demeure entier dans ses capacités à donner mais également à recevoir de l'amour, à être en relation avec d'autres. Comment comprendre les interdits et les dénis de nos sociétés vis-à-vis de cette problématique ? Quels rapports complexes entretiennent l'âge, le corps, l'affectivité et la sexualité ? Comment les professionnels, mais également les familles, se situent-ils par rapport à l'émergence de désirs amoureux chez les personnes handicapées ou âgées dont ils s'occupent ? Comment les institutions peuvent-elles préserver une vie intime pour leurs résidents ? Les auteurs proposent dans cet ouvrage un espace de réflexion, de confrontation et de débats sur ces questions qui devrait contribuer à faire évoluer tant les mentalités que les pratiques professionnelles et l'accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap.

http://www.editions-eres.com/couvertures/parutions/2770_507_TDM%20Sexualite%20handicaps.pdf

E - PARENTALITE

Pour fonder une famille comme les autres

Direction(s), n° 124, 10/2014, p. 14-16

Nord. Soutenir les adultes déficients intellectuels dans leur rôle de parents et éviter les placements d'enfants. Telle est l'ambition des services d'appui et d'accompagnement à la parentalité mis en place par les neuf APEI du Nord. Une action menée dès 2002 avec le soutien du conseil général.

Handicap : parents à part entière, au-delà des préjugés

Travail Social Actualités, n° 52, 05/2014, p. 24-26

Depuis 2002, les Papillons Blancs du Nord proposent un service d'accompagnement à la vie parentale, le SAAP, destiné aux personnes en situation de handicap mental. Objectif : leur permettre d'être des parents comme les autres, loin des préjugés.

<http://www.papillonsblancs-lille.org/>

Un lieu d'accueil pour parents handicapés. Aider une parentalité différente

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2854, 04/04/2014, p. 28-31

A Mulhouse, depuis quatorze ans, le lieu d'accueil enfants-parents Capucine accompagne notamment de jeunes ou futurs parents déficients intellectuels. Depuis cette année, il intervient aussi auprès d'eux quand leurs enfants ont grandi.

Handicap : parents avant tout

Ecole des parents (l'), n° 607, 03/2014, p. 46-47

Pipettes avec encoches, lit d'enfant surélevé, livres en braille : au SAPPH, lieu unique en France, une équipe pluridisciplinaire de professionnels aide les parents handicapés à adapter leurs gestes pour s'occuper au mieux de leur enfant.

La maternité s'ouvre aux handicaps

Gazette sante social (la), n° 101, 11/2013, p. 24-25

Pour les femmes en situation de handicap, la maternité implique une prise en charge spécifique. Plusieurs consultations existent.

Surdité et désir d'enfant / GARCIA Cécile

Empan, n° 90, 06/2013, p. 113-116

Même lorsque la question du handicap ne se pose pas, il existe certaines personnes pour qui l'équilibre au sein de la communauté Sourde est difficile à atteindre. Les enfants entendants de parents sourds se disent « entre deux cultures ». D'où peut venir cette instabilité identitaire les obligeant à se définir comme cela ? À travers l'étude de cas de Mme J., nous verrons une piste intéressante pouvant fournir une réponse. Le désir d'enfant de la femme Sourde, dans toute sa dimension inconsciente, entraîne un désir d'enfant ambivalent : sourd/entendant. Cet enfant imaginaire s'inscrit dans l'histoire personnelle de la mère. Histoire qui est focalisée vers la revendication d'une identité Sourde en réaction au déni de surdité de la société.

Accompagner vers la parentalité les personnes en situation de handicap : parents comme tout le monde ? / MORIN Bertrand

Chronique sociale, 2013, 137 p.

Rencontrer un ou une amie, se projeter dans une vie de couple, désirer un enfant, souhaiter être parent, élever son enfant ou assumer sa parentalité... autant de réalités de vie qu'une personne en situation de handicap essaie de plus en plus de faire siennes. Professionnels de l'accompagnement, les éducateurs sont amenés à répondre aux attentes nouvelles des personnes qui leur sont confiées. Sans une réflexion commune et de solides connaissances sur l'origine du handicap et ses incidences sur la construction du couple et le désir d'enfant, les réponses éducatives ne peuvent se faire que sur du subjectif, du ressenti ou par simple projection. Cet ouvrage propose à la fois une lecture des mécanismes de la construction des liens et un canevas pour aider les équipes éducatives à accompagner les couples handicapés et leur désir d'enfant. Il présente également l'ensemble des dispositifs existant autour de ces familles, tout en soulignant l'urgence de la réflexion sur ces parentalités particulières et de la mise en place de services dédiés à la parentalité des personnes en situation de handicap.

F - CITOYENNETE

L'accès au vote des personnes handicapées

Défenseur des droits, 03/2015, 21 p.

<http://www.defenseurdesdroits.fr/sinformer-sur-le-defenseur-des-droits/institution/actualites/acces-au-vote-des-personnes-handicapee>

La Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées, entrée en vigueur en France le 20 mars 2010, indique dans son article 29 que les Etats « s'engagent à faire en sorte que les personnes handicapées puissent effectivement et pleinement participer à la vie politique et à la vie publique sur la base de l'égalité avec les autres ». De même, la loi du 11 février 2005 portant sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées dispose que les bureaux et les techniques de vote doivent être accessibles aux personnes handicapées, quel que soit le handicap, physique, sensoriel, mental ou psychique. Au titre de ses missions de lutte contre les discriminations, pour l'égalité des droits, le Défenseur a jugé utile de rappeler, aux élus en charge de l'organisation des opérations de vote, quelques principes simples afin qu'ils soient en conformité avec le cadre juridique.

Handicap : l'auto-représentation modifie débats et préjugés

Travail Social Actualités, n° 56, 10/2014, p. 10-12

Dans plusieurs associations et établissements, les personnes handicapées intellectuelles s'expriment désormais elles-mêmes sur les décisions qui les concernent. Marquant la fin d'une discrimination, l'auto-représentation renouvelle le débat autour du handicap. Mais elle reste un challenge, car elle nécessite une formation des personnes handicapées à la prise de parole, et des professionnels au soutien plutôt qu'à l'accompagnement.

<http://www.centre-max-weber.fr/Eve-Gardien>

Pour une démocratie accessible. Handicap : une consultation citoyenne

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2823, 06/09/2013, p. 20-23

<http://tval.cg94.fr/25452-mes-idees-aussi.html>

En 2012, le conseil général du Val-de-Marne a initié une consultation citoyenne de personnes handicapées mentales et psychiques. Baptisée "mes idées aussi", cette initiative a débouché sur 78 actions et sera prolongée sur internet.

Qualité de vie en Maison d'accueil spécialisée (MAS) et en Foyer d'accueil médicalisé (FAM) - Volet 1 : l'expression, la communication, la participation, et la citoyenneté

ANESM, 07/2013, 94 p.

http://www.anesm.sante.gouv.fr/spip.php?article708&var_mode=calcul

Les pratiques pour prendre en compte les attentes des personnes, soutenir la communication, leur information et leur expression.

L'engagement des usagers dans les services sociaux. Approches pour promouvoir la participation des personnes en situation de handicap

European association of service providers for persons with disabilities, 2013, 24 p.

http://www.easpd.eu/Portals/easpd/Library/Users%20Involvement%20025-12_FR_final.pdf

Ce document commence par une analyse comparative des instruments juridiques européens et internationaux les plus appropriés dans le but de resituer le sujet dans son contexte juridique en mettant particulièrement l'accent sur la Convention des NU relative aux droits des personnes handicapées (CRDPH) et la stratégie de l'UE en faveur des personnes handicapées pour 2010-2020 (SPH). Il ressort de cette analyse que l'engagement des personnes en situation de handicap aux divers stades du cycle de fourniture de services est devenu un élément essentiel de la fourniture de services sociaux de bonne qualité...

G - RETRAITE ET VIEILLISSEMENT

L'avancée en âge des personnes en situation de handicap : une vieillesse à inventer ?

Cahiers de la DRJSCS Nord-Pas-de-Calais, Creai Nord-Pas-de-Calais 2014, 138 p.

http://www.creainpdc.fr/sites/www.creainpdc.fr/files/lavancee_en_age_des_personnes_en_situation_de_handicap_une_vieillesse_a_inventer.pdf

Les personnes en situations de handicap connaissent désormais un allongement considérable de leur espérance de vie. La question de l'adaptation des dispositifs d'accompagnement à l'évolution de leurs besoins au fil de leur avancée en âge est devenue centrale. L'expérience du vieillissement des personnes en situation de handicap apparaît ainsi traversée par différents enjeux, le principal étant celui de la continuité dans une période de la vie marquée par un risque de rupture permanent. L'étude se fonde à partir d'une cinquantaine d'entretiens menés auprès de personnes en situation de handicap (principalement travailleurs d'ESAT et retraités) et sur les accompagnements des professionnels et l'expérience qu'en font les personnes : une attention particulière est portée sur le passage à la retraite et la protection juridique.

Faire face à l'avancée en âge des personnes adultes handicapées : impacts sur les dispositifs et les pratiques professionnelles

Cahiers de l'actif (les), n° 454-455, 03/2014, p. 3-225

Outre la mise en perspective des enjeux sociétaux et organisationnels inhérents à l'avancée en âge des personnes handicapées, ce dossier interroge les structures médico-sociales sur leur capacité à anticiper et à répondre aux problématiques professionnelles et organisationnelles soulevées par ce phénomène.

- L'avancée en âge des personnes handicapées : enjeux sociaux et organisationnels

- Expérimentations et témoignages de terrain

- Contrepoints

* Le vieillissement des personnes avec une déficience intellectuelle : symptomatologie, observation et repérage des troubles associés. Exemple des personnes avec une trisomie 21

* La fin de vie dans les établissements pour personnes adultes handicapées : les résultats d'une enquête quantitative nationale

Vieillesse des personnes handicapées : l'impréparation

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2833, 15/11/2013, p. 29-30

Coanimateur de l'association Ti'Hameau, spécialisée dans le logement des personnes en manque d'autonomie, le sociologue Jean-Luc Charlot a été le témoin de l'échec, dans le Calvados, d'un projet de création d'appartements indépendants mais supervisés pour des adultes handicapés. Il revient ici sur l'incapacité des pouvoirs publics à anticiper le vieillissement de ces populations, sur les écueils de ce « court-termisme » et sur la difficulté de la société civile à faire entendre ses propositions.

<http://www.ti-hameau.com/>

Composer la ville avec le vieillissement et le handicap / LABORDE Caroline, EMBERSIN-KYPRIANOU

Catherine

Cahiers (les) - IAU, n° 170-171, 09/2014, p. 59-61

La société vieillit. Avec 2 250 000 personnes âgées aujourd'hui, l'Île-de-France pourrait en compter 2.9 millions à l'horizon 2030. Elle devra, de plus en plus, composer avec la perte d'autonomie. La société évolue. La loi de février 2005 vise à changer le regard sur les personnes handicapées, et leur permettre d'être des citoyens à part entière. Ainsi, l'environnement des villes peut offrir des éléments facilitateurs ou au contraire, constituer des obstacles pour les personnes âgées et handicapées.

http://www.iau-idf.fr/fileadmin/user_upload/Accueil/tw/sommaireCsante170-171.pdf

Décloisonnement - Vieillesse des personnes handicapées : les établissements sous pression

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2867, 04/07/2014, p. 30-33

Alors que le projet de loi relatif à l'adaptation de la société au vieillissement fait l'impasse sur l'avancée en âge des personnes handicapées, l'offre de places et de services adaptés demeure largement insuffisante. Face à l'urgence et sans coordination, les acteurs de la gérontologie et du handicap tentent d'inventer de nouvelles stratégies.

- Patrick Gohet : "Les acteurs de la gérontologie et du handicap doivent organiser leur coopération

Cahier des charges de la prise en charge de personnes handicapées vieillissantes (PHV)

Régies 95, 2014, 14 p.

http://regies95.com/files/9814/1206/8221/Cahier_des_charges_PHV_Juin_2014.pdf

Le Réseau Gérontologique Inter Établissements et Services du Val d'Oise (REGIES95) a travaillé à la conception d'un cahier des charges pour l'accueil des personnes handicapées vieillissantes en EHPAD

Vieillir en famille, en institution

Gazette sante social (la), n° 96, 31/05/2013, p. 32

A Strasbourg, une résidence réunit un foyer d'accueil médicalisé pour les personnes handicapées vieillissantes et un Ehpad, pour les parents.

Où en sont les CCAS dans l'accompagnement des personnes handicapées ?

Actes : actions et territoires du social, n° 438, 05/2013, p. 23-28

La loi de 2005 sur le handicap a marqué un tournant incontestable pour la prise en compte du handicap par la société. Son application n'en est pas pour autant dénuée de critiques et fait l'objet d'une vigilance réaffirmée concernant notamment la mise en oeuvre de l'accessibilité. Au quotidien, les CCAS sont des acteurs directement interpellés, également par la question du vieillissement des personnes handicapées, une heureuse nouveauté.

Le vieillissement des personnes handicapées dans le Haut-Rhin en 2010 - Enquêtes auprès des établissements d'accueil pour personnes handicapées et pour personnes âgées / CREA I Alsace Conseil général du Haut-Rhin, 02/2012, 83 p.

Le conseil général du Haut-Rhin a réalisé, en partenariat avec le CREA I Alsace (Centre régional pour l'étude et l'action en faveur de l'insertion des personnes handicapées), une étude sur le vieillissement des personnes handicapées dans le département d'ici 2020

http://www.solidarite.cg68.fr/Solidarite_PH_Etude_PHV.aspx

Le vieillissement des personnes handicapées mentales / ZRIBI Gérard

Presses de l'école des Hautes Etudes en Santé Publique, 2012

Dès le début des années 1990, les auteurs de cet ouvrage ont amorcé une réflexion autour des effets du vieillissement sur les personnes handicapées mentales et sur leur situation. Des publications successives témoignent de l'évolution de cette réflexion. Cette nouvelle édition rassemble quelques-unes des contributions antérieures, toujours d'actualité, auxquelles viennent s'ajouter de nombreuses contributions inédites. L'ensemble constitue un ouvrage profondément remanié associant analyses théoriques (psychologiques, sociologiques, institutionnelles) et illustrations concrètes de réponses et de pratiques professionnelles. Sont présentés en particulier des éléments de projet d'établissement et de service pour un FAM et un SAMSAH. Les auteurs proposent ainsi aux personnes handicapées et à leurs familles, aux associations et aux pouvoirs publics une approche sensiblement modifiée par l'ampleur du phénomène du vieillissement, par l'accroissement des droits des usagers et par la transformation profonde des interventions sociales et médico-sociales.

POUR COMPLETER :

Des dossiers documentaires supplémentaires ainsi que les Actes d'évènementiels sont à votre disposition au service documentation de l'INSET d'Angers :

Les MDPH, acteurs stratégiques de la coordination territoriale

Mise à jour 2014

Dossier documentaire

<http://www.cnfpt.fr/content/mdph-acteurs-strategiques-coordination>

Innovation et vieillissement - 13 et 14 novembre 2014

Dossier documentaire

<http://www.cnfpt.fr/content/biblioinnovationvieillissement2014>

Les personnes âgées immigrées : comprendre pour agir - 14 février 2014

Dossier documentaire

<http://www.cnfpt.fr/content/personnes-agees-immigrees-comprendre-agi>

Evaluation interne et externe des établissements et services sociaux et médico-sociaux

Mise à jour 2014

Dossier documentaire/Actes :

<http://www.cnfpt.fr/content/evaluation-interne-externe-esms>

Comment mieux évaluer les situations de handicap complexe ? - 25 et 26 novembre 2013

Dossier documentaire/Actes :

<http://www.cnfpt.fr/content/comment-mieux-evaluer-situations-handicap-complexe-25-26-novembre-2013>

Aide à domicile : enjeux territoriaux, atouts sociétaux ? - 30 septembre et 1er octobre 2013

Dossier documentaire/Actes :

<http://www.cnfpt.fr/content/aide-a-domicile-enjeux-territoriaux-atouts-societaux-30-septembre-01-octobre-2013>

Vieillir en ville : un enjeu pour l'urbanisme de demain - 26 et 27/06/2012

Dossier documentaire/Actes :

<http://www.cnfpt.fr/content/vieillir-ville-enjeu-lurbanisme-demain>

Le rapprochement des politiques d'autonomie en direction des personnes âgées et handicapées – 20/03/2012

Dossier documentaire/Actes

<http://www.cnfpt.fr/content/rapprochement-politiques-dautonomie-direction-personnes-agees-handicapees>

Dossier documentaire

Édité par l'INSET, rue du Nid de Pie, CS 62020, 49016 Angers Cedex

Directeur de publication : **Patrick Debut**, Directeur

Responsable du centre de ressources : **Madeleine Baché**

Conception et réalisation : **Bérangère Godement, Marie-Christine Marchand, Muriel Rousseil**

Tél. : 02 41 22 41 46

© 2015 CNFPT/ INSET D'ANGERS

Centre national de la fonction publique territoriale

